



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

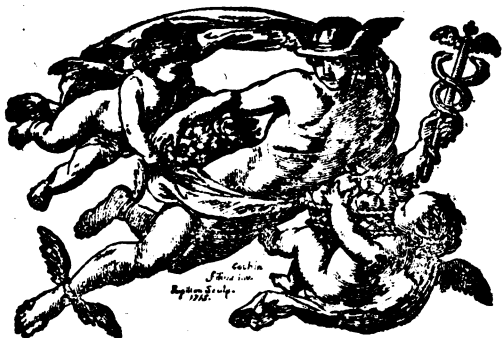


511^s Mercure
- 1765, 6



MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. J U I N 1765.

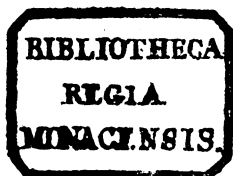
Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue Saint Jacques.
CELLOT, Imprimeur rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays

étrangers , qui voudront faire venir le Mercure , écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste , en payant le droit , leurs ordres , afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pieces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. DE LA PLACE , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en prépare une Table générale , par laquelle ce Recueil sera terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pieces pour le continuer.



MERCURE DE FRANCE.

J U I N 1765.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*LETTRE à un ami , sur le DÉGOUT DU
MONDE.*

LES discours que je vous ai quelquefois entendu tenir sur la société , me font craindre que vous n'ayez quelque ressemblance avec *Timon* , ce Philosophe atrabilaire , à qui l'on donna le surnom d'*haïsseur d'hommes*. Si cela étoit , que vous seriez à plaindre ! Sans cesse entouré d'ennemis , c'est sous ce funeste aspect que

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

vous envisageriez vos semblables ; vous cherchiez en vain à vous dérober à leurs regards , vos besoins vous en rapprocheroient malgré vous : votre cœur , ulcéré par cette malheureuse aversion , vous porteroit à fuir dans quelque solitude pour y jouir de vous-même : mais en jouiriez-vous effectivement ? Ces idées sombres & mélancoliques , qui vous auroient arraché du milieu des hommes , vous y accompagneroient nécessairement. Le principe de vos sentimens subsisteroit toujours , & feroit votre supplice. Je souhaite que les réflexions suivantes détruisent cette humeur austère & chagrine qui vous consume , & fassent renaître dans votre âme cette heureuse sensibilité qui , bien dirigée , nous fait aimer nos semblables.

Quelques Philosophes ont à la vérité peint les hommes sous les couleurs les plus noires : ils ont voulu nous faire envisager la société comme un assemblage de bêtes féroces , acharnées les unes contre les autres. Uniquement attentifs à ce funeste intérêt , qui divise les hommes aussi-tôt qu'ils sont réunis , ils ne voyoient point que l'intérêt général , qui combat sans cesse cet intérêt particulier , attache le genre humain par une chaîne immense qu'il ne peut jamais détruire. Ils ont exa-

géré les désordres de la société pour avoir le triste plaisir de les combattre, & pour donner plus de poids à leurs discours. Quelques-uns, conduits par un orgueil secret, qu'ils cachotent sous le voile de la modestie, ne s'élevoient contre les vices de leur temps, que pour s'attirer l'admiration de leurs semblables, en leur faisant accroire qu'élevés au-dessus des autres hommes, ils étoient exempts de la corruption générale. D'ailleurs, c'étoit un moyen de faire briller leurs talens, & de s'acquérir du crédit sur l'esprit de leurs contemporains. Mais si ces Philosophes avoient effectivement eu de leurs semblables une opinion si désavantageuse, auroient-ils recherché si soigneusement leur estime & leurs suffrages? Fuyez, dit *Séneque*, la compagnie de la multitude; fuyez même la compagnie d'un petit nombre de personnes: je dis plus, fuyez celle d'un seul homme. Qui est-ce qui croiroit que ce Philosophe austère, qui vouloit qu'on abandonnât la société pour vivre dans la solitude, passoit ses jours dans une Cour odieuse, où regnoient les vices les plus honteux? auprès d'un Prince dont la mémoire sera à jamais en exécration chez les hommes? Je veux bien croire que *Séneque* pratiquoit au milieu des vices

8 MERCURE DE FRANCE.

de ses concitoyens la vertu, dont il fait l'éloge dans tant d'endroits de ses ouvrages ; mais celui qui regardoit la solitude comme l'asyle du bonheur , sembloit se contredire en restant constamment dans une Cour perpétuellement agitée par les vices & les cruautés de *Néron*.

D'autres , irrités contre le genre humain , par les disgraces qu'ils éprouvent , & dont ils ne devroient souvent accuser que leur imprudence , cherchent à se venger par des satyres : ils font de leurs semblables des portraits injurieux , dont ils rougiroient eux-mêmes , s'ils n'étoient malheureusement aveuglés par cette injuste aversion qu'ils nourrissent dans leur cœur. Jugerez-vous de vos semblables sur des écrits odieux , dictés par la haine & par la vengeance ? Ecoutez *Constance* : un Philosophe de nos jours la fait parler avec beaucoup de sagesse & de vérité.

« *Dorval* , vous vous trompez. Pour être
» tranquille , il faut avoir l'approbation
» de son cœur , & peut-être celle des
» hommes. Vous n'obtiendrez point celle-
» ci , & vous n'emporterez point la pre-
» mière , si vous quittez le poste qui vous
» est marqué ». *Séneque* ne consultoit que son esprit lorsqu'il engageoit *Lucilius* à fuir la société : s'il eût descendu dans son

cœur, s'il eût écouté la voix de la nature, dont il se disoit cependant le fidèle sectateur, il auroit vu comme le Philosophe moderne dont je vous parle, que le Sage n'abandonne jamais ses semblables, à qui les exemples sont nécessaires. Que deviendrait la société, si ceux qui peuvent lui rendre les plus grands services par leurs talens & par leur conduite, se retireroient dans les déserts pour y mener une vie contemplative ? Est-ce donc là le but de la nature ?

« On remarque dans les hommes, dit
» *M. de Burlamaqui*, une inclination naturelle qui les rapproche, & qui établit
» entre eux un commerce de services &
» & de bienfaits, d'où résulte le bien
» commun de tous & l'avantage particulier de chacun. L'état naturel des
» hommes entre eux, est donc un état
» d'union & de société. D'ailleurs, il
» est bien manifeste que c'est là l'état primitif, puisqu'il n'est point l'ouvrage de
» l'homme, & que c'est Dieu lui-même
» qui en est l'auteur ». Les animaux qui suivent uniquement l'instinct que la nature leur a donné ; qui sont soumis à des loix invariables, qu'ils ne peuvent enfreindre ; qui ne sont point jettés çà & là par de futiles raisonnemens qui nous égarent ;

A v

les animaux, dis-je, ne vivent point dans une entière solitude. La tyrannie que l'homme exerce sur eux, la guerre continuelle qu'il leur fait, les rend fugitifs à la vérité; mais ils se cherchent les uns les autres: ils s'attroupent; quelques-uns même ne vont que par bande & ne se quittent point. Les sauvages qu'on a trouvés dans différentes contrées, comme celui qu'on prit dans les forêts de *Lithuanie*, ne vivoient dans cet état solitaire & malheureux, que parce qu'ils ne connoissoient point d'autres hommes auxquels ils pussent s'attacher, & qu'ils ne portoient pas leurs pensées jusqu'à imaginer qu'il y eût d'autres êtres de leur espèce. Mais il y a tout lieu de croire qu'ils vivoient comme les animaux dont ils étoient entourés, qu'ils s'attachoient à ceux qu'ils pouvoient suivre, & qu'ils ne les abandonnoient que quand ils venoient malheureusement à les perdre. Ces *Mandrilles*, qu'on trouve dans les déserts de l'Afrique, & qui tiennent tant de choses de l'espèce humaine qu'on seroit tenté de les ranger dans la classe des hommes, vivent en société. Ce n'est point la crainte qui les réunit; car qu'ont-ils à craindre dans leurs forêts? mais l'amour que chaque être a naturellement pour un être semblable à lui.

Je fais qu'un célèbre écrivain moderne, après avoir fait des peintures aussi belles qu'effrayantes des malheurs de la société, engage ses semblables à retourner dans les forêts dont ils sont sortis, à reprendre cette vie naturelle que menent encore aujourd'hui quelques sauvages, qu'il nous propose pour exemple, & qui ne sont point la victime de ce déluge de maux qui nous accablent. Mais ces sauvages, dont nous parle cet auteur, jouissent eux-mêmes des douceurs de la société. Les *Carraïbes*, ce peuple qui s'est le moins éloigné de l'état naturel, est aussi fortement attaché à la société que nous le sommes à la nôtre. Leurs besoins ne sont pas à la vérité en aussi grand nombre ; ils ne sont pas le jouet d'une multitude de passions factices, qui détruisent insensiblement notre être par les violentes secousses qu'elles nous font éprouver à chaque instant ; mais ils ne sauroient se passer les uns des autres : c'est à cette communication réciproque qu'ils doivent l'état heureux & tranquille dont ils jouissent.

Supposons qu'adoptant les maximes de cet écrivain, qu'on peut accuser d'avoir un peu trop écouté son *humeur*, nous abandonnions les lieux qui nous ont vu naître, pour nous enfoncer dans les déserts, &

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

nous mettre au rang des animaux : en serions-nous plus heureux ? L'indépendance de l'état que nous embrasserions nous dédommageroit-elle de tous les maux qu'il produiroit ? Pour jouir de cette félicité , dont il nous fait des peintures si touchantes , il faudroit nous dépouiller en un instant de toutes les idées que nous avons acquises , ainsi que de tous les besoins que nous nous sommes faits. L'auteur que je viens de citer , a-t-il pu espérer ce changement ? A-t-il pu se flatter que les tristes vérités qu'il annonçoit aux hommes , leur feroient abandonner la société , qui leur est nécessaire , pour mener une vie errante & vagabonde qui les rendroit misérables ? Quelques Missionnaires , dit-il , forcés de quitter les sauvages , avec lesquels ils avoient vécu pendant quelque temps , regrettoient la société de ces hommes simples , dont ils vantoient la douceur & la bonté. Mais ne pourroit-on pas citer aussi parmi nous des hommes qui vivent heureux dans la petite société qu'ils se sont choisie ? qui goûtent tous les plaisirs que doit procurer à des âmes sensibles les charmes d'un commerce dont l'intérêt est banni ?

Je conviens avec vous qu'un homme à qui la nature a donné un cœur droit &

vertueux , ne peut quelquefois s'empêcher de gémir sur les désordres dont il est le témoin , & peut-être la victime ; qu'il y a des momens où l'indignation succède à ces momens de pitié , où le puissant ne lui paroît qu'un tyran qui du poids de son injuste pouvoir écrase le foible ; où le riche augmente encore les malheurs de l'indigent par le faste orgueilleux avec lequel il étale ses richesses ; où l'homme en place commet à chaque instant les injustices les plus odieuses ; où la terre en un mot ne lui paroît plus que le théâtre funeste où le fort écrase le foible , où l'injuste opprime l'innocent , où le riche insulte aux malheureux. Dans ces fâcheux momens , la solitude paroît l'unique asyle où la vertu puisse être à l'abri des traits de la méchanceté. J'ai , comme vous , éprouvé quelquefois ces cruelles agitations. Mon ame alors étoit absorbée par les réflexions les plus amères ; mon cœur , déchiré par une sensibilité excessive , faisoit des efforts pour étouffer cet heureux sentiment , qu'il ne falloit que modérer. Mais ce temps de trouble disparoît peu à peu ; le calme succède à cet orage passager ; le jugement , devenu plus sain , envisage les choses sous une autre face ; les hommes , qu'on étoit sur le point de haïr , ne sont plus que

14. MERCURE DE FRANCE.

des êtres malheureux & dignes de compassion. Celui dont le pouvoir tyrannique excitoit notre indignation , est souvent un misérable qui voudroit pouvoir impunément descendre du faîte de sa grandeur , qui fait son supplice ; son cœur , dévoré par une ambition démesurée , ne lui donne jamais de relâche : il ne jouit pas d'un moment de repos. Ce riche , qui marche insolemment avec tout l'appareil de l'opulence , est souvent plus à plaindre que l'indigent qu'il méprise : en proie aux inquiétudes les plus cruelles , aux desirs les plus immodérés , sa vie n'est qu'un tissu de chagrins qui le consomment : les richesses dont il se pare en public sont autant de chaînes qui l'accablent en secret. Cet homme à qui sa place donne le pouvoir d'élever les particuliers au plus haut degré de la fortune , ou de les en faire déchecoir , est aussi malheureux : la haine publique , dont il est chargé , lui fait sentir à chaque instant qu'il est au fond du cœur un juge sévère , qui y plaide la cause de l'humanité , & qui devient un bourreau qui ne l'abandonne jamais. Est-il un être plus malheureux que le méchant ? Son ame , agitée par les remords , ne lui présente que les tableaux les plus effrayans. Solitaire au milieu de la société , dont il

est séparé par la malignité de son cœur , il ne voit dans ses semblables que des objets de haine. Il n'a pas même la triste consolation de voir finir sa misère lorsqu'il a satisfait son ressentiment & sa vengeance. Le vautour qui déchire les entrailles toujours renaissantes de *Prométhée*, peint admirablement l'état affreux du méchant. « Cette perversité , ce raffinement » d'inhumanité , ces cruautés capricieuses, » qu'on remarque dans certaines vengeances , ne sont autre chose que les efforts » continuels d'un malheureux qui tente » de se détacher de la roue ». Ah ! mon ami , quelques maux que la société produise , il est encore des âmes vertueuses qui fournissent paisiblement leur carrière au milieu des ingrats qu'ils font chaque jour , qui préfèrent à la solitude le doux plaisir de faire des heureux , & qui regardent la place qu'ils occupent comme un poste où le Ciel les a placés pour faire le bien. On peut comparer la société à un vaste tableau , où l'on voit d'un côté des voleurs qui dépouillent & assassinent un passant ; des combattans qui de sang froid cherchent à se donner la mort ; des indigens qui , les larmes aux yeux , mendent leur subsistance. Mais on voit de l'autre des familles rassemblées , dont les jours

16 MERCURE DE FRANCE.

heureux sont filés par l'union & la tranquillité; des amis, sur le visage desquels est peinte la joie de se revoir; des hommes sensibles, qui secourent des malheureux; des citoyens généreux qui, par leurs soins & leurs travaux, procurent à leurs compatriotes l'abondance & la tranquillité. N'allez cependant pas croire que je veuille ici vous interdire entièrement la retraite; c'est à elle que je dois les plus beaux jours de ma vie. Mais il faut savoir allier le monde & la solitude. Celle-ci nous apprend à nous conduire avec prudence lorsqu'il s'agit de vivre dans l'autre. Je finis par une réflexion de M. l'abbé *Yvon*.
« Rarement l'étude est utile lorsqu'elle
» n'est pas accompagnée du commerce du
» monde. Il ne faut pas séparer ces deux
» choses; l'une nous apprend à penser;
» l'autre à agir: l'une à parler; l'autre à
» écrire: l'une à disposer nos actions;
» l'autre à les rendre faciles. L'usage du
» monde nous donne encore l'avantage
» de penser naturellement; & l'habitude
» des sciences celui de penser profondé-
» ment ».

J'ai l'honneur d'être, &c.

D'ARTOIS, Curé de Moléans.

*A l'Auteur du Mercure , au sujet d'une
lettre de HENRY IV.*

J'AI trouvé, monsieur, chez un de mes parens plusieurs lettres que le Roi *Henry IV* écrivoit à un de ses ayeux. Comme le Public a reçu avec empressement celles que vous avez insérées dans vos précédens *Mercures*; j'ai cru, Monsieur, lui faire plaisir d'en choisir une dont le style peint le caractère de bonté de ce grand Prince pour ses Sujets, ainsi que la confiance, la familiarité & l'amitié, si l'on peut se servir de ce terme, dont il honoroit un bon Officier. J'ai fait transcrire mot à mot cette lettre telle qu'elle a été écrite, & l'ai fait légaliser pour en assurer l'authenticité, ainsi que les notes qui y sont jointes, que j'ai extraites des tablettes généalogiques, tome 7, page 244, pour faire connoître celui à qui elle a été écrite.

Votre caractère obligeant, Monsieur, me fait espérer que vous agréerez la communication d'une piece qui m'a paru curieuse. J'ai l'honneur d'être, &c.

*SALIES, ancien Lieutenant-Colonel
de Cavalerie, abonné au Mercure.*

A Salies, près d'Alby, ce 29 Avril 1765.

LETTRE DE HENRI IV.

CRAPULT (1), que uoulez-vous dyre? il n'est pas temps peult-être de uenyr. (2), Uotre frere dyt que cy, & *Lauardyn*, qui est aussy gros que uous, pour le moyns. Laissons raillerye. Ne uous excusés, cen'en est pas la sayson. Mays sy uous maynés, & sy uous uoulés que je le croye, monstres l'exemple aus aultres. Je te pryé, crapault, uyen moy treuuer & amene ce que tu pourras ou ce que tu uouldras, car en quelque façon que je te uoye, tu seras le byen uenu. Ce que nous auons fayt jusques icy n'est pour ryen comté au prys de ce que nous ferons asture. A dyeu, *Uyssonse* uous uerra, *Uyssonse* uous dyra tout.

Uotre plus asectyoné maître & amy.

Signé, HENRY.

A Saumur ce 24 d'Auryl.

(1) *Crapault*, c'étoit un nom de familiarité que ce grand Roi donnoit à un de ses anciens seruiteurs.

(2) *Uotre frere. Arnaud de Brunet de Lestelle*, Seigneur de Fontenailles, Gentilhomme ordinaire

de la Chambre du Roi, Gouverneur de Mayenne, Lieutenant de Roi aux pays du Maine, Perche & Comté de Laval.

Louis de Brunet de Lestelle, Chevalier, Baron de Pujols, Vicomte d'Ambialet & de Montbaus, Conseiller & Chambellan ordinaire du Roi, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur de Clérac & de Tournon en Agenois, à qui la lettre ci-dessus a été écrite, étoit fils de *Guy de Brunet*, Seigneur de Lestelle Hauterive, Montléal, &c. & de *Bertrande d'Aguerre*, & petit-fils de *Jean de Brunet*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Marguerite de Stuer-Saint-Maigrin*; il épousa *Magdeleine de Lordat-Castelpers de Saint-Chamans*, & en eut *Jacques de Brunet*, Baron de Pujols & de Castelpers, Vicomte d'Ambialet, &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de Clérac, employé en plusieurs négociations par le Roi *Louis XIII.* Il laissa de *Marguerite du Faur-Pibrac*, l'une des Dames de la Reine, *Louis de Brunet*, Baron de Pujols, & de *Castelpers*, Vicomte d'Ambialet, Seigneur de Lestelle, &c. &c. Député de la noblesse d'Agenois aux Etats Généraux du Royaume, convoqués en 1651, qui fut tué au siège de Libourne, combattant pour le service du Roi pendant les troubles de Guyenne. Il avoit épousé *Anne de Castelpers*, Vicomtesse de Panat, de Cadars, &c. qui le rendit père de *Louis-Joseph de Brunet de Pujols-Castelpers*, Marquis de Villeneuve, Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, Baron des Etats de Languedoc, Lieutenant de Roi en cette province, puîné, qui a laissé des enfans d'*Elisabeth de la Croix de Castries*, & de *Jean-Samuel de Brunet de Pujols-Castelpers*, Vicomte de Panat, d'Ambialet & de Cadars, qui étoit l'aîné. Il épousa

10 MERCURE DE FRANCE.

en 1659 *Jacqueline d'Espinchal*, dont *Joseph de Brunet de Pujols-Castelpers*, Vicomte de Panat & de Cadars, Baron de Pujols, &c. qui fut pendant long-temps Capitaine de Dragons, ainsi que trois de ses freres. Il épousa en 1700 *Marie de Toulouse-Lautrec*, Vicomtesse de Montfâ, dont il a eu, outre plusieurs enfans morts au service, *Jean*, Evêque d'Evrie (1), & *Joseph*, Vicomte de Panat, de Cadars & de Montfâ, Chef d'Escadre des Armées Navales du Roi, qui a plusieurs enfans de *Marie-Françoise de la Rochefoucauld-Langeac*, mariée en 1750.

(1) Prélat respectable à tous égards, qui joint à la plus haute vertu & aux plus grands talens toutes les qualités du cœur & de l'esprit : chéri & honoré de la confiance des trois illustres Prélats qui se sont succédés dans l'Archevêché d'Alby, il l'est de même aujourd'hui du Cardinal qui occupe ce Siège, & qui, par la supériorité du génie, la régularité & la douceur des mœurs, l'aménité du caractère & de l'esprit, est un des grands ornemens de l'Eglise & de l'Etat, & dont le suffrage est le sceau du mérite.



ODE anacréontique. Portrait de *Thémire* :
A Mlle GAUDIN DU PLESSIS,

SANS le penser *Thémire* est belle ;
Elle enchante sans le savoir :
Et quand tout fléchit devant elle ,
Seule elle ignore son pouvoir.

L'art , d'accord avec la nature ;
Semble embellir tous ses appas ;
Vénus lui prête sa ceinture ,
Et l'amour applaudit tout bas,

Par un mélange salutaire
De gaité vive & de douceur ,
Les *Ris* la prendroient pour leur mère ;
Et la *Sageſſe* pour sa ſœur.

Son cœur ſenſible , ſans foibleſſe ;
Fournit un trésor peu connu ;
C'eſt le ſiège de la tendreſſe ,
Et le trône de la vertu.

Pour la propoſer en exemple ;
Et rendre ſon culte éternel ,
L'*Amitié* lui bâtit un temple ,
Et les *Grâces* dreſſent l'autel.

Par l'A.... J. D. L. C. D. J.

A Angers.

VERS à mettre en vaudeville, ou en romance.

PRENONS le temps comme il vient,
Mon cher ami *Blaise* ;
Toi, tu n'es content de rien,
De tout je suis aise.

D'avoir passé tes beaux jours,
Le chagrin te ronge.
Dans le vin, ris des amours,
C'est songe pour songe.

Lorsque je vois une beauté
Ingratte, infidelle ;
Je reprends la liberté,
De changer comme elle.

Tout est plaisir ou tourment,
Selon le génie.
Ecoutes le sentiment,
Fuis ce qui t'ennuie.

Dès que l'if de ton jardin
A l'ennui t'expose ;
Arraches-le de ta main,
Planter - y la rose.

J'aime & respecte les dieux,
Les Rois & ma mie,
Et je suis toujours joyeux
Par philosophie.

Par M. B....

MADRIGAL à M.....

LE plus riche trésor que le Ciel nous dispense,
Est la foi , jointe à l'espérance ,
Par les nœuds de la charité.

De votre insensibilité

Je saurai triompher , par leur secours céleste ;
La foi vous convaincra de ma sincère ardeur :
L'espérance osera vous présenter mon cœur ;
La charité fera le reste.

Par M. DE CHOSNE.

Ceci n'est que la correction d'une pièce déjà imprimée , mais très-différemment , dans le Mercure , dans plusieurs recueils , & parmi les vers qui sont à la suite de MELEZINDE , Tragicomédie du même Auteur.

VERS à M. . . . qui avoit envoyé au Chevalier DE JUILLY - THOMASSIN un nouveau recueil de contes en vers dont il étoit auteur.

TU nous donnas jadis des leçons de sagesse ;
Organe de *David* , tu nous le retraças :
De *Boccace* à présent que tu peins bien l'ivresse ! ..
Mais il falloit finir par où tu commenças.

RÉPONSE à la première idille de MOSCHUS, où est introduite *Vénus* redemandant son fils, & traduite dans le deuxième *Mercur* d'Avril 1765, page 9.

JE l'ai trouvé cet enfant plein de charmes ;
 Ce traître amour échappé de tes bras :
 Triste *Vénus*, arrête ici tes pas ;
 Je l'ai trouvé, mais sans carquois, sans armes
 Et sans bandeau. Ne t'inquiètes pas
 Par quel hasard il a loin de sa mère
 Perdu ses dards & revu la lumière.
 Mais seulement si tu crains de nouveau
 Qu'il ne t'échappe en son humeur légère ;
 Ou sur les yeux remets-lui son bandeau,
 Ou montre-toi sous les traits de *Glycère*.

Par M. TRICÔT.

Le Baiser. Pastorale.

TE souvient-il, jeune Bergère ;
 De ce beau, de cet heureux jour,
 Où, sur un trône de fougère,
 Tous deux nous connûmes l'amour ?
 L'aurore

L'aurore venoit de paroître ;
Mille oiseaux , sous l'ombre d'un hêtre ,
Célébroient tes charmes naissans ;
Et de *Flore* l'amant fidèle ,
Zépher ramenoit sur son aîle
Les ris, les jeux & le printems.

D'un ruisseau l'onde claire & pure
Voloit sur un tapis de fleurs ;
Le calme heureux de la nature
Se réfléchissoit sur nos cœurs.
Nous étions seuls dans le bocage ;
Tes attraits , mes desirs , notre âge ,
Que de titres pour être heureux ! ...
L'amour instruisit la jeunesse.
Desir , pudeur , amour , yvresse .
Tout a favorisé nos vœux.

Depuis ce jour , belle *Glycère* .
Je trouve par-tout tes appas :
Dans chaque bosquet solitaire
Je vois la trace de tes pas.
Si je sens le frais du zéphire ,
Je dis , « c'est elle qui respire ;
» Son souffle vient me caresser » .
Alors (ô volupté puissante !)
Les fleurs n'ont plus rien qui me tente ;
Je ne sens plus que ton baiser.

Par M. COSTARD , fils.
B

SUR le naturel, dans les ouvrages d'esprit.

IL est des termes si souvent répétés & rendus si familiers par l'usage, qu'on croiroit se deshonorar en avouant de bonne foi qu'ils ne réveillent souvent dans l'âme qu'une idée confuse ou qu'un sentiment équivoque. Plus jaloux du frivole avantage de paroître aussi intelligent que les autres, que du mérite réel d'étendre ses idées & de multiplier ses connoissances, on reçoit avidement & sans examen un préjugé obscur, où bisatze, comme une notion claire & distincte qui ne peut être que l'ouvrage de l'âme attentive & le fruit de la méditation.

Je ne fais par quelle fatalité il arrive, dit à ce propos un homme d'esprit, que les choses dont on parle le plus dans le monde sont celles que l'on y connoît le moins. Pour moi, sans recourir sur cette énigme prétendue à des recherches chimiques & inutiles, il me semble qu'on en trouve naturellement la clef, soit dans l'inattention & la frivolité de la plupart des hommes, soit sur-tout dans leur indif-

férence pour la vérité des objets étrangers à leurs intérêts & à leurs passions.

Mais, sans prétendre ici renouveler contre les travers de l'esprit humain une espèce de lieu commun tant de fois rebattu, toujours inutile & peut-être indécent à mon âge, & quelle que soit la cause de cette ignorance honteuse, c'est sur-tout en matière de goût qu'elle est plus sensible & plus commune, parce que tout y est soumis à une analyse délicate & à une théorie presque imperceptible à la multitude.

Qu'est-ce que le naturel dans les ouvrages d'esprit? Cette question paroîtroit peut-être injurieuse au Lecteur le plus superficiel ; il n'est rien dont on parle plus souvent dans le monde. On veut du naturel par-tout dans les ouvrages de l'art, dans les productions de l'esprit, dans la conversation, dans les mœurs. Si le goût a ses secrets particuliers & ses espèces de mystères, dont l'intelligence n'est donnée qu'aux connoisseurs délicats & à un petit nombre d'esprits épurés & d'un ordre supérieur, cette partie semble être au moins du droit commun & du ressort de l'humanité en général. Chacun se croit juge né sur cet objet ; il semble en un mot que pour saisir le naturel, & l'apprécier avec justesse, il fût de ce sentiment aveugle

28 MERCURE DE FRANCE.

& borné que la nature distribue également à tous les hommes, & dont l'action, plus sûre que celle de la Raison même, est indépendante de la réflexion & de l'étude.

Or ce préjugé, presque général, mais qui ne s'annonce qu'avec restriction & avec réserve, n'est-il pas une suite des fausses idées que l'on se fait ordinairement de ce terme ?

Lorsqu'on ignore les principes généraux d'un art, oseroit-on prononcer sans extravagance si tel ouvrage qu'on examine y est conforme ou s'en écarte ? Cette folle confiance ne peut être que le travers de ces esprits déréglés & follement présomptueux, dont la foule, toute grande qu'elle est aujourd'hui, est néanmoins toujours ridicule. Mais s'agit-il de juger si un ouvrage de goût est naturel ou non, chacun croit rentrer aussi-tôt dans ses droits en prenant avec assurance le ton décisif & sans appel. Cependant qu'est-ce que ce naturel, si facile à discerner en apparence ? En quoi consiste-t-il ? Si l'on s'en tient au préjugé presque général, l'on n'entend guères par-là qu'une qualité particulière du style propre des sujets médiocres, une certaine liberté, aimable ennemie de l'art & de la contrainte, une heureuse facilité à rendre sans travail & sans gêne les idées

les plus simples & les plus riantes. Si l'on veut prendre ce terme suivant le sens propre & l'idée la plus présente à l'esprit ; le naturel , beaucoup plus étendu dans sa sphère , consiste dans l'imitation exacte & l'expression fidelle des différens objets que nous offre la nature , & pour parler avec encore plus de justesse , dans le rapport sensible & la ressemblance parfaite qui se trouve entre l'imitation & l'idée que nous nous formons de ces mêmes objets.

Or, suivant cette définition si simple & si facile , il me semble qu'on peut distinguer pour le naturel comme pour le beau , dont il est la base , deux espèces particulières & tout-à-fait distinctes ; car , de même que les maîtres de l'art appellent beau éternel & indépendant de toute institution , cette beauté , qui résulte de l'ordre , des proportions réciproques & du rapport marqué de toutes les parties à un point fixe & nécessaire ; de même il me semble qu'on peut appeller naturel essentiel , pour ainsi dire , de tous les pays & de tous les temps , celui qui naît de la représentation parfaite des objets tels que nous les fournissent constamment l'imagination & la nature , & pour suivre cette comparaison jusqu'à la fin , de même qu'il est une autre sorte de beau qu'on nomme *d'opinion & de*

mode, parce qu'il est la suite des préjugés établis dans un temps & pros crits dans un autre. Ainsi, l'on peut dire qu'il est une seconde espèce de nature, de naturel arbitraire & de goût relatif aux préjugés dominans, & à une sorte de convention établie par la coutume.

Cette distinction paroîtroit peut-être frivole ou bizarre à bien des gens : parler d'un naturel arbitraire & d'opinion, c'est joindre deux idées qui semblent se combattre & s'exclure. C'est un assemblage monstrueux en apparence : cependant j'imagine que ce qui révolte d'abord un esprit prévenu, devient aux yeux de tout observateur attentif une des règles les plus nécessaires de la saine critique, un des principes les plus incontestables du bon goût ; & pour appuyer ceci par des exemples toujours plus sensibles & plus démonstratifs en matière de goût, que des raisonnemens abstraits ou prolixes ; c'est sans doute faute de ce discernement si utile qu'il arrive tous les jours qu'en lisant les précieux restes de l'antiquité, chef-d'œuvres immortels du naturel & du beau dans tous les genres, l'on est choqué de rencontrer à chaque instant mille traits qui heurtent des opinions chéries & décidées qu'on croyoit universelles. C'est parce qu'on

ignore cette différence essentielle, ou parce qu'entraîné par la force irrésistible de l'habitude, on prétend ramener tout à ses opinions & à ses usages; c'est, dis-je, par cette ignorance & cette injustice volontaire, qu'il arrive tous les jours qu'on condamne avec tant de précipitation & de hauteur ces traits simples & ingénus, ces peintures naïves & délicates des mœurs & des usages antiques, partie la plus intéressante d'un ouvrage aux yeux des Lecteurs contemporains, mais obscurcie par le temps & presque entièrement perdue pour la postérité.

Car de tous les préjugés dont le charme nous séduit & nous aveugle, il n'en est pas de plus impérieux, de plus difficiles à surmonter, ni contre lesquels nous puissions moins nous précautionner & nous défendre, que ceux que nous avons reçus dans la plus tendre enfance, que nous voyons consacrés en quelque sorte par un consentement unanime, qui fixent & déterminent le caractère du siècle où nous vivons, & les mœurs de la nation qui nous a vu naître. Pénétrés de ces opinions, dont la folie s'accroît de jour en jour par l'habitude, accoutumés à les considérer en nous comme l'ouvrage de la nature même, comme une partie intime de notre être,

32 MERCURE DE FRANCE.

comme les attributs indispensables de l'humanité, elles deviennent la règle indispensable de nos jugemens & la mesure selon laquelle nous approuvons ou condamnons sans ménagement ce qui s'en approche ou s'en écarte.

Or, de combien d'injustices & d'arrêts bisarres cette folle prévention n'est-elle pas la cause ? Combien cette ridicule illusion de l'amour-propre ne nuit-elle pas réellement à nos plaisirs ? Sur combien de beautés ne ferme-t-elle pas les yeux, semblables à ceux dont la vue trop foible, ne distingue les objets qu'à l'aide d'un verre trompeur qui les défigure, ou plutôt (car telle est la singularité du travers où l'on donne librement !) semblables à ces extravagans qui dédaignent l'usage de deux bons yeux dont la nature les a pourvus, pour ne rien voir que confusément à travers un crystal qui les éblouit & qui les brouille, nous ne voulons voir l'antiquité, pour ainsi dire, qu'à travers les prestiges de l'opinion & de la coutume qui nous assiégent, nous ne jugeons de ses mœurs & de ces usages que par rapport à ceux qui nous sont familiers, & qui seuls nous paroissent naturels & raisonnables. Un coup d'œil attentif de la raison nous rendroit plus équitables & nous découvreroit à coup sûr

dans tout ce qui a rapport à ces usages & à ces mœurs, mille beautés réelles que nous perdons, tandis que le préjugé, qui nous obsède, ne nous y montre à travers la fausse délicatesse de nos mœurs que la grossièreté & la rudesse de la nature dans son enfance & le ridicule dont il est l'arbitre.

Lorsqu'*Homère*, le créateur & le modèle de l'art, nous peint à grands traits ses dieux & ses héros; lorsqu'il nous fait voir l'olimpe ébranlé par un coup d'œil de Jupiter; un Dieu franchissant d'un seul pas les deux extrémités du ciel; une armée en marche comme un feu dévorant qui, poussé par la tempête, consume la terre devant lui; lorsqu'il nous peint les trois Grâces compagnes assidues de la beauté, par qui seules elle séduit & triomphe, & cette ceinture mystérieuse de *Vénus*, où la nature fait rassembler avec tant d'art tout ce qui fait aimer & plaire; toutes ces idées, & tant d'autres sublimes ou délicates nous ravissent, nous transportent, & font nécessairement sur les âmes sensibles de tous les pays & de tous les temps la même impression qu'elles faisoient il y a deux mille ans sur la Grèce savante. Voilà ce beau essentiel, ce naturel indépendant de l'opi-

nion qui se fait sentir également aux hommes polis de tous les siècles.

Mais le même *Homère*, toujours inimitable dans l'art de varier ses portraits, sans s'écarter de la nature telle qu'elle s'offroit à lui, nous peint-il d'après elle les mœurs simples & ingénues de ses héros ; nous expose-t-il sans artifices les mystères de la mythologie alors reçue & accréditée ; nous fait-il voir *Achille* & *Patrocle* préparant de leurs propres mains un repas assez grossier ; la fille d'*Alcinoüs* occupée avec ses femmes à laver ses robes à la fontaine ; les débauches de ces dieux, leurs querelles indécentes & cette foule d'idées bisarres à qui l'erreur aveugle donnoit alors la force de la vérité ? tout nous paroît bas & extravagant, hors de la nature ou indigne d'elle : tout nous révolte en un mot, & c'est alors que le bon *Homère* nous paroît sommeiller, selon l'expression d'*Horace*.

Au lieu de nous montrer au ton de l'antiquité & de travailler, comme l'a dit un habile critique de nos jours, en nous rendant toutes ses idées familières, à devenir Grecs ou Romains ; lorsque nous lisons les uns & les autres, nous voudrions, au contraire, qu'ils ne s'offrissent à nous que sous les dehors qui nous sont propres, & qu'ils

dévinssent François pour nous plaire. Entrés du faux brillant de nos mœurs, fiers du domaine suprême qu'un goût merveilleux pour les bagatelles nous fait exercer sans rivaux dans le frivole empire de l'opinion & des modes, gâtés par la foiblesse de nos voisins qui nous étudient, nous raillent & nous imitent ; accoutumés en un mot à nous considérer comme les arbitres souverains du bon goût & des grâces, nous rejettons avec dédain tout ce qui s'écarte de nos idées ; tout ce qui nous est étranger nous paroît barbare ou ridicule. Or, si nous voulions cependant nous rapprocher pour un instant de la nature, & si l'on pouvoit, dans les choses qui sont purement dépendantes de la coutume, rappeler ce principe à l'imitation, règle universelle du beau dans tous les genres, il seroit bien facile sans doute de démontrer, par la comparaison, que cette heureuse simplicité des premiers temps, cette candeur vertueuse, que nous nommons rudesse, est bien plus noble & plus précieuse aux yeux de la raison, que ce vain attirail de petits soins, de bienséances minutieuses qui n'ajoutent à nos manières qu'au détriment de la nature & de la vérité.

Mais ce n'est pas seulement par rapport à ces usages frivoles que l'opinion, qui les

B vj

établir & les change à son gré , met tant de différence entre les siècles & les nations diverses, son empire illimité s'étend en quelque sorte presque sur les passions même, les resserre ou les développe, les contraint ou les précipite à son gré, & les met pour ainsi dire à l'unisson des préjugés dominans. Un exemple rendra cette idée plus sensible.

Achille brûlant pour *Iphigénie*, insulte publiquement sur nos théâtres à l'injustice & à la cruauté des dieux qui demandent le sang de son amante. En vain *Iphigénie*, aussi généreuse qu'elle doit l'être pour nous plaire, oubliant sans balancer le soin de sa passion & de ses jours, prétend-elle s'immoler au salut de la Grèce ? Il jure de la sauver malgré elle, en dépit de *Calchas* & des Dieux mêmes. C'est en général sous ces traits que *Racine*, le plus naturel de nos Poètes, le plus habile à peindre une passion dont il connoissoit tous les mouvemens & toute l'impétuosité, le plus inimitable sur-tout dans l'art de rapprocher de nos mœurs les héros d'Athènes & de Rome ; c'est, dis-je, sous ces traits qu'il nous peint les transports du fils de *Pélée* ; c'est sous ces mêmes traits que nous concevons désormais la passion dans une scène de ce

caractère. Quels doivent donc être nos sentimens ou plutôt nos dégoûts lorsqu'*Euripide* nous fait voir ce même *Achille*, trop fidèle au vain respect établi par la religion pour les personnes librement dévouées aux Dieux, refusant de s'armer pour *Iphigénie*, à moins qu'elle-même n'y consente ? Ce scrupule nous paroît plat sans doute ; cette délicatesse imbécille, plus digne du pieux *Enée* que du bouillant *Achille*.

Détrompés depuis près de deux mille ans par les idées les plus pures & les plus sublimes de toutes les absurdités de la fable ; accoutumés avec raison à respecter beaucoup moins cette foule de divinités bisarres que le dernier des héros de l'histoire, nous n'imaginons pas assez combien ces erreurs, toutes monstrueuses qu'elles sont & ces extravagances consacrées, agissoient fortement sur les esprits. *Homère*, malgré les histoires scandaleuses qu'il nous a faites de ses Dieux, ne parle sans cesse que du respect qui leur est dû. *Euripide*, en peignant d'après lui son héros bouillant, impétueux, effréné, ne prétend point en faire un contempteur impie de la divinité. *Achille* méprisant les Oracles de *Calchas*, & résolu de disputer aux Dieux leur victime, eût peut-être révolté *Athènes*. *Achille*

38 MERCURE DE FRANCE.

pieusement circonspect , craignant de s'opposer au généreux dévouement de sa maîtresse , eût à coup sûr été sifflé du parterre. Telles sont les différences sensibles que les préjugés divers de la religion & de l'honnêteté doivent mettre nécessairement dans les dehors & l'apanage extérieur des mêmes passions. Telles sont , pour m'en tenir à ce petit nombre d'exemples , les contrastes & les bisarreries de l'opinion ; tel est enfin ce naturel arbitraire qu'une étude exacte des mœurs & une sage précaution contre la force des préjugés domestiques peut seul apprendre à discerner avec équité.

Or , ce discernement est-il aussi facile qu'on se l'imagine d'ordinaire ? Est-il possible même , quelque avantage qu'on lui suppose d'ailleurs , à une âme privée de cette finesse de goût , de cette sensibilité délicate qui s'épure & se perfectionne à proportion que les idées se multiplient ; est-il donc , dis-je , possible à une âme ainsi dépourvue de saisir avec précision , de sentir avec transport le naturel le plus vrai , & les beautés les plus universelles ?

Malgré les comparaisons tant de fois répétées & presque toujours fausses , il n'en est pas du naturel & du beau dans les ouvrages d'esprit comme dans les chefs-

d'œuvres de la peinture : *ut pictura, poesis*, dit *Horace* ; c'est-à-dire , suivant la pensée de ce Poëte , que comme la peinture ne doit offrir aux yeux les objets qu'avec l'expression la plus naturelle & la plus sensible , la poésie ne doit rien présenter à l'esprit que sous les couleurs les plus naïves & les plus faillantes , c'est-à-dire , que la perfection de l'une & de l'autre consiste dans la justesse , la multitude & la vérité des images. Mais la peinture , plus bornée dans sa sphère , ne s'attache guères qu'à l'écorce des objets , elle ne saisit dans une action qu'un instant unique & indivisible ; elle n'embrasse , pour ainsi dire , que les dehors & l'extérieur de la nature ; il ne faut , pour apprécier ses beautés , ni cette étendue de génie qu'exige la poésie , immense dans son objet , ni cette connoissance profonde des passions , cette science intime du cœur , dont elle développe par degrés tous les mouvemens & tous les ressorts , ni enfin ce goût universel du beau , du vrai , du naturel dans tous les genres qu'elle embrasse & qu'elle réunit. Il suffit , pour sentir toute la perfection d'un tableau , d'un œil accoutumé à discerner avec facilité les rapports & les différences qui se rencontrent dans les choses qui l'environnent , & d'un retour nécessaire de l'âme sur l'im-

40 MERCURE DE FRANCE.

pression qu'elle reçoit des sens. Il faut ; pour saisir dans toute leur étendue les beautés les plus simples de la poésie & de l'éloquence , une âme accoutumée à réfléchir sur ses idées , & douée de cette précision de goût , de cette espèce d'infailibilité qui ne peut être l'ouvrage que du travail & de la méditation ; l'on peut dire en un mot qu'il en est du beau le plus naturel & le plus simple , comme de ce tableau d'*Iphigénie* en Aulide , si célèbre dans l'antiquité , où le peintre ayant épuisé dans les différens témoins de cette scène sanglante toutes les gradations de la douleur , met un voile sur la tête d'*Agamemnon* , laissant par cet ingénieux artifice aux spectateurs eux-mêmes à imaginer ce qu'il n'avoit pu peindre. S'il est dans un ouvrage d'esprit quelques endroits plus frappans , dont le charme naturel affecte l'âme au premier coup d'œil , il est toujours aussi dans ces mêmes beautés quelques rapports moins sensibles , une certaine délicatesse plus exquise , quelque perfection ultérieure en un mot qui ne se découvre qu'à proportion qu'on a plus de goût & de lumières.

Mais ce n'est pas sous une idée aussi étendue que l'on conçoit ordinairement le naturel. L'on n'entend guères , comme je l'ai dit d'abord par ce terme , qu'un carac-

tère particulier du style, une certaine simplicité modeste, également éloignée du bel esprit & du sublime, une élégance plus familière & moins concertée, une sorte de négligence & de mollesse analogue aux idées les plus faciles & les plus naïves; un ouvrage naturel, en un mot, selon l'idée que l'on attache ordinairement à ce terme, est pour ainsi dire le *labor in tenui* dont parle *Virgile*. Il semble que ce caractère de perfection soit incompatible dans un ouvrage avec la profondeur des pensées, l'élévation des sentimens, la pompe & la majesté des images. Cherche-t-on quelques exemples sur cette matière, ce n'est guères que dans ces ouvrages, ennemis de l'exactitude & de la gêne, où les idées les plus riantes, les objets les plus familiers, présentés sans recherche & sans travail en apparence, n'offrent rien à l'esprit dont il ne puisse jouir sans effort. *Deshoulières, la Fontaine, Térence*, tous ces auteurs chéris des Grâces, où l'on retrouve ce ton du cœur, cet air de volupté & d'indépendance, voilà les seuls modèles que l'on connoisse & que l'on cite ordinairement dans ce genre. Imaginer que *Bosquet*, le plus véhément de nos orateurs, le seul éloquent parmi tant d'hommes dits, comme l'a dit un bel esprit de ce

42 MERCURE DE FRANCE.

siècle ; que *Corneille*, le plus sublime de nos Poètes, puisse être aussi naturel que tous ceux dont je viens de parler ; dire qu'ils ne sont vraiment sublimes qu'à proportion qu'ils sont plus naturels, c'est une espèce de paradoxe qui révolte le préjugé ; c'est confondre les genres & renverser les idées. C'est pourtant dans ce prétendu paradoxe, comme on l'a démontré plus d'une fois, que consiste tout le mystère de l'art.

Parmi les différens caractères de l'éloquence, qui tous supposent le naturel comme le principe & la mesure de leur perfection, il n'en est peut-être aucun qui soit plus strictement attaché que le sublime aux loix les plus précises de l'imitation.

L'on peut, dans un ouvrage de pur amusement sophistiquer à son gré un sentiment agréable, porter le raffinement & la délicatesse un-peu au-delà des bornes prescrites par le bon goût & la raison : cette petite métaphysique brillante & frivole qui se répand par-tout aujourd'hui en est la preuve. Elle ne manque pas de partisans, elle séduit l'amour-propre d'une foule de Lecteurs profonds en bagatelles, &, ravis de leur pénétration lorsqu'ils s'imaginent saisir tous les détours d'une analyse imperceptible aux autres : il n'en est pas

ainsi du caractère d'éloquence dont nous parlons ; tout ce qui est dans ce genre au-delà du naturel & du vrai , est dès-lors défectueux & ridicule. Le sublime , comme on l'a défini plus d'une fois , n'est ici autre chose que le vrai , le grand & le nouveau réunis dans une même idée , mais le vrai le plus précis , le nouveau le plus naturel & le plus vrai , le grand le plus exact & le mieux proportionné , pour ainsi dire. Or , qu'attendre de cet essor heureux ennemi de l'art & de la contrainte , qui seul peut enfanter une idée pareille , si ce goût précieux de la nature n'en modère l'impulsion au défaut des règles trop foibles dans ces instans ?

Il en est d'un esprit qui s'élève au sublime , comme d'un athlète qui s'élance avec rapidité dans la carrière. Une attention scrupuleuse aux loix du mouvement ralentiroit sa marche & l'empêcheroit de parvenir jamais au but ; une impétuosité sans règle & sans frein épuiserait bientôt son haleine ou l'emporteroit d'autant plus au-delà du terme qu'il se seroit efforcé d'y arriver plutôt : il n'y a qu'un coup-d'œil juste de l'espace & des bornes , qui puisse lui apprendre à tempérer sa course & à la fixer avec attention. Or , ce coup-d'œil si-tare , qui dans tous les genres distingue

44 MERCURE DE FRANCE.

le génie de l'emportement & du délire, c'est en matière de goût, ce sentiment exquis de la nature dont elle donne le principe aux âmes supérieures, mais qui ne tient sa justesse que de l'art & de la réflexion.

Il me seroit bien facile d'appuyer par des exemples sans nombre ce que je viens de dire du sublime ; il n'est peut-être aucun genre plus stérile en modèles, ni plus fécond en exemples des défauts. Il me seroit aussi fort aisé de prouver des différens caractères de l'éloquence ce que j'ai avancé de celui-ci ; mais je borne ces réflexions, présentées sans liaison & sans ordre, & qui ne rappelant d'ailleurs que superficiellement à l'esprit des idées qui vous sont plus familières & plus connues qu'à moi, n'ont aucun attrait pour fixer l'attention. Je finis par celle-ci.

Je dis du naturel comme du sublime, dit un habile observateur de nos jours, en commençant un chapitre sur cette matière : pour moi, Messieurs, je dis du naturel comme on dit du beau : le sublime, borné dans sa sphère, ne convient qu'aux sujets grands & pompeux par eux-mêmes ; le naturel, comme le beau, convient à tous les sujets ; le naturel est au beau en général ce que sont en géométrie les trois dimen-

sions de l'éendue : sans lui le sublime n'est que vaine enflure, la naïveté n'est que pesanteur & rudesse, la délicatesse n'est qu'afféterie ; le raffinement n'est que fausse subtilité ; le naturel, en un mot, est dans le discours ; si l'on peut se servir de cette comparaison, comme ce principe universel dont parle *Virgile* dans la matière, répandu dans un vaste corps ; il en lie intimement toutes les parties, conserve à chacune la forme qui lui est propre, distribue par-tout avec mesure la chaleur & l'activité, cachant sur-tout, & ceci est le chef-d'œuvre, cachant sous l'air le plus facile & le plus simple l'art industrieux qui le produit, & réalisant dans les ouvrages de l'esprit ce que dit le *Tasse* des jardins fabuleux d'*Armide*, *Parte che tutto fa nulla si scopre.*



MADRIGAL à Mde M.

EH quoi ! des soins , de la parure ?
 Belle *Iris* , vous n'y pensez pas ;
Vénus n'avoit qu'une ceinture ,
 Et n'en avoit que plus d'appas.

EPIGRAMME.

QUE sentez-vous , mon camarade ?
 disoit *Purgon* à *Lucas* expirant.
 Hélas ! répondit le malade ,
 Monsieur , je sens ... un ignorant.

G. DE NEVERS.

EPI TAP H E.

CY gît Monsieur des *Mignardieres* ,
 Homme de grande qualité.
 Les hommes ne le virent guères ,
 Et les femmes l'ont évité.
Requiescat.

*A Mde*** qui faisoit du feu elle-même.*

ZÉLIS allumoit du feu,
Et se trouvoit fort en peine.
L'*Amour* la voyant, ce Dieu
Accourt à perte d'haleine....
Prenez, dit-il, mon flambeau,
C'est l'*Amour* qui vous le donne;
Mais ayez soin que personne
N'en soit réduit au tombeau.
Il dit : j'étois auprès d'elle ;
Pour moi ce fut un malheur ;
Car soudain une étincelle
Se glisse au fond de mon cœur.
Cette étincelle inhumaine
S'enflamme de jour en jour :
Ah ! Zélis, qu'il vous souvienne
Du précepte de l'amour.

P. M. B. L.



Le Chat & la Souris , fable.

UN chat guettoit une souris :
 La faim , la soif , en patience ,
 Il endureit & jours & nuits ,
 Se nourrissant de l'espérance
 D'en faire tôt ou tard le prix
 De ses soins & de sa constance.
 Arrive enfin l'heureux moment
 Où du chat plein de joie
 La souris fut la proie.

Mais qu'en fit-il ? ce que fait un amant
 D'un cœur qu'il a trouvé le secret de surprendre ;
 Il s'en amuse & la quitte à l'instant ;
 C'étoit assez pour lui du plaisir de la prendre.

Par M. DAREAU , de Guéret dans La Marche.



LETTRE

LETTRE d'un Citoyen de Beauvais à l'Auteur du Mercure.

J'ADMIRE, Monsieur, avec toute la France le *Siège de Calais*, dont M. de Belloy vient de l'enrichir ; mais je ne puis m'empêcher de réclamer, pour ma patrie, contre quatre vers de cette Tragédie. Les voici :

*Attendez-vous , amis , ainsi que dans Beauvais ,
Que le soldat féroce , avide de forfaits ,
Sur le sein palpitant des femmes égorgées
Traîne vos fils sanglans , vos filles outragées ?*

La fiction est, sans doute, permise aux Poètes, mais le *quidlibet audendi* d'Horace a ses règles & ses bornes. Il leur est permis de feindre, c'est-à-dire, de supposer ce qui d'une part est possible, & de l'autre, ne contredit pas les faits. Or, rien n'est plus contraire à la vérité de l'histoire que ce tableau des *filles outragées dans Beauvais par la férocité du soldat vainqueur*.

Beauvais n'a point été pris d'assaut ; il ne l'a pas même été du tout. Deux fois les ennemis du nom François furent forcés,

C

50 MERCURE DE FRANCE.

par la valeur des Beauvaisins, d'abandonner le projet de s'emparer de leur Ville.

En 1433 un détachement Anglois, qui s'y étoit introduit par surprise, fut passé au fil de l'épée.

Le siège de 1472 sera à jamais mémorable, & personne n'ignore que les efforts héroïques des habitans, sans distinction de sexe, sauverent la France, en obligeant *Charles le Hardi* de se retirer, après six semaines d'attaque & des assauts sanglans,

Falloit-il donc que la gloire, si justement acquise par les Beauvaisins, fût sacrifiée à celle des habitans de Calais & au plaisir du Théâtre François? Ni l'un ni l'autre ne l'exigeoient, & je présume aisément qu'à cet égard je suis parfaitement d'accord avec *M. du Belloy*.

J'ose vous prier, Monsieur, de faire passer au Public des réflexions qui ne sont nullement l'effet de la critique, & que le seul patriotisme a dictées. Le moyen de ne pas être patriote quand on a lu le *Siège de Calais*!



*A M. DE LA PLACE , auteur du Mercure.
Sur M. RAMEAU.*

EN lisant votre *Mercur*e de Mars , j'y ai trouvé avec le plus grand plaisir , Monsieur , une lettre que *M. Rameau* écrivit en 1727 à *M. Houdart de la Motte*, pour lui demander des paroles d'Opéra. L'intérêt que je prends à la gloire de ce célèbre Musicien , m'a porté à lire avec attention cette lettre , où j'ai reconnu la force & l'énergie avec lesquelles ce grand homme s'exprimoit toujours dès qu'il raisonnoit sur son art. Mais j'ai été sensiblement touché de le voir dans la nécessité de justifier de ses talens & de les parer , pour ainsi dire , aux yeux de *M. de la Motte* , qui paroissoit les dédaigner , & qui n'étoit pas assez courageux pour courir le risque de confier ses vers lyriques au savoir d'un Musicien dont les grands talens n'étoient encore qu'annoncés. J'ose penser , à la gloire de *M. de la Motte* , que , malgré son enthousiasme pour *M. M. Campra , Destouches* , & autres compositeurs de ce temps-là qui tenoient la scène lyrique , il leur eût préféré *M. Rameau* s'il avoit pu deviner & pressentir , dans

C ij

quelques ouvrages fugitifs de ce dernier, ce génie qui devoit, six ans après cette époque, étonner les Maîtres de l'art & le Public (1).

Avec quel transport d'admiration M. de la Motte n'eût-il pas réparé sa faute, s'il avoit pu alors entendre seulement le premier monologue de son acte de *Pigmalion*, comme il a été mis en musique par celui à qui il refusoit des paroles ! Le Poète n'eût-il pas été aux genoux du Musicien ?

(1) Dans l'Opéra d'*Hyppolite & Aricie*, donné le premier Octobre 1733, des Musiciens dignes de foi, m'ont assuré qu'aux premières représentations de cet Opéra M. Campra, étonné de ce genre nouveau de musique, s'étoit écrié : *Voici un homme qui nous chassera tous !* Cet éloge fait autant d'honneur à M. Campra qu'à M. Rameau.

M. de Montclair, un des zélés antagonistes de M. Rameau, dont il décrioit la personne & les ouvrages, ne put s'empêcher, à la sortie d'une des représentations des *Indes Galantes*, d'aller à lui pour le complimenter d'après le plaisir qu'il venoit d'éprouver lui-même. M. Rameau, qui le voyoit aussi mal-adroit dans sa louange qu'il l'avoit été dans ses critiques, lui dit : *l'endroit que vous louez, Monsieur, est cependant contre les règles, car il y a trois quintes de suite* : ce qui, pour les compositeurs bornés, est une faute grave, que M. de Montclair avoit souvent reprochée à M. Rameau. Le premier ne sut que répondre.

Je tiens cette anecdote de M. Rameau même.

ou pour mieux dire , M. *de la Motte* n'eût-il pas été assez juste pour reconnoître que le Musicien étoit plus Poëte que lui ? enfin , n'eût-il pas été forcé de rendre à ce génie créateur un hommage de la force de celui de l'Abbé *Pellegrin* , qui à une répétition d'un acte d'*Hyppolite* , ému & transporté , déchira devant tout le monde le billet de garantie que lui avoir fait M. *Rameau* pour ses paroles ?

J'ai beaucoup connu & même fréquenté cet homme célèbre. Depuis 1749 que je suis sorti de ma province pour venir habiter ces pays-ci , j'ai toujours couru après les oracles de ce grand homme , que j'attrapois où & comme je pouvois. Il m'a toujours paru sensible au desir que je marquois de les entendre. Ma reconnoissance , sur ce que j'avois appris dans ses livres , le flattoit. En effet , je ne dois qu'à sa *génération harmonique* d'avoir connu l'harmonie dans ses principes , & à ses Opéras d'en avoir senti les effets.

Etant fort jeune en 1744 , dans un âge & une province où je devois avoir peu vu & entendu , je conçus l'idée de faire un Opéra. Quelle terrible machine , pour un jeune homme sans expérience ! Les lumières que j'avois acquises jusques-là servirent au moins à me faire appercevoir l'insuffi-

34. MERCURE DE FRANCE.

sance de mes talens pour une entreprise de cette importance. J'eus recours à M. *Rameau* pour le prier de me guider dans une carrière que je ne voulois courir, qu'autant qu'il m'y conduiroit. Voici ce qu'il me répondit (2).

« JE suis très-sensible, Monsieur, à
» l'honneur que vous me faites, & en
» même temps très-mortifié de ne pouvoir
» vous être que d'un foible secours, tant
» parce que mes affaires ne me permettent
» pas de m'en détourner, que parce que
» ce que vous souhaitez demande un bien
» plus long détail que vous ne vous l'ima-
» ginez peut être. Il faut être au fait du
» spectacle, avoir long-temps étudié la
» nature, pour la peindre le plus au vrai
» qu'il est possible ; avoir tous les carac-
» tères présens, être sensible à la danse, à
» ses mouvemens, sans parler de tous les
» accessoires ; connoître les voix, les ac-
» teurs, &c.

» Le ballet vous conviendrait mieux que
» la Tragédie pour début. Je crois, d'ail-
» leurs, M. *Panard* plus capable de l'un
» que de l'autre ; il a du mérite, mais il

(2) Cette lettre est copiée très-fidèlement d'après l'original que j'ai entre les mains. J'en ai même conservé l'orthographe très-soigneusement.

» ne nous a point encore donné de lyrique.
 » Il faudroit , avant que d'entreprendre un
 » si grand ouvrage , en avoir fait de petits ,
 » des cantates , des divertissemens , & mille
 » bagatelles de certe sorte qui nourrissent
 » l'esprit , échauffent la verve , & rendent
 » insensiblement capables de plus grandes
 » choses. J'ai suivis le spectacle depuis
 » l'âge de douze ans : je n'ai travaillé pour
 » l'Opéra qu'à cinquante ans , encore ne
 » m'en croyois-je pas capable : j'ai hasardé ,
 » j'ai eu du bonheur , j'ai continué. Je
 » suis avec toute la considération possible ,
 » Monsieur , votre très-humble & très-
 » obéissant serviteur. R A M E A U .

» *A Paris , ce 29 Mai 1744 ».*

Cette lettre , ainsi que celle qui est adres-
 sée à M. de la Motte , donne une idée ,
 non-seulement de la justesse & de la pré-
 cision du raisonnement de M. Rameau ,
 mais encore de la manière de voir & de
 sentir dans un art qu'il a tout au moins
 régénéré en France , s'il ne l'a pas créé :
 art dont le génie de ce Musicien fameux
 a éclairé les profondeurs ténébreuses , en y
 portant le flambeau de la géométrie ; tan-
 dis que ce même génie conduisoit le
 pinceau mâle & vigoureux avec lequel ce

56 MERCURE DE FRANCE.

Peintre-Musicien rendoit si fortement la nature dans les grands tableaux de la scène lyrique.

J'ai cru, Monsieur, que vous seriez bien-aise que l'on consignât dans votre *Mercur* tout ce que l'on fait d'un aussi grand homme, soit qu'on le tienne de ses lettres particulières, soit qu'on l'ait recueilli de sa conversation. Les moindres traces d'un homme de génie sont respectables : la plus petite phrase de M. *Rameau*, sur l'art musical, est une leçon pour quiconque veut suivre ce genre-là, non-seulement en Musicien profond, mais en homme de génie & de goût.

Ma liaison avec M. *Rameau*, le fils, qui m'a demandé instamment de faire connoître ce que je sai de son père, justifie, Monsieur, la liberté que je prends de vous envoyer cette lettre, dont je vous prie de passer l'incorrection en faveur de mon respect & de ma reconnoissance pour la mémoire de cet illustre Musicien, que la France regrette à si juste titre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MONGEOT, ci-devant attaché à l'éducation de Madame la Princesse de *GUEMENÈE*, & à présent à celle de ses enfans.

A Versailles, le 6 Avril 1765.

*VERS envoyés de CALAIS, pour le portrait
de M. DU BELLOY.*

DU *Siège de Calais* j'ai chanté l'héroïsme ;
Et j'ai vu tous les cœurs sensibles à ma voix.
Qu'il est doux de se voir couronner à la fois ,
Par la main du meilleur des Rois ,
Et celle du Patriotisme !

*LETTRE à M. DE LA PLACE, sur un
phénomène littéraire.*

A Braine , près Soissons , le 2 Mai 1765

SI vous n'avez pas entendu parler, Monsieur, de l'espèce de phénomène littéraire qu'on voit à Neufchâteau, en Lorraine, peut-être serez-vous bien-aise d'en être instruit, pour en faire part au Public. Je tiens le tout de M. de N. . . . Major du Régiment de Dragons de Languedoc, Officier de mérite, & qui a obtenu des grâces & des honneurs distingués dans un âge où même on n'a pas encore d'espérances. Cet Officier m'écrit de Joinville, où son Régi-

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

ment est en garnison , qu'il arrive de Neufchâteau , où il a vu le prodige dont je veux parler. C'est un enfant de treize ans , fils d'un pauvre Maître d'école de village, près cette ville , né dans la misère & la plus grande indigence. Il l'a vu & interrogé. *L'enfant répond à tout avec modestie & précision , parle familièrement de tous les Auteurs anciens & modernes , raisonne politique , morale & histoire , même de guerre avec beaucoup de sens. Il dit & fait sur le champ les plus jolies choses pour les Dames , & quand il voit qu'on ne l'interroge plus , il court à un volant ou à toute autre bagatelle avec le même intérêt qu'un enfant de dix ans qui ne seroit occupé que de cet objet. Ce sont-là les propres termes de M. DE N. . . .*

Au mois de Septembre dernier , M. le Bailly d'*Alsace* , d'*Hénin* , dont je cite le nom parce qu'il est si rare de trouver des bienfaiteurs généreux , s'étant trouvé à un exercice du Collège de Neufchâteau , fut surpris d'entendre prononcer avec autant de grâces que de force un très-beau discours latin au jeune *François* ; c'est le nom de l'enfant , qui n'avoit alors que douze ans. Il s'informa de lui , & il apprit qu'il étoit né au sein de la misère , & qu'il vivoit chez sa tante , femme d'un très-pauvre Maçon. M. le Bailly d'*Alsace* parut y prendre intérêt ; ce qui étant apperçu de l'en-

fant , trois heures après il en reçut un remerciement en vers françois qu'il lui apporta chez lui. Dès cet instant, M. le Bailly se détermina à lui faire du bien. Il le retira chez lui, le fit habiller & le garda pendant toutes les vacances. C'est pendant ce temps-là qu'il a composé presque toutes les pièces qu'on vient de faire imprimer à Neufchâteau. M. de S. . . , Conseiller à la Cour Souveraine , & l'un des Directeurs de l'Académie de Nancy, le vit alors dans cette première ville, où il étoit venu. On lui montra les productions de l'enfant; il le fit travailler sous ses yeux, lui donna même des sujets qu'il remplit très-bien à son grand étonnement; & enfin M. de S. . . s'en est retourné à Nancy tout émerveillé de ce qu'il avoit vu. Depuis ce temps, M. le Bailly d'*Hénin* l'a mis en pension au Collège, où il fait sa Rhétorique avec des succès qui font tout espérer des talens prématurés de cette jeune plante.

Le recueil des poésies du jeune *François*, que nous avons annoncé il y a deux mois, contient différentes pièces où l'on trouve de l'imagination, des idées & des étincelles d'un génie qui ne demande qu'à être cultivé. Il y a même une imitation d'*Horace*, très-heureusement saisie; & dans tout cela on ne peut guères reprendre que quel-

ques expressions & quelques épithètes
échappées à la vivacité du jeune auteur.
Je joins ici des vers, sur l'enfance, qu'il
vient de faire, & dont M. de N... m'a
envoyé la copie. C'est un enfant de treize
ans qui parle, & vous jugerez s'il annonce
du talent.

Age brillant de la gaîté,
Instans rapides de l'enfance,
Vous semez sur mes jours, filés par l'innocence,
Les fleurs de la félicité !

Votre vive lumière éclaira mon aurore,
Elle frappa mes jeunes yeux ;
Du nouveau jour pour moi qu'elle avoit fait éclore,
J'admirai l'éclat radieux.

Tel un doux crépuscule annonce à la nature
Du soleil du matin les rayons éclatans ;

Ou tel, couronné de verdure,
Sur l'aîle des zéphirs arrive le printemps.

Doux plaisirs, ris charmans, joie aimable & naïve
Enfans d'un tranquille bonheur !

Que ne puis-je arrêter la course fugitive
Du Temps qui vous enlève aux desirs de mon cœur !

Le Temps, monstre à gueule béante,
Vole, fuit & ne revient plus.
Tout meurt, sous sa dent dévorante ;
Il n'épargne que les versus.

Si vous trouvez, Monsieur, que l'Esève de M. le Bailly d'*Alsace* mérite d'être connu plus particulièrement, je me ferai un vrai plaisir de vous faire passer tout ce qu'on me marquera à son sujet. Nous avons eu autrefois les œuvres d'un auteur de sept ans (M. le Duc du Maine), mais une naissance illustre, les maîtres les plus habiles, l'éducation, tout pouvoit concourir à former l'auteur. Les nouvelles politiques ont aussi annoncé, il y a quelques années, des talens extraordinaires dans l'âge le plus tendre, & l'histoire en fournit d'autres exemples ; mais ici, ni l'art, ni la fortune, ni aucune sorte de secours ne sont venus faire éclore ceux du jeune *François*. Il manquoit de tous ces moyens, & c'est vraiment l'ouvrage de la simple nature.

J'ai l'honneur d'être, &c.

JARDEL, Officier chez le Roi.



2. MERCURE DE FRANCE.

A M. DE VOLTAIRE , par M. le MAR-
QUIS DE

CHANTER les Héros & les Dieux ,
Les plaisirs , l'amour & les belles ;
Monter aux voûtes éternelles ,
Mesurer l'espace & les Cieux ;
Rentrer en soi-même , en connoître
Les principes & les effets ;
Porter le flambeau dans son Être ;
Voir la nature & ses secrets ;
Suivre dans leur course infinie
Et les *Lockes* & les *Newtons* ,
Et nous expliquant leurs leçons ,
Les animer de son génie ;
Seul faire avouer à l'Envie
Qu'on a les dons surnaturels ,
Que pendant la plus longue vie
N'acquerroient jamais vingt mortels ;
Joindre à ces dons la Bienfaisance ;
L'inspirer , la faire chérir ;
Peindre les vertus qu'on encense ;
Apprendre à l'homme à les sentir ;
Premier en tout , & sûr de plaire ,
Des anciens être le rival ,

Et dans ces Mortels qu'on révère
 Ne trouver pas même un égal :
 Cela n'appartient qu'à *Voltaire*.
 L'univers en est confondu :
 Etonné que cela puisse être ,
 On l'admire sans le connoître ;
 On l'aime après l'avoir connu.

LE mot de la première énigme du Mercure de Mai est l'*amour*. Celui de la seconde est *le pied*. Celui de la troisième est *les cheveux*. Celui du premier logogryphe est *hyrondelle* , où se trouvent ceux de *Londre* , *Dôle* , *Rhône* , *Loire* , *Delhi* , *Hieron* , *Lion* , *Leon* , *lin* , *Héli* , *loi* , *Noé* , *nord* , *noir* , *Délie* , *Lord* , *loir* , *onde* , *édite* , *oreille* , *Eole* , *Leide* , *Noël*. Celui du second est *sot* ; on y trouve *ost* , vieux mot françois qui signifie *armée* , & d'où l'on fait dériver *otage* ; *ô* , exclamation ; *so* , en italien veut dire *je fais* ; *sto* , latin , *je suis debout* ; *to* , article grec ; *tos* est celtique ; *tso* bulgare : on croit que le premier signifie les cieux & l'autre une mesure liquide. On y trouve aussi *st* , son qui imite l'appel nocturne de nos Nymphes ambulantes , &c.

*ENIGME, par Madame la Marquise
DE MONTBAZIN.*

JE suis très-nécessaire aux hommes, à tout âge ;
On a bien de la peine à se passer de moi ,
Et le Payfan & le Roi
De moi font très-souvent usage.
Heureusement , j'ai pour me soulager ;
Une compagne très-fidelle
Qui me suit en tout lieux , & sans que je l'appelle.
Elle se tient souvent tranquille auprès de moi ,
Suivant mon différent emploi ;
Mais pour peu qu'au loin je me porte ,
Elle me suit de près , & me tient lieu d'escorte.
On fait présent de moi de diverse façon ,
Mais c'est plutôt un prêt qu'un don :
Cette expression figurée ,
Dans plusieurs cas est consacrée ,
Et dans un de ces sens on me donne souvent ;
Mais très-souvent aussi l'on s'en repent.
Je fais cent tours de souplesse ;
Je menace , je caresse ;
Des plus tendres baisers je suis souvent l'objet ;
Sans conséquence on le permet.
Ne le souffrez pas , cœurs novices !
C'est un avant-coureur de plus grands sacrifices.

Mon nom est usurpé par cent êtres divers ;
 Il est tant de voleurs dans ce vaste univers !
 Lecteur , à ce tableau peux-tu me méconnoître ?
 Oui , car j'en ai trop dit peut-être.

Par Mad. . . la M. . . DE M. . . .

A U T R E.

COURAGEUX animal , victime trop docile ,
 Que mon sort est cruel au bord de mon tombeau !
 Je rampe sur la terre , où j'étois très-utile :
 C'est peu ; l'on ceint mon front d'un funeste
 bandeau ,

De mon sang innocent on arrose la terre.
 Mais , mesurant ses coups , si la main meurtrière
 Seulement de mon corps fait un partage égal ,
 Et qu'à mon ventre seul l'instrument soit fatal ;
 Quelle métamorphose ! aussi-tôt , sans prestige ;
 Mes membres ralliés sont un bel ornement ;
 Ils présentent aux yeux une plante , une tige ;
 Qui charme le Berger , qui punit l'imprudent.

Par M. F. . . . d'Amiens.



 LOGOGYPHE.

Sous de paisibles apparences
 Je suis un dangereux fléau ;
 Je semble bannir les souffrances ,
 Et conduirs souvent au tombeau.
 Redoute , cher Lecteur , à l'égal de la peste ,
 De mes traits l'atteinte funeste ;
 L'âme & le corps y sont sujets :
 Hélas ! comment guérir ? on ne la sent jamais.
 Neuf pieds forment mon être ; ils offrent une
 ville
 Fameuse par ses almanachs ;
 Un Royaume d'Afrique , en corsaires fertile ;
 Ce qui réjouit l'œil du voyageur trop las ;
 Un jaloux couronné , dont la vengeance horrible
 D'effroi fit cacher le soleil ;
 D'Espagne une rivière , un animal terrible ;
 L'oiseau de *Jupiter* ; le séjour du sommeil ;
 L'émule de *Rachel* ; la blanche nourriture ;
 L'élément par-tout répandu ;
 De ce même élément la rapide voiture ;
 Le lit où Saint Laurent deux fois fut étendu ,
 Un Empereur Romain , poignardé par son frère ;
 Des chasseurs , à midi , le repas usité ;
 L'arbre connu par sa légèreté ;

Chez les Mahométans , un célèbre sectaire ;
 Ce que pâtrit le potier à son gré ;
 Un gibier délicat ; un lieu d'eaux entouré ;
 Un jeu peu varié ; l'ornement funéraire
 Qu'à l'église met le Seigneur ;
 Des Hollandois le plus commun breuvage ;
 L'oiseau vain qui du paon emprunta le plumage ;
 Un petit animal , obstiné destructeur ;
 Le fleau des poissons ; un fleuve de la fable ;
 Deux maux , dont l'un est effroyable :
 L'autre se cache aussi peu que l'amour ;
 L'ennemi qui , de jour en jour ,
 Désole également femme laide ou jolie ;
 Une ville de Livonie ;
 Ce qu'on ne voudroit pas trouver dans le poisson ;
 Du culte extérieur la forme différente ;
 De l'appétit un aiguillon ;
 Une espèce de bois utile à la charpente :
 Vous trouverez enfin le métal mêlé
 Par qui le vin souvent en poison est changé.
 Mais c'est assez ; ajoutez une lettre ,
 Lecteurs , vous allez me connoître.



A U T R E.

JE suis, comme une pépinière ,
D'où l'on tire différens plans.
Quand on a dans mon sein accompli sa carrière ,
On me quitte , & j'en perds quelques-uns tous les
ans.

Je fournis l'Etat & l'Eglise
Des bienfaits que mon art produit ;
Sans moi l'on n'est guères de mise ,
Et dans tous les pays on distingue mon fruit.
Je suis fertile en moi , mais mon nom est stérile ,
On y trouve pourtant le Dieu modérateur
Qui d'un clin - d'œil excite , & peut rendre
tranquille

De la terre & des eaux le régiment grondeur ;
Des Frères Francs-Maçons le sénat respectable ;
La retraite des foux , qui porte même nom :
Ne crois pas , cher Lecteur , l'une & l'autre sem-
blable ,

Respecte des premiers la charmante union ;
Un mot commun à l'homme autant qu'à la bou-
teille ;

Par où passent les sons rudes ou gracieux ,
Par où s'écoule aussi le doux jus de la treille ,
Qui forme des chansons l'accord harmonieux ;

Gai.

Amour brise mon escl' ant boc

= cage, Insensible à ma

ge, Semble porter la surprendre,

Prête à ma voix ses sons, Que l'in

grat partage mes feux. Que l'in mes feux.

Le discours orateur dont on *panégyrise*
 L'orgueil ambitieux d'un mort ou d'un vivant ;
 Qui souvent à nos yeux *fade*ment éternise
 Des faits qu'il vaudroit mieux laisser dans le néant ;
 Ce qui du vin troublé rend la liqueur trop claire.
 Je finis, cher Lecteur, je suis trop ennuyeux.
 Mes sept lettres encor ont deux noms de bergère..
 Exerce maintenant ton esprit curieux.

Par M. l'Abbé LETELLIER, Chantre de Blaison.

PLAINTE amoureuse, ARIETTE.

A M O U R, brise mon esclavage ;
 Mes yeux n'ont pu soumettre mon vainqueur ;
 Il vient rêver dans ce riant bocage,
 Insensible à ma vive ardeur.
 Du rossignol l'agréable ramage,
 Semble porter la flamme dans son cœur,
 Acheve, amour ! pour le surprendre,
 Prête à ma voix ses sons mélodieux ;
 Aimable enfant, rends-la si tendre,
 Que l'ingrat partage mes feux !

*Musique de M. GAUTIER, Organiste de l'Abbaye
 Royale de Saint-Denis, en France.*



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*LETTRE (1) à M. DE LA PLACE, sur
le COMMENTAIRE de toutes les Cou-
tumes de France.*

ON a vu paroître, en 1761, un *Abrégé du Commentaire de la Coutume de Tours*, en deux volumes in-4°, de près de huit cents pages chacun; ce qui laissoit espérer que M. Jacquet, Avocat au Parlement, auteur de cet ouvrage, donneroit au Public le Commentaire dont il n'avoit présenté que l'extrait.

Mais l'article des nouvelles littéraires de votre Mercure du mois de Décembre 1764, annonce que mal-à-propos ce livre a paru sous ce titre; qu'il faut le considérer comme un *abrégé du Commentaire de toutes les Coutumes, & des loix municipales en usage dans les différentes provinces du*

(1) Il ne nous a pas été possible d'insérer plutôt cette lettre dans notre Journal.

Royaume, &c. que les articles de la Coutume de Tours, qui, comme celle qui tient le milieu entre toutes les autres, sert de point d'appui au Commentaire général, &c. que cet ouvrage, donné d'abord sous un faux titre, a été corrigé & augmenté depuis par M. Jacquet.

Comme faisant partie du Public, je consens de tout mon cœur au changement de titre, & ne m'oppose point à ce que ce texte de la Coutume de Tours serve de point d'appui au *Commentaire général de toutes les Coutumes du Royaume.*

Mais en qualité d'auteur, permettez que je n'admette point toutes les corrections & augmentations de M. Jacquet; je dis toutes, parce que je n'entends point m'ériger en juge des fréquentes disputes qui s'élèvent, pour ainsi dire, sur chaque article de la Coutume de Tours, entre M. Jacquet & les mêmes de feu M. Pallu. Les Jurisconsultes de la province de Tourraine sont plus capables que moi d'entreprendre la défense de leur illustre compatriote, & je crois même qu'ils se sont déjà acquittés en partie de ce devoir.

Je n'examinerai point si M. Jacquet, en rapprochant de la Coutume de Tours les textes d'une partie des Coutumes du Royaume, n'est point tombé dans les erreurs des conférences de *Guépois, de For-*

tin & Ricard, de *Boucheuil & de Ferriere*, que la commodité lui a fait prendre pour guides.

Je n'entreprendrai point de critiquer les savantes remarques qu'il a faites sur l'arrêt rendu dans l'affaire du testament de M. de *la Poupliniere*, qui tendent à prouver que les circonstances ont prévalu sur la question de Droit, quoique je me fusse figuré que la Cour s'étoit décidée par la question de Droit, & que si elle avoit pu s'écarter des principes, elle l'auroit fait en faveur des circonstances.

La réfutation que je me crois obligé de faire n'embrasse point tous ces objets; elle ne tombe que sur une des nouvelles additions de M. *Jacquet*, que vous rapportez en ces termes, pages 87, 88 & 89 de votre *Mercure* de Décembre 1764.

« Le propriétaire de deux maisons atte-
nantes qui en vend une, comme elle se
poursuit & comporte de fond en com-
ble, sans en rien excepter ni réserver,
n'est pas recevable, quelques années
après, à demander que l'acquéreur bou-
che les jours qui donnent sur la maison
réservée; parce qu'il est garant de ses
faits; & que les jours, tels qu'ils étoient
quand il a vendu la maison, ne sont pas
tant une servitude qu'une propriété qu'il

„ a concédée à l'acquéreur qui en a payé le
 „ prix ; celui - ci n'est pas mieux fondé à
 „ venir après que le marché est couronné
 „ & l'acte passé , à demander à son vendeur
 „ de reconnoître la servitude ; il doit se
 „ reprocher de ne l'avoir pas fait insérer
 „ dans son contrat de vente : il ne lui reste,
 „ pour empêcher que ses successeurs ne
 „ soient inquiétés , que la voie de faire
 „ un état de la situation où étoient les
 „ lieux vendus , de le faire homologuer
 „ en justice avec son vendeur , ou lui due-
 „ ment appelé , & de l'annéxer à son con-
 „ trat de vente : d'où j'estime que la sen-
 „ tence rendue au Châtelet de Paris le
 „ 8 Février 1759 (par laquelle il avoit été
 „ ordonné que le sieur *Cazaubon* seroit tenu
 „ de faire supprimer dans huitaine les
 „ bayes , vues & jours qui se trouvoient
 „ dans le mur mitoyen de la maison que le
 „ sieur *Bouret* lui avoit vendue , & de celle
 „ qu'il avoit retenue , ainsi que les deux
 „ lucarnes assises dans ce mur) *n'est pas*
 „ *régulière* , parce que l'espèce d'un homme
 „ qui vient de vendre une des deux mai-
 „ sons qu'il possédoit , *n'a aucun trait aux*
 „ *dispositions des articles 215 & 216 de la*
 „ Coutume de Paris , où il n'est question
 „ que d'une seule maison , que le père de fa-

74 MERCURE DE FRANCE.

„ mille partage entre ses enfans , & dont il
 „ ne peut trop bien exprimer les conditions
 „ pour éviter les discussions qui s'élèvent
 „ dans les familles. Le sieur Cazaubon n'a-
 „ voit pas besoin , pour faire confirmer une
 „ disposition aussi contraire à l'équité & à la
 „ droite raison , de demander la nullité &
 „ la résiliation de son contrat d'acqui-
 „ sition sur le fondement de la lésion ;
 „ & la Cour , au lieu d'adopter par son
 „ arrêt un moyen aussi dénué de fondement ,
 „ seroit arrivée au but d'équité & de justice ,
 „ qui sont les motifs de toutes ses décisions ,
 „ si , en mettant l'appellation & sentence au
 „ néant , elle avoit ordonné que les vues
 „ dont le sieur Bouret demandoit la sup-
 „ pression , demeureroient au même état
 „ où elles étoient au jour de la vente , &
 „ que l'arrêt tiendroît lieu de titre de servi-
 „ tude au sieur Cazaubon , sans donner en
 „ aucune façon atteinte aux dispositions de
 „ la Coutume „.

D'après ces termes , qui sont précisément
 ceux de M. Jacquet , vous ajoutez :

„ L'observation de M. Jacquet est si
 „ importante , qu'il paroît résulter de l'arrêt
 „ rapporté par M. Lalaure dans son traité
 „ des servitudes , page 245 jusqu'à 252 ,
 „ que si il n'y avoit pas de lésion capable de
 „ faire résilier la vente , le vendeur d'une

« maison peut impunément obliger l'acqué-
 « reur de boucher les jours , &c. qui don-
 « nent sur celle qu'il a réservée , quoique
 « ce contrat porte qu'il l'a vendue comme
 « elle se poursuivoit & comportoit , ce
 « qui n'est ni juste ni raisonnable ».

Cette addition , fortifiée de votre senti-
 ment , pourroit peut-être faire présumer
 que je n'ai rapporté l'arrêt du 29 Mars
 1760 que dans la seule vue d'appuyer l'o-
 pinion que vous me prêtez d'après M.
Jacquet.

D'un autre côté , à la lecture de votre
 Mercure , des personnes qui n'approfondi-
 roient point la matière pourroient croire ,
 sur l'autorité de M. *Jacquet* , que Messieurs
 les Officiers du Châtelet se seroient écar-
 tés des principes , ou en auroient fait une
 mauvaise application dans leur sentence
 du 8 Février 1759.

Et enfin les conseils que M. *Jacquet*
 semble donner à la Cour sur la forme
 dans laquelle il prétend qu'elle auroit dû
 rendre l'arrêt du 29 Mars 1760 , y répan-
 dent un louche dont ce jugement respec-
 table n'est point susceptible.

Ces remarques une fois faites , il ne
 s'agit plus que de prouver , Monsieur , si
 elles sont *justes & raisonnables*.

D ij

Selon l'article 186 de la Coutume de Paris, nulle servitude sans titre (2).

L'article 215 porte : « quand un père
 » de famille (3) met hors de ses mains
 » partie de sa maison, il doit déclarer
 » quelles servitudes il retient sur l'héri-
 » tage qu'il met hors de ses mains, ou
 » quelles il constitue sur le sien, les faut
 » nommément, spécialement déclarer, &c.
 » tant pour l'endroit, grandeur, hauteur,
 » &c. autrement toutes contestations géné-
 » rales de servitudes, sans les déclarer
 » comme dessus, ne valent ».

Enfin, suivant l'article 216, destination de père de famille, ne vaut que lorsqu'elle est ou a été par écrit.

En résumant ces trois articles, il est bien visible que dans la Coutume de Paris on n'admet aucunes servitudes sans titres expressifs de la servitude qui en contienne la nature & qui en définisse la qualité & l'étendue, d'où il en faut conclure que le contrat de vente d'une maison comme elle

(2) *Idem* en Tourraine pour les vues & égouts de maison. *Vide* l'art. 212.

(3) Je ne puis m'empêcher de vous observer ici (contre le sentiment de M. Jacquet) que par *père de famille* les rédacteurs ont entendu parler de tous propriétaires de biens indéfiniment, & non point simplement d'un père & de ses enfans,

se consiste & comporte de fond en comble , ne pourroit former un titre pour conférer à l'acquéreur , par droit de servitude , les vues qui se trouveroient sur la maison du vendeur , sur-tout si le vendeur & l'acquéreur n'avoient fait aucune mention de ces vues dans leur contrat. ✓

Mais en même temps cette clause , qui conserve à l'acquéreur ces vues à titre de propriété comme faisant partie de son acquisition (4) , lui ouvre la voie d'opposer sa propriété à la demande en suppression.

Tel est mon sentiment ; je ne crois pas que vous puissiez trouver dans mon *Traité des Servitudes* le moindre principe qui y soit contraire.

Il est vrai qu'après avoir rapporté à la page 248 la sentence du 8 Février 1759 , qui ordonnoit que le sieur *Cazaubon* seroit tenu de supprimer dans huitaine les vues qu'il avoit sur la maison retenue par le sieur *Bouret* , j'ai soutenu , page 249 , que Messieurs les Officiers du Châtelet n'avoient pu ni dû juger autrement ; mais en même

(4) M. *Jacquet* prétend que cette clause vaut titre de servitude & produit le même effet ; je soutiens & me flatte de vous prouver qu'elle ne fait que conserver les jours & vues à titre de propriété , & ne les confère point à titre de servitude sur la maison réservée.

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

temps j'en ai rendu la raison : c'étoit parce que l'on ne leur avoit présenté la question que sous le *point de vue des articles 215 & 216 de la Coutume*, lesquels, comme le remarque fort bien *M. Jacquet*, n'avoient aucun trait à la propriété que devoit invoquer le sieur *de Cazaubon*, & ne servoient qu'à établir le peu de fondement de sa demande en servitude.

Si le sieur *de Cazaubon*, au lieu de mettre toute sa confiance dans ces deux articles de la Coutume, eût invoqué sa propriété, fondée sur son contrat d'acquisition, & que, malgré ce genre de défense, *M M. les Officiers du Châtelet* eussent refusé d'avoir égard à sa demande, & eussent admis celle du sieur *Bouret*, ce seroit alors que *M. Jacquet* pourroit dire que la sentence n'étoit pas régulière, & m'imputer d'avoir adopté le sentiment qu'il me prête.

Aussi le sieur *de Cazaubon*, convaincu de la fausse marche qu'on lui avoit fait tenir au Châtelet, n'eut-il garde de la suivre en la Cour ; il réclama les vues dont il s'agissoit, non à titre de servitude, mais à titre de propriété ; & ensuite comprenant bien que la propriété de ces jours ne pourroit empêcher le sieur *Bouret* d'élever, & par-là de les offusquer s'il le jugeoit à pro-

pos, il se détermina à prendre des lettres de rescision contre la vente à lui faite par le sieur *Bouret*, & conclut à ce que dans le cas où l'on feroit difficulté d'informer la sentence, il plût à la Cour ordonner l'entérinement des lettres, & que le contrat de vente demeurerait résilié.

Ces nouvelles conclusions changerent entièrement l'affaire de face, le sieur *Bouret* soutint qu'il n'y avoit pas lieu à l'entérinement; que la privation de ces vues n'étoient pas une lésion : le sieur de *Cazaubon*, au contraire, prétendit que sans ces jours & vues la maison devenoit inhabitable, ce qui donna lieu à des demandes en visites d'experts, qui furent faites en présence d'un de Messieurs, & par lesquelles il fut constaté que l'escalier, qui étoit éclairé par les jours & vues sur la maison réservée, devenoit impraticable si on les bouchoit, & par conséquent la maison inhabitable, ce qui établissoit la lésion dont se plaignoit le sieur de *Cazaubon*, & sur laquelle la Cour devoit statuer; puisque par les procédures respectives des parties elles avoient semblé réduire toutes les questions à celle de savoir s'il y avoit lieu ou non à l'entérinement des lettres de rescision. Si la Cour n'eût pas prononcé sur

80 MERCURE DE FRANCE.

cette dernière demande, que devenoient les procès-verbaux de visites ? Qui est-ce qui auroit supporté les dépens de la demande en entérinement des lettres de rescision ?

D'un autre côté, si la Cour avoit admis le sieur de *Cazaubon* à jouir de ses jours à titre de propriété, comment auroit-elle pu prononcer sur la demande en entérinement des lettres de rescision, qui dans ce cas devenoit sans objet, puisque les jours subsistans, il n'y avoit plus de lésion.

Enfin, si la Cour eût adopté le sentiment que M. *Jacquet* lui propose par forme de conseil, le sieur de *Cazaubon* auroit pu se trouver exposé de momens à autres à être privé des jours & vues qui faisoient la matière du procès.

En effet, il ne faut pas confondre ici le droit de propriété avec celui de servitude : le droit de propriété se réduit à jouir de la chose comme *elle se consiste & comporte*, & ne s'étend pas au-delà de la chose dont on est propriétaire ; au lieu que le droit de servitude consiste, non-seulement à jouir du droit attaché au bâtiment ou au terrain dont on est propriétaire, mais encore à empêcher le voisin de rien faire sur le sien qui puisse nuire à la servi-

rude, ni en diminuer l'effet, soit en ôtant le jour ou le retranchant, soit en offusquant la vue en tout ou partie.

D'après cette distinction, qui devient importante dans l'espèce.

Si la Cour se fût arrêté à la demande en propriété du sieur *de Cazaubon*, fondée sur ce que le sieur *Bouret* lui avoit vendu la maison comme elle *se consistoit & comportoit*, elle auroit maintenu le sieur *de Cazaubon* dans la propriété de cette maison comme elle *se consistoit & comportoit*, avec les *fenêtres & lucarnes* qui y étoient ; mais elle n'auroit pas prononcé que l'arrêt tiendrait lieu de titre de servitude (5), parce qu'alors ç'auroit été donner au droit de propriété une étendue à laquelle la Coutume s'oppose (6), & assujétir le sieur *Bouret* à l'effet d'une loi à laquelle il ne s'étoit pas soumis dans le contrat de vente, loi d'autant plus dure, qu'elle l'auroit empêché d'élever & de bâtir dans sa cour, puisque cette élévation ou bâtiment retranchant ou diminuant les jours du sieur *de Cazaubon*, ce dernier auroit toujours été en droit d'opposer l'arrêt comme un titre de servitude.

(5) Ce sont les termes de M. *Jacquet*.

(6) *Vide* les articles 187 & 194.

82 MERCURE DE FRANCE.

Si la Cour se fût donc arrêté au moyen de propriété, elle auroit jugé d'un côté que le sieur *Bouret* ne pourroit obliger le sieur de *Cazaubon* à boucher ses jours, & d'un autre, que le sieur de *Cazaubon* ne pourroit empêcher le sieur *Bouret* de bâtir ni d'élever dans sa cour, ce qui n'auroit point rempli les vues des parties, & seroit devenu une source intarissable de procès.

C'est ce que les sieurs de *Cazaubon* & *Bouret* comprirent bien, & ce fut le motif qui les détermina à abandonner toutes les autres questions pour faire juger celle d'entérinement, sur laquelle seulement la Cour a prononcé en faveur du sieur de *Cazaubon* (7).

Par cet arrêt la Cour a puni le sieur *Bouret de Valleroche* de la mauvaise contestation qu'il avoit élevée par la peine des dépens, & elle a mis, par la résolution du contrat, le sieur de *Cazaubon* à portée de se procurer un titre de servitude conçu dans la forme prescrite par les articles 215 & 216 de la Coutume de Paris (8).

(7) C'est ce que j'ai toujours soutenu, *vide* page 251 de mon *Traité*, où je m'exprime ainsi à la vingt-cinquième ligne : *la Cour a seulement prononcé sur la demande, la résolution du contrat de vente, &c.*

(8) Le sieur *Bouret de Valleroche* s'est servi

D'après cette légère dissertation & les circonstances que je viens d'avoir l'honneur de vous présenter, l'entérinement des lettres de rescision, demandé par le sieur de *Cazaubon*, étoit-il, comme le prétend *M. Jacquet*, un moyen dénué de fondement, & le but d'équité & de justice, qui sont les motifs de toutes les décisions de la Cour, lui permettoit-il d'ordonner que les vues dont le sieur *Bouret* demandoit la suppression, demeureroient au même état où elles étoient au jour de la vente, & que l'arrêt tiendrait lieu de titre de servitude ? (9).

Je vous fais juge de la question & la soumetts à votre décision, à celle de mes confreres & du Public.

Vous trouverez peut-être, Monsieur, qu'il y a bien de la témérité d'oser entrer en lice avec un Auteur qui ne craint pas

de l'option qui lui étoit accordée par l'arrêt, ou de rendre le prix de la vente par lui faite, ou de consentir les servitudes. Le 30 Avril 1760 il déclara qu'il consentoit laisser subsister à perpétuelle demeure les vues, jours & servitudes dont il s'agissoit. En conséquence de ce consentement & aux termes de l'arrêt le sieur de *Cazaubon* fit dresser procès-verbal contenant l'état de la quantité, grandeur, largeur & profondeur des jours & vues en question, ce qui lui a procuré un titre conforme à celui qu'exige la Coutume.

(9) -Ce sont les termes de *M. Jacquet*.

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

de critiquer les plus célèbres Commentateurs, ni de proposer à la Cour de réformer ses arrêts, avec un Auteur qui a commenté toutes les Coutumes du Royaume, & qui veut bien nous favoriser *des différentes consultations qu'il a données dans des affaires encore pendantes au Parlement, ou qui ont été décidées selon son avis, surtout par l'arrêt du 11 Juillet 1763, contre le sentiment des premiers Jurisconsultes de Paris & de Tourraine* (10) : je suis bien éloigné de me ranger dans cette classe, & n'entreprendrai point de faire comparaison avec M. Jacquet, mais je suis auteur, ergo en droit d'avoir en cette partie autant d'amour-propre que lui.

M. Jacquet, dans la vue de donner un nouveau relief, à feû l'*abrégé du Commentaire de la Coutume de Tourraine*, actuellement soit disant, *abrégé du Commentaire général de toutes les Coutumes & autres loix municipales en usage dans les différentes provinces du Royaume*, veut prêter à mon traité des servitudes une adoption de fausses maximes que je n'y ai jamais insérées : n'est-ce pas m'attaquer par l'endroit le plus sensible ? M. Jacquet devoit ménager la tendresse paternelle ; il est père & ayeul

(10) 4, 5, 6 & 7 lignes de la page 86 du Mercure de Décembre 1764.

J U I N 1765. 85

d'une nombreuse famille (11) qui lui est chère à juste titre ; mais s'imagine-t-il que mon fils unique me le soit moins ? Mes affections réunies sur ce seul objet, sont plus vives que les siennes ; son heureuse fécondité l'oblige de les diviser : il n'en falloit pas tant pour m'engager à courir le hasard de me mesurer avec M. *Jacquet* : je devois la justification de mon fils, je vous la présente, & je me flatte qu'en suivant l'impartialité qui règne dans votre *Mercure*, vous voudrez bien la faire passer au Public.

J'ai l'honneur, &c.

LALAURE, Avocat au Parlement.

(11) Il est auteur d'un *Commentaire sur la Coutume de Tournaine*, qui, pour n'avoir pas encore vu le jour, n'en a pas moins engendré l'*abrégé du Commentaire de la Coutume de Tournaine* ; a engendré l'*abrégé du Commentaire de toutes les Coutumes*.

L'*abrégé du Commentaire de toutes les Coutumes* a engendré le *Traité des Justices des Seigneurs & le Traité des Fiefs*, & se propose encore d'engendrer autant de traités qu'il y a de titres dans la Coutume de Tours.



LES AMANS MALHEUREUX ou le COMTE DE COMMINGE, drame, par M. D'ARNAUD, Conseiller d'Ambassade de la Cour de Saxe, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, nouvelle édition ; à Amsterdam, & se trouve à Paris, chez l'Esclapart, Libraire, au quai de Gesvres ; 1765 : prix 3 livres broché.

Nous avons déjà annoncé cette nouvelle édition dans le dernier Mercure. Nous allons, suivant ce que nous avons promis, en donner un extrait. On aime à revenir sur les ouvrages de cette espèce, qui réunissent les suffrages du Public, & qui acquièrent tous les jours un nouveau degré de perfection entre les mains de leur auteur. C'est ainsi qu'on suit la marche & les progrès de l'art. D'abord nous nous arrêterons au second discours préliminaire qui est une espèce de poétique : M. d'Arnaud y déploie toute la profondeur de ses connoissances dans l'art dramatique ; on voit avec plaisir qu'il en est rempli ;

& ce qui attachera encore davantage , c'est le ton de modestie & de politesse avec lequel l'Auteur nous débite d'excellentes leçons ; c'est par ce moyen seul qu'on fait goûter les préceptes. « On m'a reproché , » dit M. d'*Arnaud*, de n'avoir pas approfondi des idées rapides & jettées au hasard dans le discours précédent sur l'art de la tragédie. Le Public aura la bonté de se rappeler l'espèce d'engagement que j'ai pris avec lui , & que j'observerai toute ma vie ; bien loin d'instruire , de donner des leçons , j'en demande , je cherche à m'éclairer , ce seront toujours mes sentimens. Je vais donc , je le répète , continuer de m'entretenir avec mes maîtres. Je répans mon âme & ma façon de penser avec cette franchise courageuse & naïve , la seule qualité que l'on puisse emprunter du sublime & inimitable *Montagne*. S'il m'échappe , dans la chaleur de la composition , des hardiesses déplacées , des jugemens faux , dès ce moment je me rétracte. Si je me trouve d'accord avec les connoisseurs , sans trop m'applaudir de cet avantage , je m'attachai à mériter encore plus leur approbation ».

On trouvera dans ce discours de nou-

38 MERCURE DE FRANCE.

velles observations sur la *simplicité*, les *caractères*, les *images*, ainsi que sur le *sombre*, partie dramatique qu'en quelque sorte M. d'Arnaud a créé ; & nous regardons son *Comte de Comminge* comme un modèle en ce genre. Il s'est ouvert une nouvelle route théâtrale ; la manière heureuse dont il y est entré fait desirer au Public qu'il continue d'y marcher ; nous pouvons lui annoncer à coup sûr les plus brillans succès.

L'Auteur ne s'en tient pas à la sécheresse didactique des préceptes, il nous présente un exemple frappant de ce *sombre* dans une imitation de la scène si connue de *Richard III* ; tragédie du célèbre *Shakespeare* ; il a eu soin de mettre l'Anglois à côté du François. Ce qui fera plaisir aux connoisseurs, c'est qu'ils trouveront le François au-dessus de l'original. Nous nous contenterons de citer la fin de cette belle scène.

RICHARD tout-à-coup levant son bras de sur la table, s'agitant & s'écriant dans son sommeil & avec rapidité :

Qu'on arrête, mon sang élançé de mes plaies. . . .

Richemond il seroit vainqueur !

À l'instant un courcier . . . ciel. . . !

Il s'élance avec précipitation de son fauteuil , fait quelques pas comme pour fuir , se réveille & s'arrête.

Lâche , tu t'effrayes
D'un songe ! d'un vain songe !

Il regarde de tous côtés.

Eh . . . d'où naît ma terreur ?

Il met la main sur son cœur.

De mon cœur qui sans cesse empoisonnant ma vie,
M'accuse , me condamne & contre moi s'écrie ! . .

Il fait quelques pas sur la scène en remettant la main sur son cœur.

Je n'étoufferai pas cette importune voix ?

Il s'arrête en continuant d'être dans la même attitude.

Laissez-moi respirer , vengeur inexorable ,
Que le sceptre me reste , & que je sois coupable.

En se frappant le sein.

Je saurai bien dompter cet ennemi des Rois . . .

Il leve les yeux au ciel & fait quelques pas.

Le ciel ne brille encor que du feu des étoiles ,
Sur l'horison la nuit étend ses sombres voiles . .

Du frisson de la mort je me sens refroidir . . .

Eh ! qu'ai - je à redouter ? . . . & qui me fait frémir ? . . .

90 MERCURE DE FRANCE.

Je suis seul en ces lieux... qui me frappe de
crainte ?

Moi, moi qui m'épouvante & qui ne peux me fuir,
M'arracher aux remords dont mon âme est at-
teinte ! ...

A la fois soulevés, tous mes forfaits, ô ciel !
Jusqu'au fond de mon cœur plongent un trait
mortel,

A haute voix m'appellent un perfide,
Un assassin farouche, un monstre parricide !
L'Enfer a dans mon sein versé tous les poisons :

Déchiré par tous ses démons,
Je ne vois sous mes pas qu'un abyme effroyable !
Du monde entier exécration, fléau,

Qui me consoleroit d'un destin déplorable,
Quand la main la plus secourable
Ne m'aideroit pas même à descendre au tombeau,
Je finirai mon sort coupable

Sans être plaint ; heureux encor d'être oublié !
Des mortels le plus dur, le plus impitoyable,
Richard, ... ôles-tu bien réclamer la pitié ?

Quel songe !... j'ai cru voir les ombres effrayantes
De tous les malheureux à ma rage immolés. ...

Pâles, couverts de sang, furieux, déçolés, ...
Sous le même linceuil je les vois rassemblés.
J'entends leurs cris de mort, ... leurs plaintes
menaçantes.

Tous m'ont paru s'unir dans leur sombre fureur,
Pour m'accabler demain de leur courroux ven-
geur.

M. d'Arnaud répond avec beaucoup de modestie aux critiques de son Drame ; voici un morceau qui donnera une idée de cet excellent discours. « On ne veut
» plus que des semences de scène , des
» squelettes dramatiques : bientôt on donnera des canevas tragiques , comme les
» Italiens en donnent de comiques , ouvrages toujours monstrueux & nécessairement médiocres. Je demanderai aux
» gens du monde qui ne prennent pas la peine de s'initier dans les mystères des
» arts , & qui sur-tout crient contre ce qu'ils appellent des *longueurs* , ce qu'ils entendent par ce mot. Si dans une scène il y
» a des maximes , des réflexions toujours froides , qui coupent le fil du sentiment , des vers isolés qui n'appartiennent point
» à la masse de la scène , & n'entretiennent point le *crescendo* , des faits répétés , la
» stérile abondance de la déclamation ; sans contredit ce sont-là des longueurs ,
» & des longueurs impardonnables. Furent-elles embellies de la plus brillante
» poésie , il faudroit les extirper sans pitié , comme on émonde les branches parasites
» d'un arbre pour ne conserver que celles qui sont utiles & pour les fortifier ; mais
» nommera-t-on des *longueurs* cette âme répandue , l'expression puissante , & si

92 MERCURE DE FRANCE.

„ l'on peut le dire, le débordement des
 „ grandes passions, cet embonpoint du
 „ sentiment ; que l'on me pardonne cette
 „ nouvelle métaphore, qui constitue la
 „ force, l'énergie, la vie des caractères
 „ dramatiques, qui est enfin l'opulence,
 „ l'effusion du génie ? Une scène riche &
 „ abondante, qui s'élance du sein même
 „ du talent comme on nous représente
 „ *Minerve* sortant toute armée du cerveau
 „ de *Jupiter*, que l'on continue de sup-
 „ porter mes comparaisons, doit ressem-
 „ bler à ces fleuves superbes, qui, dans
 „ leur naissance torrens impétueux, cou-
 „ vrent ensuite avec majesté les campa-
 „ gnes, & non à ces eaux épargnées &
 „ resserrées dans un bassin factice ».

Réflexions très-judicieuses sur la ponctua-
 tion. Les bornes d'un extrait ne nous permet-
 tent pas de les transcrire, il faut les voir dans
 l'ouvrage même. C'est ainsi qu'est terminé
 ce discours si instructif, & en même temps
 si pathétique & si intéressant par l'éloquence
 & la vigueur du style. « Il seroit heureux
 „ pour une âme sensible au précieux avan-
 „ tage d'être utile, que ces foibles obser-
 „ vations en fissent naître de plus profon-
 „ des & de plus dignes du sujet. Quand
 „ je n'aurois contribué qu'à exciter le ta-
 „ lent, qu'à lui ouvrir la carrière où il

» peut s'élancer, je croirois avoir acquis
» quelque droit sur l'estime de ce Public
» respectable, le seul protecteur que je
» reconnoisse; & j'imagine avoir prouvé
» que je ne sollicite & ne desirer point
» d'autre prix de mes travaux. Un esprit
» sage ne doit aimer, cultiver les arts,
» que parce qu'ils nous éclairent sur le peu
» de vérité de tout ce qui nous environne,
» qu'ils fortifient notre âme contre les dé-
» goûts inséparables de la vie, qu'ils nous
» aident à supporter la méchanceté, ou
» plutôt la foiblesse maligne des hommes;
» parce qu'ils nous apprennent enfin à nous
» suffire à nous-mêmes, la première des
» connoissances. Je n'ai pas attendu la leçon
» tardive de l'expérience & de l'âge pour
» prendre avec le *Tasse* le nom de *Pénitente* ».

Une idée succinte & rapide de l'histoire
de la Trappe jette des lumières sur le
drame. Ce morceau qui réunit tous les
traits de la vie du célèbre Abbé de Rancé
est du plus vigoureux coloris. « *Armand-*
» *Jean le Bouthilier de Rancé* sortoit
» d'une maison distinguée qui avoit ajouté
» à son éclat personnel, en remplissant
» avec honneur les premières places du
» royaume; dès l'âge de dix ans devenu
» l'aîné de sa famille par la mort de son
» frère, il fut engagé dans l'état ecclésiast-

» tique ; ses premières années annoncerent
 » son mérite supérieur ; il passa quelques
 » mois au séminaire de *Saint Lazare*, sous
 » la conduite de *Vincent de Paul*, qui jetta
 » dans cette âme naissante des semences de
 » vertu, développées depuis par l'Evêque
 » d'Aleth. L'Abbé de *Rancé* étoit né avec
 » cette éloquence, ce pathétique, le ca-
 » ractère des âmes sensibles ; il savoit sur-
 » tout exhorter les mourans, & ce n'est
 » pas un des talens le moins digne d'éloge
 » que celui de consoler les hommes sur le
 » bord de la tombe, de les aider à quitter
 » le songe de la vie. Il en est si peu qui sa-
 » chent mourir ! l'Abbé de *Rancé* après la
 » mort de son père & à l'âge de vingt-six
 » ans, se trouvoit possesseur de trente à
 » quarante mille livres de rente, revenu
 » considérable pour les temps. Jeune, ri-
 » che, réunissant à la naissance, de l'esprit,
 » des grâces, ces agrémens que l'on peut
 » appeller la fleur de la société : il est dif-
 » ficile qu'avec ces avantages on conserve
 » cette austérité de mœurs qui semble être
 » le fruit de l'école du malheur & de l'ob-
 » scurité. L'Abbé de *Rancé* se livra donc à
 » toutes les illusions qui l'environnoient ;
 » l'esprit de son état l'animoit peu : il ai-
 » moit le jeu, la chasse, la dissipation, le
 » luxe ; quelques mémoires du temps veu-

» lent que son intimité avec Madame de
 » Montbazon, que l'on nous a peinte sous
 » les couleurs d'une pure amitié, fût
 » établie sur des sentimens plus vifs &
 » moins désintéressés ; ce que l'on peut
 » assurer, c'est qu'après la mort de cette
 » Dame si célèbre par sa beauté & par la
 » réunion de tous les talens de séduire,
 » l'Abbé de Rancé fit éclater une douleur
 » dont il y a peu d'exemples : il alloit s'en-
 » foncer dans les bois les plus solitaires, y
 » versoit des torrens de larmes, nommoit
 » à haute voix Madame de Montbazon,
 » lui adressoit ses regrets, ses pleurs com-
 » me si elle eût pu l'entendre ; son déses-
 » poir le conduisit à la foiblesse d'imagi-
 » ner qu'il existoit des moyens d'évoquer
 » les morts ; il essaya ces prétendus secrets
 » dont il reconnut bientôt la chimère & le
 » mensonge. Cette situation ne tarda pas
 » à le plonger dans une maladie qui le ré-
 » duisit à toute extrémité. Revenu à la vie,
 » son chagrin reprit de nouvelles forces ;
 » le temps qui presque toujours apporte la
 » consolation, ne fit qu'approfondir cette
 » affreuse mélancolie : enfin, l'Abbé de
 » Rancé dégoûté du monde, ne vit plus
 » autour de lui qu'un vaste tombeau ; il
 » sentit cette terrible vérité, qu'il n'y a
 » point d'autre objet d'attachement, d'ai-

96 MERUCRE DE FRANCE.

» tre ami , d'autre consolateur que Dieu.
 » Son ame s'abîme toute entière dans cette
 » grande idée ; dès ce moment il se dé-
 » pouille de tous ses biens , dont il fit
 » présent à l'Hôtel-Dieu & à l'Hôpital , &
 » courut s'ensevelir tout vivant dans la so-
 » litude de la Trappe , où semblent enquel-
 » que sorte s'être éternisés sa sombre dou-
 » leur & son désespoir religieux ».

M. d'Arnaud termine ainsi ce précis.
 « Sous quelque point de vue qu'on envi-
 » sage la Trappe , en écartant même la
 » piété , & ne s'arrêtant qu'aux lumières
 » naturelles , cette fondation doit être re-
 » gardée comme une des plus sages & des
 » plus utiles qu'ait créées l'esprit de légif-
 » lation. Il y a eu de tous les temps , chez
 » tous les peuples , & dans toutes les reli-
 » gions , des asyles expiatoires. Un établis-
 » sement où le crime poursuivi du re-
 » mords , peut se jeter dans le sein d'un
 » Dieu consolateur , où l'excès de la péni-
 » tence s'efforce d'effacer l'énormité de la
 » faute , où en un mot , il reste encore l'es-
 » poir au repentir & à ses larmes , à ses
 » prières , de partager un jour la recom-
 » pense de la vertu : un tel établissement ,
 » dis-je , doit attirer la considération &
 » les respects de l'humanité. Il va m'échap-
 » per une vérité affreuse. Quel homme sur
 la

» la terre auroit le front d'assurer qu'il
 » pourra ne point devenir coupable, &
 » n'avoir pas besoin de recourir à ce jour
 » d'expiation & d'espérance ». Que de
 force dans les pensées & dans l'expression !
 Des traits tels que ceux-ci, prouvent qu'un
 Poète peut être un excellent écrivain en
 prose. La maxime rebattue qui prétend
 qu'on ne peut réunir ces deux talens, est
 un vain préjugé. Tout esprit nourri d'é-
 tudes profondes saura penser ; le Poète qui
 n'a pas négligé d'étendre ses connoissan-
 ces, aura toujours un avantage sur celui qui
 ne l'est pas. Ce dernier écrira purement &
 avec élégance ; mais l'autre enrichira tout
 des couleurs les plus vives qui lui sont fa-
 milières. Il n'exprimera pas seulement ce
 qu'il voudra dire, il le peindra ; il ne se
 contentera pas d'échauffer, il embrasera.

A l'égard du Drame, M. d'Arnaud a
 corrigé le peu de vers qui n'étoient pas de
 la beauté du total ; il est pénétré de cette
 idée si nécessaire à quiconque veut tendre
 à la perfection : qu'on ne sauroit être trop
 sévère pour soi-même, & sur-tout dans ce
 qui est du ressort de la poésie. C'est par-là
 que *Racine* a su remporter le rameau de
 l'immortalité. On s'arrêtera à ces nouveaux
 vers qui motivent la permission que le P.

E

58 MERCURE DE FRANCE.

Abbé donne à *Comminge* de parler à l'étranger.

Le silence entretient l'esprit religieux :
C'est un de nos devoirs. Cependant en ces lieux
Un étranger arrive , avec ardeur demande
Qu'un de nous en secret & le voie & l'entende.
Au ministère saint dès l'enfance attaché ,
Dans les routes du monde à peine j'ai marché.
Plus éclairé que moi dans ce dédale immense ,
Du flambeau du malheur & de l'expérience ,
Par des liens trompeurs séduit & retenu ,
Jouer des passions , vous avez trop connu
Ce monde , les erreurs , les chimères coupables ,
Ses plaisirs mensongers , les peines véritables ,
Pour ne posséder pas les moyens bienfaisans
De consoler le cœur , de combattre les sens.
Être utile aux humains est notre loi première.
Je romps le frein sacré qui nous force à nous taire :
Parlez à l'inconnu , tandis qu'à nos autels
Je vais offrir l'encens & les pleurs des mortels.

La seconde scène du second acte a des augmentations qui lui donnent encore plus de rapidité. On remarquera ces vers ajoutés , scène V , du II acte. C'est *Comminge* qui parle.

Que mes maux sont horribles !
Eh ! qu'il est de tourmens pour les âmes sensibles !

Combien de fois on meurt avant que d'expirer !...
 Tout m'attendrit, m'afflige & vient me déchirer !

Mais ce qu'on ne sauroit trop louer, ce
 sont les nouveaux traits de terreur repandus dans la scène VI du même acte. Quel cœur sensible ne fera pas déchiré en lisant ces vers ? On se rappellera que *Comminge* creuse sa fosse & qu'il s'arrête de temps en temps accablé par ses réflexions, & appuyé sur sa pioche.

Aurois-je à regretter une vie importune ?
 Hélas ! dès le berceau, j'ai connu l'infortune,
 Les maux les plus cruels, les supplices du cœur, ...
 L'existence pour moi ne fut que la douleur !

*Il creuse encore la terre, laisse la pioche, prend
 entre ses mains un crâne, le considère avec une
 attention ténébreuse.*

De cet être animé, par un rayon céleste,
 De l'homme malheureux voilà donc ce qui reste !...
 Ils ont aimé sans doute ... & leur cœur ne sent
 plus !

*Il tombe dans une espèce d'accablement ; revenu
 à lui-même, il dit :*

Ciel ! soutiens mes esprits de douleur abattus.
 Que j'ose de ma cendre envisager la place ...
 Là ... je ne serai plus... c'est dans ce court espace

E ij

200 MERCURE DE FRANCE.

Que tout s'anéantit...., tout.... jusques à l'espoir!...
C'est ici... que l'amour... n'aura plus de pouvoir,
Qu'*Adelaïde* enfin.... je vis.... je brûle encore,
Je sens qu'*Adelaïde* est tout ce que j'adore.

Nous sommes fâchés que les bornes que nous nous prescrivons, nous empêchent de transcrire la dernière scène du dernier acte. C'est en quelque sorte une nouvelle scène, brûlante de la flamme de toutes les passions ; on en est dévoré avec *Comminge*, & on expire de douleur avec *Euthime* ; il est peu de tragédies dans lesquelles on se soit servi si bien de ces grands ressorts, ni dans lesquelles on les ait si fort approfondis. Quels vers que ceux que l'Auteur a mis dans la bouche du P. Abbé ! Comme ils expriment la noblesse, la dignité de la religion !

Rendez grâce à ce Dieu qui ne vous punit pas . . .

Allant , à Comminge avec tendresse.

Est-ce à toi d'augmenter le nombre des ingrats ?
Toi, qu'il a par bonté tiré du précipice ,
Que son bras paternel dispute à sa justice ? . . .
A de pareils transports tu peux t'abandonner ! . . .
Viens, mon fils. . . ,

Il lui tend les bras & le serre contre son sein,

Dieu toujours est prêt à pardonner.

A la fin *Comminge* se jette dans la fosse préparée à la malheureuse *Adelaïde*. Il veut la suivre. Cette piété excite un regret profond. Pourquoi ne peut-elle être jouée sur le théâtre de la nation ? Qu'elle prêteroit de charmes & de forces à l'empire de la religion ! En Espagne on joue dans la semaine sainte des *autos sacramentales*. Pourquoi bannissons-nous de nos spectacles tout ce qui a rapport à cette même religion, quand elle est présentée avec le respect qui lui est dû ? On représente *Achille*, *Polyeucte* ; quelle raison empêcheroit d'y montrer le *Comte de Comminge* ? Nous osons dire que cette pièce seroit bien plus à portée de tous les esprits, de tous les cœurs ; elle feroit verser des torrens de larmes ; les jeunes gens égarés par leurs passions, entraînés dans les inconséquences qui en sont les suites naturelles, & dont il n'y en a que trop qui en sont les victimes funestes, apprendroient à s'en défendre, à les éviter, à recourir à Dieu. On y verroit à la fois le tableau des malheurs qu'elles entraînent, & le triomphe de la religion dans son plus brillant éclat. Nous pouvons assurer que ce Drame, dans l'état où M. d'*Arnaud* vient de le faire paroître, peut figurer à côté des meilleures Tragédies. Une qualité distinctive de cette pièce, c'est que

702 MERCURE DE FRANCE.

tous les sentimens, si l'on peut se servir de cette comparaison, y tiennent par de profondes racines. On voit qu'elle a été créée par l'ame même ; que l'Auteur s'est pénétré de son sujet. Nous lui répétons nos invitations de faire de nouveaux pas dans cette carrière, & pour sa gloire & pour la satisfaction du public, le but des travaux de tout écrivain sensible à l'honnêteté.

Nous avons prévenu nos lecteurs que l'Auteur a eu l'attention de donner un supplément, pour épargner aux personnes qui ont acheté la première édition, les frais de la seconde. Nous devons répéter aussi qu'il faut s'adresser à *l'Esclapart*, Libraire, quai de Gêvres, pour n'être pas trompé par les contrefaçtions.

M. d'*Arnaud* doit donner incessamment un recueil d'histoires angloises. Le public en connoît déjà une qu'on a publiée sous le titre de *Fanni*. L'intérêt, le sentiment dont ce petit ouvrage est rempli, font attendre avec impatience ceux qui doivent le suivre.



VOYAGES de MILORD CÉTON dans les planètes, ou LE NOUVEAU MENTOR, traduits par Madame R. R. A la Haye, & se trouve à Paris, chez Despillly, rue Saint Jacques; Duchesne, rue Saint Jacques; Cellot, Imprimeur, rue Dauphine, Panckoucke, rue de la Comédie Française; 1765: quatre parties in-12, petit format, qui seront suivies incessamment de trois autres.

MADAME de R. doit sans doute l'idée de ses mondes à M. de Fontenelle; mais il faut convenir qu'elle l'a bien embellie, & qu'elle a su lui donner tout le prix de la nouveauté par l'ingénieuse fiction qu'elle y a attachée. Fiction qui amène la critique la plus délicate & la plus juste des défauts & des vices qui couvrent notre globe. Le nom seul de chaque planète annonce le caractère de ses habitans; la *Lune* un monde vain & frivole, un monde de petits maîtres & de petites maîtresses, d'hommes enfin que le goût de la nouveauté domine, *Mercur*, un monde de citoyens uniquement occupés à sacrifier au Dieu de l'or

& des richesses. *Venus* est la planète des voluptueux, des Épicuriens ; *Mars*, celle des héros & des guerriers en général ; le *Soleil* est le monde des sçavans ; *Jupiter*, celui des nobles ; *Saturne* représente le siècle d'or, ce bon vieux temps, où régnoient la candeur & l'innocente simplicité. Ainsi sous cette agréable & ingénieuse allégorie, qui fait le plan naturel de l'ouvrage, Madame R. enveloppe des critiques sages & judicieuses ; & les sept planetes où elle fait voyager son Mylord, ne sont que les sept classes d'hommes qui figurent sur le théâtre du monde ; & sur-tout à Paris, & qu'il est important à un jeune homme de connoître pour s'y conduire avec prudence, & pour éviter les ridicules & les travers des uns & des autres.

Mylord *Céton* & sa sœur *Monime*, qui est aussi du voyage, & ne le rend que plus intéressant, sont restés seuls d'une famille illustre d'Angleterre, sacrifiée à la tyrannie de *Cromwell*. Ils rencontrent dans un vieux château de leurs ancêtres un esprit, c'est-à-dire, un génie, qui se charge de leur éducation. Ils sont jeunes tous deux, & orphelins. *Monime* joint toutes les graces du corps aux agrémens de l'esprit, & aux aimables qualités du cœur. Comme c'est *Céton* qui raconte, il ne dit rien de lui. Le

génie , qu'on nomme *Zachiel* , fait à leur égard toutes les fonctions du Mentor le plus sage & le plus éclairé. Vous verrez , Madame , que le titre du livre est très-bien rempli , & que le Mentor de *Céton* n'est pas moins habile que celui de *Télémaque*. Il prouvera encore combien les voyages , faits sous les yeux d'un guide sage , peuvent servir à la parfaite éducation d'un jeune homme de qualité. Je doute pourtant que l'exemple de *Monime* prenne dans le monde ; les voyages des jeunes demoiselles pour l'ordinaire se botnent au couvent ; c'est peut-être encore un préjugé. Quoi qu'il en soit , le Génie conduit d'abord nos jeunes voyageurs dans le monde de la *Lune*. On nous dispensera de rapporter ici tout ce qui n'est pas fiction dans l'ouvrage , pour ne nous attacher qu'à ce qui est de moral & de critique , ou d'instruction. Arrivés dans la planète de la *Lune* , *Zachiel* fait remarquer à ses élèves tous les ridicules qui y règnent , & cela , non par des sermons toujours ennuyeux , mais par des exemples & des tableaux dont l'impression est plus sûre. Avant que d'entrer dans la capitale du monde lunaire ils voient déjà un échantillon du goût qui domine dans cette planète. Ce sont des paysages variés d'une infinité de petites maisons de

E v

plaisance , qui ont l'air de jolis petits châteaux de carte ; ces maisons sont toutes portes & croisées : *Monime*, aux différentes couleurs des jalousies & des contrevents , les prend pour des décorations de perspective semées sur les routes par les habitans de la *Lune* , pour sauver sans doute l'ennui aux voyageurs. En approchant davantage de la ville , on voit de magnifiques allées plantées d'arbres , des jardins superbes , où l'art brille de toutes parts , & semble s'être efforcée d'en bannir la nature ; l'agréable y a pris la place de l'utile. Ce premier monde est rempli de quantité de petits portraits, faits d'après nature, & dont l'assemblage forme le tableau complet des mœurs, des goûts, des usages, ou plutôt de la légèreté, de l'inconstance , de la frivolité & de la folie des lunaires. Nous ne détacherons qu'une ou deux de ces petites mignatures , pour donner une idée du pinceau léger & brillant de Madame R. C'est d'abord un jeune Seigneur, assis dans une espèce de fauteuil de filigrame , traîné par un cheval , qui a la vitesse & la légèreté d'un oiseau. Un caillou se trouve sur la route, voilà le jeune *Damon* culbuté , & le cabriolet en pièces ; le petit-maître n'est sensible qu'à la perte de quelques babioles échappées de la chaîne de sa montre. Or c'est un de ces pe-

tits-mâtres, dit Madame R., que rien n'affecte que le plaisir & la dissipation, il n'a d'autre emploi que celui de plaire, d'autre penchant que celui de la nouveauté. Il possède dans la plus haute perfection ce qu'on appelle le ton de la bonne compagnie chez les lunaires; c'est-à-dire, qu'il a autant de façons de se présenter, & autant de variétés dans ses expressions, qu'il en faut dans ce monde-là pour ne point paroître uniforme chez les différens Seigneurs qui l'admettent dans leurs sociétés. Il joint à tous ces talens un répertoire de petits traits d'histoire curieux, méchans, & suivant ses termes, frappés au bon coin. On juge aisément qu'avec des connoissances aussi étendues, il a des premiers toutes les chansons, les vers, les épigrammes, les brochures nouvelles, auxquelles il joint toutes les minuties & les bagatelles qui paroissent, se piquant encore des plus profondes connoissances sur les modes. Il y a mille autres traits qui éclatent dans la conduite & les entretiens de *Damon*, qu'il faudroit réunir pour faire connoître l'original en entier; cet air avantageux, ce ton assuré, ce langage affecté, ces phrases interrompues, ces propos libres, ces empressemens éternels: rien n'échappe à nos voyageurs. Je pourrois rapporter mille autres peintures non-

moins agréables , qui feroient connoître le goût frivole qui entraîne tous les habitants de la *Lune*. Ce sont en général des hommes vains , légers , superficiels , passionnés pour tout ce qui porte l'empreinte de la nouveauté ; malgré leur légèreté , leur vie est aussi uniforme que le soleil : le matin chez la Reine , ou dans l'antichambre d'un Visir , le reste de la journée à table , au jeu , aux promenades , aux spectacles ; le jour se termine en débauche dans leurs petites maisons. Imitateurs serviles de ceux qui les gouvernent , ils s'honorent de leurs vices comme de leurs vertus. Vrais automates , dont la frivolité seule conduit le ressort.

Passons au globe de *Mercury* , c'est le monde des riches. On y retrouvera des petits maîtres & de petites maîtresses , car cette espèce d'hommes est de tous les mondes. Mais que les mœurs de cette planète sont différentes de celles de la *Lune* ! Ici c'est le séjour du faste , du luxe , & de l'opulence. De somptueux édifices ornent toutes les villes ; de beaux châteaux , des parcs admirables embellissent les campagnes ; l'argent est le seul Dieu qu'on y reconnoisse , le seul ami , le seul mérite qu'on y révere. L'intérêt , en un mot , est la passion qui influe & qui domine sur tous

les Cilléniens; c'est le nom des habitans de *Mercur*. Ils ne sont occupés que des moyens d'amasser de l'or; il leur tient lieu de talens, d'esprit, de vertus. Les richesses leur donnent tout cela. Toutes les voies sont employées à cette fin. Bassesses indignes, vexations cruelles, mauvaise foi, fourberie. Chez ces peuples ce n'est que l'habit, les équipages & le crédit qu'on honore. Un homme de la plus basse extraction qui s'annonce d'un air bruyant, est le plus estimé; la prospérité cache tous ses défauts & ses ridicules; c'est un aimable homme, il est riche, sa table est bien servie, son équipage bien doré, nombre de domestiques l'accompagnent, il fait beaucoup de dépenses, il joue gros jeu; en voilà assez pour mériter toute leur estime.

Telle est l'idée générale des Cilléniens, que le *Génie* donne à nos jeunes voyageurs, lesquels répandus ensuite parmi les citoyens de la Cillénie, entrent dans des détails, qui achevent de peindre leurs mœurs & leur caractère. Ce second volume est semé, comme tous les autres, d'épisodes intéressans, amenés naturellement & enchaînés les uns aux autres avec art; ils vont tous au but, c'est-à-dire, à mieux faire connoître & à rendre plus sensibles les ridicules de chaque monde. Ne nous arrêtons pas plus long-

110 MERCURE DE FRANCE.

temps dans celui de *Mercure*. Les bornes d'un extrait nous prescrivent de passer à la planète de *Vénus*.

Les peuples qui l'habitent se nomment Idaliens, d'un des noms que la fable donnoit à *Venus*. L'influence de la planète est terrible sur les habitans. Il n'y en a pas un qui y résiste long-temps. Les hommes & les femmes entraînés par sa force invincible, n'y respirent que la volupté, le plaisir, la mollesse & l'amour. Ce n'est pas un amour pur, délicat & vertueux ; c'est un amour effréné & brutal, qui dégénère en libertinage. Ce n'est pas que dans ce monde il ne se trouve aussi de ces âmes honnêtes, de ces cœurs délicats, qui savent allier la vertu à la plus tendre sensibilité ; mais les exemples en sont rares. La coquetterie la plus raffinée & la plus hardie a pris chez les Idaliennes la place de la modestie & de la pudeur. Le libertinage même en fait souvent des héroïnes qu'on se montre aux promenades & aux spectacles.

Voici ce que *Céton* nous dit des mœurs des Idaliens. Dans l'empire de *Vénus*, ce sont les femmes qui gouvernent l'état ; les plus importantes négociations ne se font que par elles. Elles disposent de toutes les charges, de tous les emplois, de tous les postes éminens, & de tous les gouverne-

mens, quoiqu'il ne paroisse que des hommes à la tête de leurs conseils. On pourroit ajouter que les choses n'en vont pas mieux pour cela dans le royaume de *Vénus*.

Les Idaliennes se sont affranchies de ces règles sévères, que les hommes ont jugé à propos d'imposer aux femmes de notre monde. Madame R. en prend occasion de venger en passant l'honneur de son sexe d'un préjugé injuste que l'amour propre des hommes y a attaché. On crie sans cesse contre les femmes; on les accuse d'inconstance, d'infidélité; on leur demande une vertu à toute épreuve, tandis que ceux qui veulent les réduire dans cet esclavage, s'accordent à eux-mêmes une pleine liberté. En vérité y a-t-il là de l'équité? Les choses pour cet article en particulier sont mieux entendues par les Idaliens. Les loix y sont égales; & ils n'ont rien à se reprocher les uns aux autres. Ironie maligne, qui vaut bien une critique.

On trouvera dans ce troisième monde, des peintures riantes des environs du palais de la Reine, la description du temple de l'amour, des bosquets, des jardins enchantés qui l'environnent, & le tableau animé d'une multitude infinie de personnes des deux sexes & de tout âge, qui y viennent apporter leurs vœux. Je ne puis

112. MERCURE DE FRANCE.

me dispenser de rapporter ceux que deux jeunes filles y adressoient à l'amour, dans le temps que *Céton & Monime* y passèrent. L'une se plaignoit que son amant étoit trop entreprenant; elle demandoit à l'amour qu'il rallentît ses desirs, afin de les rendre plus durables. L'autre accusoit le sien d'un défaut contraire. Hélas! disoit-elle avec ferveur, pourquoi as-tu permis que je me sois attachée à un homme si timide & si indifférent? Que ne puis-je me mettre sur l'offensive; je lui ferois connoître la vivacité de mes desirs. Amour, fais qu'il devienne plus entreprenant! Une béate un peu plus loin imploroit le Dieu de son côté, afin qu'il rallumât les feux d'un Flamme qui la dirigeoit depuis longtemps. On sent si ces vœux partent du cœur de celles qui les font, ou de l'imagination de l'Auteur. Le reste de ce troisième volume comprend plusieurs petites aventures amoureuses, qui arrivent journellement chez les Idaliens. La jeune *Monime*, à qui le *Génie* avoit donné toutes les graces, & la beauté d'une nymphe pour la faire briller dans cette planète, est l'objet d'une de ses histoires. Le jeune *Mylord* en auroit sans doute fait des siennes aussi, vu la violente influence de l'astre, si le *Génie* lui avoit laissé sa forme ordinaire; mais con-

noissant sa foiblesse , il l'avoit changé en mouche : il comptoit plus , comme de raison , sur la vertu de *Monime* , qui manqua pourtant d'y faire naufrage avec un Prince charmant , connu dans le pays sous le nom de Prince Pétulant. Elle meurt au moment où cet amant passionné alloit recueillir , après un hymen légitime , le prix de sa tendresse & de ses feux ; c'est-à-dire , que *Monime* redevient mouche , & abandonne l'enveloppe sous laquelle elle s'étoit montrée aux yeux du Prince , qui se désole de ne plus retrouver que la dépouille inanimée de sa chère *Monime*.

Les voilà embarqués dans un tourbillon pour passer à un quatrième monde , celui de *Mars*. En y arrivant ils y reprennent l'un & l'autre leur figure ordinaire : c'est ici que *Céton* , destiné par sa naissance à l'état militaire , commence ses premières armes. Ils trouvent d'abord les chemins remplis de chaises de poste , d'équipages , de fourgons , de mulets , & de gens qui vont à la guerre & d'autres qui en reviennent ; les premiers ont l'air le plus content du monde ; ils ne parlent que de places prises , que de victoires remportées. Vous diriez que les ennemis vont prendre la fuite à la première nouvelle de leur approche ; image trop naturelle de ce que nous voyons

tous les jours. Les seconds n'ont pas à beaucoup près l'air si content. Ils sont découragés, rebutés. Officiers, soldats, domestiques, chevaux, tout fait pitié. Leurs discours répondent à leur figure ; on les a menés à la boucherie, le Général a perdu la tête, les espions sont mal payés, &c. &c. Ils arrivent au temple de la gloire ; il est bâti sur un rocher le plus escarpé qui fût jamais. Il gagne infiniment à être vu de loin : pensée vraie & ingénieuse. Autour du temple sont des précipices affreux. Un monceau de cadavres horriblement défigurés couvrent le fond du vallon. Ces morts-là, dit le Génie à ses compagnons, ne méritent ni votre attention ni votre pitié. Ils sont ici dans l'ignominie & l'oubli, parce qu'ils ne furent jamais que des héros manqués & de faux braves. Plusieurs d'entre eux sont venus se briser contre cette pointe de rocher que vous voyez à votre gauche, & qu'on appelle *le faux point d'honneur*. Ils n'étoient que de vils gladiateurs : voilà leur récompense. D'autres que vous voyez de l'autre côté, continue le Génie, eussent pu faire de grands hommes ; ils ont abusé de leurs talens, & n'ont été que de grands scélérats. Tel est celui que vous voyez ici suspendu par les pieds la tête en bas, couvert d'un sang qui paroît

encore tout récemment versé. C'est *Cromwel*, l'auteur des malheurs de l'Angleterre, & de ceux de votre famille. Quelle leçon dans ce tableau, dont je ne cite que quelques traits ! Voilà l'art du nouveau Mentor : il ne fait pas lui-même les réflexions, il les fait naître, & ce sont sans contredire les plus efficaces. Dans le reste de l'ouvrage, ce sont les caractères des différens peuples de Mars, des combats, des batailles décrites avec feu, & où *Céton* fait admirer sa valeur, & *Madame de R.* les connoissances qu'elle a d'un art qui semble peu fait pour les grâces timides. Il nous revient encore trois mondes de sa façon, & nous osons espérer que sa plume légère & féconde ne se reposera pas au septième, mais qu'elle continuera de créer.

ANNONCES DE LIVRES.

LE déisme réfuté par lui-même, ou examen des principes d'incrédulité répandus dans les divers ouvrages de Monsieur *Roussseau* ; en forme de lettres, par *M. Bergier*, Docteur en Théologie, Curé dans le Diocèse de Besançon ; à Paris, chez *Humblot*, Libraire, rue S. Jac-

116 MERCURE DE FRANCE.

ques , entre la rue du Plâtre & la rue des Noyers près de St. Yves ; 1765 ; avec approbation & privilege du Roi , en deux parties in-12 , qui forment ensemble environ 600 pages.

De toutes les critiques qui ont paru contre les écrits de M. *Rouffseau* , nous n'en connoissons pas de plus solide , & en même temps de plus ingénieuse & de plus élégante , que l'ouvrage que nous annonçons. M. *Bergier* , déjà connu par quelques productions estimables , rend justice aux talens de son adversaire ; il respecte les vertus dont il fait profession , il applaudit à son zèle pour les vérités de la religion naturelle ; mais il n'a aucun ménagement pour ses opinions , lorsqu'elles attaquent les vérités révélées : il en démontre la fausseté avec toute la force , toute l'énergie qu'inspire un zèle ardent & éclairé.

RECUEIL de pièces détachées par Madame *Riccoboni* ; à Paris chez *Humblot* , Libraire , rue S. Jacques , entre la rue du Plâtre & la rue des Noyers , près S. Yves ; 1765 ; un volume in-12.

Les différens morceaux qui composent cet agréable recueil , sont 1°. une suite de la vie de *Marianne* , qui commence où celle

de M. de Marivaux est restée. C'est par une espèce de pari, que Madame Riccoboni a imité le style de M. de Marivaux, dans un temps, où n'ayant encore rien écrit, elle ne croyoit pas en avoir un à elle. On doit lui savoir gré d'avoir rendu publique cette plaisanterie de société : c'est un morceau agréablement écrit, & qui prouve que son ingénieux Auteur peut s'approprier tous les styles. 2°. L'*Abeille* est une espèce d'ouvrage périodique qui n'a point été continuée, & qui devoit offrir tous les mois quelques traits de galanterie & de morale, ou de fiction. Les lettres & les histoires recueillies par cette *Abeille*, ont toute la finesse, toute la légèreté des autres écrits de Madame Riccoboni. 3°. L'*histoire d'Ernestine* est le morceau le plus considérable du recueil; c'est un petit roman où régne l'intérêt, l'esprit, le sentiment, la connoissance du cœur, & tout ce qui peut attacher un Lecteur sensible & délicat. Nous nous proposons depuis long-temps de rendre un compte détaillé, & de donner des extraits en règle de plusieurs ouvrages de Madame Riccoboni, que nous n'avons fait qu'annoncer dans le temps de leur nouveauté,

EUDOXE Tragédie en cinq actes; à Paris chez Sébastien Jorry, rue & vis-à-vis

118 MERCURE DE FRANCE.

de la Comédie Française, au grand Monarque & aux Cigognes; 1765; avec approbation & permission; prix, 1 liv. 10 sols broché.

Cette pièce n'a point été représentée; & sans entrer dans la question si elle méritoit de l'être, elle nous a paru touchante à la lecture. Il y a des situations qui intéressent; & les vers ne nous ont pas semblé indignes de la majesté du Cothurne.

PRINCIPES de Chorégraphie, suivis d'un Traité de la cadence, qui apprendra les temps & les valeurs de chaque pas de la Danse, détaillés par caractères, figures & signes démonstratifs; par M. *Magny*, Maître de Danse à Paris, aujourd'hui résident à Senlis; prix, six liv. broché; à Paris, chez *Duchefne*, Libraire, rue S. Jacques, près la fontaine S. Benoit, au Temple du goût; & chez la *Chevardière*, rue du Roule, à la Croix d'or; 1765; avec approbation & privilège du Roi, un volume in-8° de 244 pages.

La Chorégraphie est à la Danse, ce que la Musique notée est au chant : les deux premiers inventeurs de cet art, c'est-à-dire, ceux qui ont les premiers tracé des figures pour inculquer facilement dans la mémoire les divers pas de la Danse, sont

M. M. Arbeau & Feuillet. Leurs recherches & leur travail ont beaucoup servi à *M. Magny*, qui a perfectionné leurs principes, & en a tiré des conséquences auxquelles il a donné beaucoup d'étendue, en les expliquant à ses nouvelles découvertes. Il a créé quelques signes, mais avec circonspection, & a joint à son travail un *Traité* détaillé de la cadence que ses prédécesseurs n'avoient fait qu'effleurer. *M. Magny* n'a pas cru devoir se borner à une simple explication des principes de la danse; il a mis l'exemple à côté du précepte; & il a fait graver à la fin de ce *Traité* les figures particulières de différentes Danses, tant de sa composition, que de celle de *M. M. Pecour & Marcel*. Il a pris de ces Maîtres les danses les plus frappantes, celles dont le caractère est plus marqué, & dans lesquelles les vrais principes se font le mieux appercevoir & sentir. Il y a joint une petite méthode détaillée pour dessiner les contre-danses; & elle est suivie de plusieurs contre-danses pour servir d'exemples & de modèles: il y a aussi une dissertation sur les premiers principes des pas de menuet. Si son ouvrage est accueilli favorablement du Public, il se propose de lui présenter un recueil annuel des plus belles danses qui paroîtront dans la suite.

ÉLOGE de M. ROGIER DE MOUCLIN ;
 premier Président du Présidial de Reims,
 A Reims, chez J. B. *Jeune-Homme* , Im-
 primeur rue des deux Anges, vis à-vis celle
 des Elus ; 1765 ; feuille in-8° de 12 pages.

On nous a envoyé de Reims ce dis-
 cours qui a eu le plus grand succès. Il a été
 prononcé par M. de *Pouilly* , Lieutenant
 Général du Présidial de cette ville , le 22
 Avril de cette année, le jour de l'ouverture
 des audiences qui suivent les vacances de
 Pâques. Nous l'annonçons avec d'autant
 plus de plaisir, que c'est l'éloge d'un hom-
 me très-vertueux, qui a été universellement
 regretté dans sa patrie, & qu'il a été pro-
 noncé par un jeune Magistrat, connu déjà
 avantageusement dans la République des
 lettres par un Ouvrage que le Public a
 bien reçu (1). Ce discours est écrit avec au-
 tant d'élégance que de noblesse ; & le ton
 pathétique qui y règne est fait pour atten-
 dre également & les Citoyens de Reims,
 & tous les Lecteurs sensibles & vertueux.
 Un tel discours est tout-à-la-fois un mo-
 nument glorieux & pour l'Orateur & pour
 son Héros.

DICTIONNAIRE géographique, histo-
 rique & politique des Gaules & de la

(1) Vie du Chancelier de l'Hôpital.

France ;

France; par M. l'Abbé *Expilly*, Chanoine Trésorier en dignité du Chapitre Royal de Tarascon, des Académies Royales des Sciences & belles-Lettres de Lorraine, de Prusse, &c. tome III. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Desaint & Saillant*, Libraires rue S. Jean de Beauvais, chez *Bauche*, quai des Augustins, *Hérissant*, rue S. Jacques, *Despilly*, rue S. Jacques, *Nyon*, rue S. Jacques; 1764, in fol.

Nous avons annoncé, chacun dans leur temps, le *Prospectus*, & les deux premiers volumes de ce grand Ouvrage, à mesure qu'ils ont paru. Nous attendons qu'il soit fini, pour en donner un extrait aussi détaillé & aussi étendu, qu'un livre de cette nature en peut être susceptible. Nous croyons que c'est une des productions de notre siècle les plus importantes & les plus utiles. Nous en avons déjà fait connoître le plan & la distribution; il y a une infinité de détails curieux que nous réservons pour un autre temps.

PROSPECTUS d'une Gazette d'Agriculture, de Commerce & de Finance, feuille in-4°. de 8 pages; à Paris, de l'Imprimerie de *Knapen*, au bas du pont S. Michel; 1765.

Le but de cette nouvelle Gazette, est

F

121 MERCURE DE FRANCE.

de mettre deux fois par semaine , sous les yeux du Public , les vrais principes du commerce , & de lui faire connoître toutes les opérations de finance qui peuvent influer sur les travaux de l'Agriculture. Le gouvernement plus attentif que jamais à protéger & à encourager les arts de première utilité , a établi dans presque toutes les Provinces du Royaume des sociétés d'Agriculture , chargées du soin d'observer les causes du dépérissement de ce premier des Arts , d'étudier la nature & le degré de fertilité des différentes espèces de terres , de soumettre à des nouveaux examens les pratiques , les méthodes employées par les Cultivateurs , de faire parvenir au Ministère les résultats de leurs travaux , &c , &c. On a pensé avec raison , qu'un écrit périodique qui embrasseroit tous ces objets , & les réuniroit à la Gazette du Commerce déjà établie depuis quelques années , seroit également utile au Public & au Gouvernement. M. le Contrôleur - Général ayant envisagé cette Gazette sous ce double rapport , a désiré que le privilège en passât entre les mains des personnes attachées à son ministère , & les a autorisées à faire usage pour la rédaction de cet écrit , de toutes les connoissances qu'elles pourront tirer des diffé-

rens avis & mémoires qui lui sont adressés. Les autres Ministres de sa Majesté, dirigés par les mêmes vues, ont bien voulu promettre aussi à cette entreprise leur protection & leur faveur, afin qu'elle réunisse tous les avantages dont elle est susceptible. Les bureaux de l'administration qui sont à la Cour, à Paris, & dans les Provinces du Royaume, ont été invités à concourir à sa perfection par une correspondance suivie. Ce qui se passera d'intéressant dans les Pays étrangers concernant l'Agriculture, le Commerce & les Finances, sera publié également. Le grand Seigneur & l'Homme riche verront avec satisfaction dans cet Ouvrage périodique, que tout est en mouvement pour fournir à leurs besoins, pour contenter leurs goûts, & pour prévenir leurs desirs. Le propriétaire de terres, le négociant, en un mot, tous les ordres des citoyens y trouveront des détails souvent agréables, toujours utiles. On donnera à cette Gazette un supplément ou journal, qui renfermera l'analyse des Ouvrages qui paroîtront en France & dans les pays étrangers sur l'Agriculture, le Commerce & les Finances. On y publiera, ou en totalité ou par extrait, les mémoires qui seront communiqués & les lettres qui seront adressées sur ces matiè-

124 MERCURE DE FRANCE.

res ; on y exposera les vues , les réflexions & les raisonnemens des citoyens sur les faits qui leur auront été mis sous les yeux dans la Gazette ; on y rendra compte des questions qui pourront s'élever sur les objets qui seront de son ressort , & on y fera voir avec exactitude les raisons sur lesquelles s'appuieront les personnes qui défendront ou combattront ces questions ; on y annoncera enfin les découvertes , les établissemens & les avis dont il sera utile d'être instruit ; la gazette détaillera les faits qui serviront de base aux vues générales & aux principes politiques qui se trouveront dans le supplément ou journal ; & celui-ci répandra un nouveau jour sur les faits , & en fera mieux appercevoir l'importance. Les citoyens éclairés se feront sans doute un devoir d'entrer dans les vues bienfaisantes du Ministère , en communiquant les faits & les réflexions qui paroîtront mériter l'attention de leurs concitoyens & du Gouvernement. La gazette d'Agriculture , du Commerce & de Finance paroîtra deux fois par semaine , le Mardi & le Samedi. Chaque ordinaire sera de huit pages in-4°, même format & même caractère que la Gazette du Commerce. On continuera de l'envoyer aux personnes qui ont déjà souscrit pour celle-ci.

L'abonnement sera d'un louis pour une année; & on sera libre de ne souscrire que pour le temps qui restera de l'année où nous sommes depuis le mois de Juin jusqu'au mois de Janvier 1766. Le Supplément ou Journal sera donné le 15 de chaque mois; le premier volume paroîtra dans le mois de Juin prochain; il y aura douze volumes in-12 par an, de huit feuilles d'impression du même caractère que le *Prospectus*. L'abonnement pour une année, fera de 18 livres: on sera libre aussi de ne s'abonner, pour le Supplément ou Journal, que pour le reste de l'année jusqu'au mois de Janvier 1766. L'on recevra l'un & l'autre écrit périodique, franc de port, dans toute l'étendue du Royaume. Les personnes qui souscriront pour les deux; ne les paieront que 36 liv. par an. On continuera de s'adresser au Bureau général, rue Montmartre, vis-à-vis de la rue Feydau. On prie les personnes qui voudront s'abonner, d'affranchir le prix des ports de lettres & celui des abonnemens.

L'INDICATEUR fidele ou guide des Voyageurs, qui enseigne toutes les grandes routes de France, avec les chemins de communication, levées topographiquement dès le commencement de ce siècle,

126 MERCURE DE FRANCE.

& assujetties à une gradation Géométrique ; ainsi que les grandes routes de Paris aux Capitales & autres Villes des Royaume d'Angleterre, d'Espagne, de Portugal, Frontières d'Afrique par Gibraltar, Italie, Suisse & Allemagne dans toute son étendue, &c. &c. &c. Dédié à M. *Cassini de Thuri* ; Seigneur de Villeraneuse, Directeur de l'Observatoire Royal, Maître des Comptes, Associé des Académies des Sciences de Paris, Londres, Berlin, Munick, &c. &c. Dressé par M. *Michel*, Ingénieur-Géographe du Roi, & dirigé par le Sieur *Desnos*. A Paris, chez *Desnos*, Ingénieur - Géographe pour les Globes, Sphères, & Instrumens de Mathématiques, rue Saint Jacques, à l'enseigne du Globe & de la Sphère ; 1765 ; avec privilège du Roi.

On met ici sous les yeux des Voyageurs les routes qu'il faut tenir pour aller d'une Ville à une autre, & les distances qui se trouvent entre chacune de ces Villes ; afin de pouvoir partir d'un point fixe, on a choisi Paris pour centre ; c'est-à-dire, que l'on suppose un voyageur qui veut se transporter de Paris dans les différentes Villes du Royaume, & de ces Villes à Paris ; on lui a tracé avec exactitude tous les lieux qui se trouvent sur son passage ; chacune des routes est sur

une Carte séparée , dont le prix est fort modique ; & chaque Carte est dessinée de manière que l'on y connoît les limites des Provinces , les Villes , les Bourgs , les Villages , les Montagnes , les Prés , les Bois. On a même porté l'exactitude jusqu'à faire distinguer à l'œil les chemins plantés d'arbres sous lesquels on peut marcher à couvert. Communément celui qui entreprend une route , consulte ceux qui l'ont faite avant lui : s'il est en chemin , il s'informe à mesure qu'il avance , du nombre des lieues qui lui restent à faire , des endroits où il peut prendre ses repas , ou passer le temps de la nuit , & rarement on lui donne là-dessus des réponses précises. Avec une de ces Cartes , le Voyageur n'a aucun besoin de faire ces demandes ; il voit tous les endroits par lesquels il doit passer , & une juste mesure de leur éloignement respectif ; il connoît en même temps les Bourgs , les Villages , les Hameaux , les Fermes , les Maisons Religieuses , les Prés , les Avenues , les Rivières , les Ponts , les Gués , les Ruisseaux , les Etangs & les Marais ; enfin jusqu'aux Montagnes & aux Plaines qu'il a à traverser. Veut-il se servir des voitures établies pour le Public , comme diligence , coches par eau , carrosses & messageries , &c ? Il voit à côté

118 MERCURE DE FRANCE.

de la Carte un Itinéraire instructif & raisonné qui indique le jour , l'heure du départ , la durée , la couchée de ces voitures & le nombre des lieues qu'elles font par jour. Souvent plusieurs routes menent à un même endroit , on les a mises à côté l'une de l'autre ; & le voyageur trouvera dans toutes une exactitude égale. Les Cartes de ces routes se vendent ensemble ou séparément par feuilles détachées , & leur forme est portative ; le Voyageur peut aisément en enfermer une dans un Portefeuille & la consulter au besoin. Elles éclairent , elles dirigent , & elles mettent celui qui en est possesseur , dans le cas de se passer de tous les renseignements que l'on recherche dans les voyages. Enfin , elles sont entièrement consacrées à l'utilité publique , & au besoin de tous ceux qui voyagent. C'est le seul but que l'on s'est proposé en les mettant au jour. Pour se conformer au goût de tous les particuliers qui voudront faire l'acquisition de cet Ouvrage , comme Voyageurs , ou simplement comme Amateurs , on l'a mis sous plusieurs formes différentes , dont voici les prix.

Grand in-4^o relié en veau , 15 liv.

Relié en carton , 14 liv.

Broché d'une manière commode & porta-

tive, pour être mis dans la poche. 12 liv.
 En feuilles, 11 liv. 8 sols.
 Et chaque route détachée sur une feuille
 particulière, 15 s.

On trouvera aussi les routes étrangères
 reliées dans ce même volume ou séparées,
 & le prix fera de 4 liv. de plus.

EFFETS d'un privilège exclusif en ma-
 tière de commerce, sur les droits de pro-
 priété, &c. Se vend à Paris, chez *A. L.*
Regnard, Imprimeur de l'Académie Fran-
 çoise, grand'salle du Palais & rue basse
 des Ursins, & se trouve à Rouen, chez la
 veuve *Besogne*.

Cet ouvrage contient de vrais principes
 de commerce, & même d'administration.

A V I S.

LE sieur *MERLIN*, Libraire, demeurant
 présentement rue de la Harpe, vis-à-vis
 de la rue Poupée, avertit le Public qu'on
 trouve chez lui des exemplaires de l'édi-
 tion de *Corneille* par *M. de Voltaire*, &
 qu'il ne les vend plus que 36 livres en
 feuilles, au lieu de 51 livres qu'ils se ven-
 doient au paravant. Les planches ont été
 retouchées, & sont aussi belles que celles
 des premiers exemplaires, & c'est absolu-
 ment la même édition.

Paris, le 15 Juin 1765. F.v.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

M É D E C I N E.

TRAITÉ de l'existence, de la nature & des propriétés du fluide des nerfs, & principalement de son action dans le mouvement musculaire; ouvrage couronné en 1753 par l'Académie de Berlin; suivi des dissertations sur la sensibilité des méninges, des tendons, &c. l'insensibilité du cerveau, la structure des nerfs, l'irritabilité Hallérienne, &c; par M. LE CAT, Ecuyer, Docteur en Médecine, Chirurgien en chef de l'Hôtel Dieu de Rouen, Lithotomiste pensionnaire de la même Ville, Professeur Royal en Anatomie & Chirurgie, des Académies Royales de Paris, Londres, Madrid, Porto, Berlin, Lyon, des Académies Impériales des curieux de la nature, & de Saint-Petersbourg, de l'Institut de Bologne, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences de Rouen. A Berlin, in-8°, avec figures; 1765; & se vend à Paris, chez Cavelier & Despilly, rue St. Jacques.

LAUTEUR de cet ouvrage, accoutumé depuis long-temps à dévoiler les mystères

de la nature , approfondit ici d'une manière ingénieuse & solide la fameuse question du mouvement musculaire. Il commence par établir par des faits la liaison qui existe entre le cerveau & les muscles par le moyen des nerfs, liaison qui fait la première cause préparatoire , si l'on peut dire, du mouvement musculaire. Il démontre ensuite par ses propres expériences & par celles de *Stenon*, de *Vieussens*, &c. que le concours du sang artériel est nécessaire au mouvement musculaire , & que par conséquent ce mouvement des muscles suppose deux conditions essentielles; sçavoir, la liaison du cerveau avec les muscles par les nerfs, & la liaison du cœur avec les muscles par les artères, « l'une & l'autre » comme cause médiate générale , mais non » pas comme cause immédiate & simultanée » à chacune des opérations de ce mouvement, » ce qu'il prouve par le mouvement qu'ont conservé des cœurs séparés du corps, & par ces mêmes mouvemens subsistans après la séparation du cerveau de la tête, &c.

M. le Cat examine ensuite si la communication entre le cerveau & les muscles, par le moyen des nerfs, se fait par les diverses oscillations des nerfs, ou par une manière fluide qui coule dans le nerf. Il ré-

E vj

fute le système des oscillations ou des vibrations. Il prouve que nos nerfs ne sont pas susceptibles de vibrations ; qu'en y supposant gratuitement ces vibrations , elles n'iroient pas jusqu'au *sensorium commune* ; qu'elles ne peuvent point par conséquent expliquer les sensations , & que quand même cette hypothèse expliqueroit les sensations , elle ne pourroit se prêter au mouvement musculaire. Notre Auteur admet donc , comme presque tous les Physiologistes modernes , un fluide dans les nerfs , dont l'existence est presque démontrée aux yeux dans la fameuse expérience de *Bellini* sur le nerf diaphragmatique , rapporté ici par M. le Cat , & répétée bien de fois par lui-même.

Maintenant , d'où vient ce fluide , & quelle est sa nature ? Ce n'est point , dit M. le Cat , la partie rouge du sang ... ni la partie simplement séreuse ou aqueuse ... ni la partie huileuse , sulphureuse , ni les volatils tirés de ses principes ... ni l'air ... ni le feu ou la matière électrique ... ni la matière de la lumière. Toutes ces substances sont trop grossières. C'est ce que M. le Cat prouve en détail : d'où il résulte que ce n'est aucune des matières qui affectent nos sens. Le préjugé seul a fait chercher dans ces matières le fluide des nerfs. C'est de ce

préjugé dont l'Auteur veut nous faire revenir , & il applique à ce sujet ces premiers vers de *Pope* , *essai sur l'homme*.

Que notre âme s'élève & qu'un beau feu l'éclaire ,
Que les petits objets cessent de nous distraire.

« C'est dans le plus vaste système de la
» nature , c'est dans la chaîne immense de
» tous les êtres qu'il faut chercher le fluide
» des nerfs »

» *Tanta nobis erat nervorum nosse liquorem* ».

M. le Cat parcourt ensuite cette chaîne, cette échelle des êtres. Il y remarque les *lithophites* entre la pierre & la plante , les *zoophites* entre la plante & l'animal , l'*ourang outang* , espèce de milieu entre la brute & l'homme. « Qu'elle est la nature
» de ces êtres miroyens qui réunissent ainsi
» deux extrêmes , dit l'Auteur ? c'est la
» combinaison même de ces extrémités ,
» c'est la réunion du dernier ou suprême
» degré du genre subalterne , avec le premier ou moindre degré du genre supérieur. Ces traits , ajoute-t-il , caracté-
» risent le fluide des nerfs » ; espèce d'être *amphibie* , matière par son impénétrabilité & sa puissance impulsive , mais suprême espèce de cette classe ; il est en même temps affecté par son Auteur , d'une manière supérieure.

34 MERCURE DE FRANCE.

qui le lie avec l'être immatériel, & par-là l'annoblit & l'élève à cette nuance miroyenne qui le caractérise & fait la source de toutes ses propriétés.

« Mais où puiser cette substance subli-
 me ? Ouvrez les yeux, dit M. le Cat, &
 vous la reconnoîtrez dans tous les êtres.
 C'est cet esprit fécond qui, concentré
 dans le gland d'un chêne, se développe
 dans les entrailles de la terre, & donne
 l'accroissement & la vie à ce grand arbre.
 C'est lui que l'œuf & la liqueur sperma-
 tique de l'animal contient, & qui ré-
 veillé par les opérations de la généra-
 tion, produit & anime cet autre chef-
 d'œuvre. » Tout cela n'est que notre
 fluide diversifié par les diverses nuances
 que lui donnent les différens organes & les
 divers alliages auxquels je l'associe; sa sour-
 ce est dans tous les fluides & dans tous les
 matériaux de l'univers : c'est une portion
 de l'esprit vivifiant & universel, qui se
 manifeste plus sensiblement dans les êtres
 doués de quelque vie. Cet esprit répandu
 dans l'air, entre dans le sang de l'animal,
 principalement par l'organe de la respira-
 tion ; & c'est-là, suivant notre Auteur,
 l'usage le plus essentiel du poumon. Ce
 fluide séparé du sang par le cerveau, est
 lié avec la lymphe nerveuse, qui est un être

miroyen entre nos liqueurs & l'esprit animal, comme celui-ci en est un entre l'ame & le corps; c'est une suite nécessaire, suivant *M. le Cat*, de cette chaîne, de ces nuances que l'Auteur de la nature a établies dans l'univers. Il prouve l'existence de cette lymphe par ses propres observations, & par celles de *Malpighy*. Elle est analogue, dit-il, au suc gélatineux & nourricier des végétaux; c'est la nature mucillagineuse de cette lymphe unie dans les animaux à l'esprit animal, qui donne au fluide nerveux ses deux propriétés capitales, de fluide *nourricier* & *vital*; & c'est l'union de l'ame avec ces deux principes qui lui donne la puissance impulsive & motrice sur le reste de la machine. *M. le Cat* forme donc de ces trois substances, l'ame, l'esprit animal, & la nymphe nerveuse; un triumvirat toujours présent dans toutes les parties des corps animés, & duquel dépendent les mouvemens & les sensations.

M. le Cat entreprend ensuite d'expliquer comment le fluide des nerfs peut produire dans les muscles cette action si surprenante par laquelle nous voyons le mouvement & le repos se succéder réciproquement presque dans un même instant. Il examine d'abord la structure du muscle, dont les

136 MERCURE DE FRANCE.

fibres vues au microscope , lui ont paru former des espèces de canaux à peu-près semblables à des tubes de thermometre , dont la liqueur se trouve divisée ; d'où l'Auteur conclut avec *Borelli* , *Cowper* , &c. que la fibre musculaire est creuse & remplie d'un tissu cellulaire ou spongieux à peu-près comme le cheveu & le tuyau des plumes. Ces fibres au reste sont si fines , que leur diamètre n'est pour l'ordinaire que le tiers ou le quart de celui d'un cheveu fin. Les muscles sont faits de ces fibres ou canaux à peu-près parallèles entre eux , mais ondoyés , anastomisés & liés par un réseau de fils qui ne sont que des ramifications de nerfs , & de vaisseaux qui versent dans ces fibres une lympe spiritueuse. Quant à l'origine des muscles , ils sont , suivant *M. le Cat* , formés immédiatement par la dure-mère , ou par les périostes qui sont eux-mêmes , selon *Clopton Havers* , & selon notre Auteur , des productions de la dure-mère , d'où il résulte , dit *M. le Cat* , que cette célèbre enveloppe du cerveau , regardée par les anciens comme la mère de toutes les membranes , est réellement celle du périoste & des muscles.

Le muscle a trois états , dit *M. le Cat* ; un relâchement extrême connu dans le

cadavre, un relâchement moyen, qu'on appelle simplement dans le vivant, *relâchement du muscle*, & enfin un état de contraction.

La ligature du nerf ou de l'artère qui va à un muscle, fait tomber celui-ci en paralysie... Le muscle en se contractant devient plus court, plus large, plus dur & diminue de volume... La contraction & le relâchement du muscle, se font avec une vitesse étonnante au gré de la volonté... La dureté du muscle en contraction n'est pas proportionnée à la grandeur de sa contraction, mais à l'effort avec lequel il se contracte... Le muscle contracté paroît ridé, raboteux... Si on injecte de l'eau tiède dans l'artère d'un muscle récemment mort, on rappelle sa contraction. Ce sont-là les principaux phénomènes du mouvement musculaire rapportés par M. le Cat, qui, après avoir montré l'insuffisance de toutes les hypothèses imaginées jusqu'à ce jour pour expliquer ces phénomènes, expose son système. Il suppose, comme nous l'avons vu, que toutes ces fibres musculaires sont sans cesse remplies du fluide nerveux, composé de la lymphe nerveuse & de l'esprit animal uni intimement à l'ame. Cela posé, tout s'explique aisément par le système de M. le Cat. Nous allons transcrire ses propres paroles.

138 MERCURE DE FRANCE.

» Tout être pensant, s'aperçoit qu'il
 » n'y a nul repos dans la substance qui l'a-
 » nime. . . Le Physicien est de son côté
 » convaincu que tous les fluides d'une ex-
 » trême subtilité, sont dans une agitation
 » continuelle. Du concours de ces deux vé-
 » rités, il résulte que la partie active & la
 » plus sublime du fluide nerveux qui rem-
 » plit les fibres musculaires, est, tant que
 » l'animal vit, dans une action conti-
 » nuelle.

» Tout fluide agité se gonfle, prend un
 » plus grand volume. Le fluide nerveux
 » d'un vivant doit donc occuper plus d'es-
 » pace que celui d'un mort, & gonfler au
 » premier degré ses fibres musculaires aux-
 » quelles il donnera ce ressort de vie qu'on
 » appelle le *ton naturel* du muscle.

» Ce Ressort de vie étant le plus ordi-
 » naire, est comme naturel au muscle; la
 » quantité du fluide nerveux, nécessaire
 » pour le produire, est celle qui est pouf-
 » sée naturellement dans cet organe par
 » les puissances ordinaires ou perpétuelles
 » de la machine. Mais puisqu'il est dé-
 » montré que la contraction du muscle ne
 » dépend pas de sa communication inf-
 » tantanée avec le cerveau, ni d'une in-
 » fluence simultanée du fluide nerveux, il
 » s'ensuit que cette quantité médiocre du

» fluide nerveux qui fait le simple ton na-
» turel du muscle, suffit pour faire aussi
» sa contraction. Or cette contraction sup-
» pose une plus grande dilatation de ces
» vessicules par le fluide qu'elles contien-
» nent ; donc cette médiocre quantité de
» fluide qui a suffi pour le ton simple du
» muscle, ne suffit pour sa contraction,
» que parce qu'elle a un *mouvement ex-*
» *pansif* qui lui fait occuper un plus grand
» espace. Mais cette contraction est l'effet
» de la volonté ou d'une action de l'ame ;
» donc l'espèce d'action imprimée au flui-
» de des nerfs, ou des fibres musculaires
» par la volonté de mouvoir, est un *mou-*
» *vement expansif*.

» Pour ce mouvement expansif, la par-
» ticule du fluide nerveux n'est pas déplacée
» de tout son diamètre, car la fibre en
» étant supposée remplie, une expansion
» de tout le diamètre feroit la fibre & le
» muscle une fois plus large qu'ils ne
» sont dans le relâchement. Or ce diamètre
» de la particule du fluide animal est bien
» des milliers de fois plus petit que celui
» d'un cheveu. L'espace parcouru par cha-
» que particule, est donc bien des centai-
» nes de millions de fois plus petit que
» celui qu'on lui fait faire dans l'hypothèse
» vulgaire ». Suivant laquelle on veut

qu'au premier acte de la volonté, l'esprit animal soit porté du cerveau dans les régions les plus éloignées de ce réservoir. Cette hypothèse est donc autant de fois moins vraisemblable que la nôtre ; car, continue l'Auteur, la nature uniforme dans sa conduite, fait tout aux moindres frais possibles.

M. le Cat présume que le principal usage du sang artériel dans la contraction du muscle, est de former aux fibres musculaires un supplément de lymphe nerveuse subalterne ; supplément nécessaire dans les grands animaux, où les mouvemens sont considérables, les nerfs fort serrés, & le cerveau trop petit pour fournir une assez grande quantité de fluide nerveux.

La pâleur & la diminution du volume du muscle, s'expliquent par la compression que les fibres musculaires gonflées font sur les vaisseaux sanguins dont elles expulsent le sang.

« La petitesse presque infinie du déplacement que suppose le mouvement expansif
 » du fluide nerveux, & son union intime
 » avec l'ame, expliquent la promptitude
 » étonnante de la contraction : celle du relâchement résulte du même principe. . .
 » Ce relâchement est l'effet de l'affinité ou
 » de l'attraction qui se trouve générale-

» ment entre les particules de même na-
» ture : car le mouvement d'expansion est
» forcé , & ne subsiste que tant que l'ame
» le soutient contre la force attractive ou
» congrégative , si l'on peut dire , laquelle
» est l'antagoniste de la force expansive.

Les autres phénomènes du mouvement musculaire s'expliquent avec la même facilité dans cet ingénieux système.

La théorie du mouvement musculaire est suivie, dans l'ouvrage de M. le Cat , d'une dissertation sur la sensibilité de la dure-mère , de la pie-mère , des membranes , des ligamens , des tendons , &c. sur l'insensibilité du cerveau , & sur l'irritabilité Hallerienne. Cette dissertation contient six articles que nous allons parcourir l'un après l'autre.

Dans l'article premier, l'Auteur établit d'une manière évidente la sensibilité des meninges. Cette vérité physiologique , contestée depuis quelques années par le célèbre M. Haller , & dont personne avant lui ne s'étoit avisé de douter , est démontrée dans cet article , par un grand nombre de preuves directes & indirectes. M. le Cat fait voir que si ces membranes n'étoient pas sensibles , leur lésion ne produiroit aucun accident ; & il rapporte nombre d'observations tirées des meilleurs Auteurs,

142 MERCURE DE FRANCE.

par lesquelles on voit que la lésion ou l'irritation de ces membranes a causé le délire , des convulsions , & enfin la mort. Ce sont-là les preuves que *M. le Cat* appelle indirectes.

Les preuves directes sont celles qui se tirent des expériences faites sur des blessés, que *M. le Cat* a traités , & dans lesquels il a eu occasion d'éprouver la sensibilité des méninges. Elles se tirent aussi d'expériences faites sur des animaux , dans lesquels ces membranes découvertes à dessein , ont manifesté leur sensibilité par les signes ordinaires. Quoique *M. le Cat* se défie avec raison , des expériences faites sur les brutes ; cependant il n'a pas négligé ces expériences , pour les opposer à des expériences de même genre , trop exaltées par *M. Haller* & ses disciples. Notre Auteur convient qu'il y a des cas où la dure-mère perd sa sensibilité , comme lorsqu'elle a été long-temps découverte , ou qu'elle est extrêmement contuse ou altérée par des matières , &c. Mais ces accidens ne prouvent rien contre la sensibilité naturelle de la dure-mère , qui dans ces cas même se montre sensible aux accidens où elle a moins souffert. Cette sensibilité au reste est différente de celle des autres parties. Les migraines , les maux de tête , sont , selon

M. le Cat, la douleur particulière de la dure-mère.

La sensibilité de la pie-mère est discutée séparément dans l'article second, & elle y est démontrée par un grand nombre de faits & d'observations ; parmi ces observations il y en a plusieurs qui prouvent que l'inflammation de la pie-mère est une des causes les plus ordinaires du tetanos maladie convulsive qui consistedans une roideur universelle: ce sentiment combattu par *M. Haller*, est appuyé de raisons très-solides par *M. le Cat*.

Notre Auteur examine fort en détail , dans l'article trois , la structure des nerfs , & celle de leurs enveloppes. Il réfute par occasion l'opinion de *M. Zuin*, Médecin anatomiste , élève de *M. Haller*. Ce dernier avoit conjecturé que la dure-mère & la pie-mère qu'il regarde comme insensibles ne sortoient point de la boîte osseuse du crâne , & ne fournissoient point de tuniques aux nerfs : ce qui est contraire à l'opinion commune. *M. Zuin* , par respect pour les préjugés de son maître , a voulu réaliser cette conjecture , & il a prétendu démontrer par une dissection exacte , que la dure-mère ne sort point des trous du crâne , & qu'elle se résout dans ces endroits en une simple toile celluleuse. *M. le Cat* oppose ses dissections à celles de

M. Zuin, & il prouve par le raisonnement & par les faits anatomiques, *que la dure-mère ne cesse jamais de faire la tunique extérieure, non seulement du nerf, mais encore de tous les filets qui le composent.* Que c'est à la dure-mère & à la pie-mère que les nerfs doivent leur sensibilité, & qu'enfin c'est dans les méninges & sur-tout dans la pie-mère que réside le *sensorium commune*, & non pas dans le cerveau qui est un organe insensible.

L'article quatre est tout employé à traiter de la sensibilité des membranes, des ligaments, des tendons, &c. M. le Cat convient que ces parties ont manqué en plusieurs cas de sensibilité; mais il prouve qu'elles ne sont point insensibles de leur nature. Les preuves de notre Auteur sont encore ici des observations en grand nombre faites sur des blessés, & des expériences faites sur des animaux. On y joint aussi des preuves de raisonnement prises de la structure des parties. En effet, puisque ces parties ont des nerfs démontrés aux yeux mêmes, comment se pourroit-il faire qu'elles ne fussent pas sensibles?

L'article cinq a pour titre... *L'insensibilité accidentelle des parties précédentes, l'insensibilité naturelle & permanente du cerveau.* Pour ne rien laisser à désirer sur l'article

l'article précédent, M. le Cat explique dans celui-ci, comment il arrive que dans certains cas, les parties membraneuses, ligamentuses, tendineuses, &c. sont insensibles. Cela vient, dit-il, « ou de ce » que le solide qui paroît insensible, ne » contient plus le suc nerveux dont jouit » son origine ; ou de ce que celui-ci est » engourdi, condensé, sans action ; ou » enfin on le juge insensible, parce que la » sensation devient équivoque. ou ne » répond pas à ce que nous appelons dou- » leur dans la peau, dans les muscles, &c. » chacun de ces cas est développé & ap- » pliqué à la question traitée dans cet » article.

M. le Cat soutient que le cerveau est naturellement insensible, & après avoir rapporté diverses observations pour prouver ce fait, il ajoute : « On ne s'avisera » point, sans doute, d'accorder de la sen- » sibilité à nos liqueurs ; or il est très, » vraisemblable que la substance médul- » laire est le magasin du suc nerveux, & » que par conséquent elle est la liqueur » particulière au cerveau. La réalité de » cette conjecture est démontrée par l'a- » nalogie ; dans la baleine, le cerveau, » le cervelet, & la moëlle allongée, sont » vraiment une liqueur transparente. . . .

G

„ dans la sèche l'intérieur des nerfs qui sont
 „ très visiblement creux , est rempli aussi
 „ d'une liqueur transparente. Or , je ne
 „ pense pas que les plus zelés partisans de
 „ l'opinion de M. *Haller* , puissent sou-
 „ tenir qu'un instrument plongé dans ces
 „ liqueurs transparentes , doit y exciter de
 „ la douleur ; mais si le cerveau de la ba-
 „ deine est insensible , pourquoi le nôtre
 „ ne le sera-t-il point ? Sa substance chez
 „ nous est une espèce de farine ou de pâte
 „ analogue à celle des semences ; cette fa-
 „ rine délayée dans une lymphe subtile ,
 „ forme ce qu'on appelle le suc nerveux...
 „ Un tel suc ne peut avoir de sentiment ;
 „ cette propriété est réservée aux esprits
 „ subordonnés à l'ame , & combinés avec
 „ le mécanisme d'un organe solide &
 „ élastique.

L'article six & dernier de l'ouvrage de
 M. le *Cat* est intitulé... *Réflexions sur*
l'irritabilité tallerienne. L'Auteur recon-
 noît dans nos fibres une vraie irritabilité
 connue depuis long-temps , & en vertu de
 laquelle une partie vivante se soustrait
 comme d'elle-même à une impression dou-
 loureuse ; mais il rejette absolument l'irri-
 tabilité sans sentiment , telle que la con-
 çoit M. *Haller*. Il fait voir que la distinc-
 tion de celui-ci entre l'irritabilité & la

sensibilité, est *incompréhensible & révoltante*. Cette irritabilité dont M. Haller veut faire une propriété particulière de la fibre animale, n'est au fond, selon notre Auteur, qu'une *vertu occulte*, qui ne présente à l'esprit aucune idée distincte. Quoique l'irritabilité se fasse encore appercevoir dans les organes d'un animal mort, il ne s'ensuit pas que ces organes soient insensibles, & que l'animal soit absolument mort. Mille faits prouvent que l'ame est encore dans les organes des sens extérieurs & intérieurs, & qu'elle y subsiste très-long-temps pendant l'état d'inaction de ces organes qu'on regarde comme la mort. M. le Cat cite un grand nombre de ces faits, tels que les léthargies, dont M. Bruhier a rempli deux volumes; les noyés restés plusieurs heures, plusieurs jours, plusieurs semaines au fond de l'eau, selon Pechlinus, de *vitâ sub aquis*. Le moment de la vraie mort n'est donc pas toujours celui auquel on a coutume de le fixer. Il n'est donc pas étonnant que la sensibilité subsiste après une mort apparente ou incomplète. Elle peut subsister aussi, suivant M. le Cat, dans une partie séparée du corps de l'animal, parce que l'ame n'abandonne pas entièrement cette partie à l'instant même de la séparation; elle y

148 MERCURE DE FRANCE.

réside encore après cet instant, « autant
» qu'elle peut résider quelque part ; car
l'ame étant immatérielle , il n'y a point
» de lieu pour elle ; elle n'est nulle part
» qu'en puissance ». C'est ainsi qu'elle sent
» à la fois trois piqueures faites à la tête ,
à la main , au pied , sans cesser d'être *une*
& immatérielle. L'Auteur répond solide-
ment aux difficultés qu'on voudroit tirer
de ces sensations apperçues en divers ré-
gions du corps , en divers lieux.

Enfin , il regarde l'irritabilité tallérienne
comme une absurdité , & il fait voir le
ridicule des explications qu'on prétend
tirer de ce singulier principe.

*OBSERVATION sur une fille qui vomissoit
des cailloux , par M. RENARD , Doc-
teur-Médecin à la Fere.*

LA fille de N. l'Ange , âgée de dix-neuf
ans , du village de Tergny , à une lieue de
la Fere , a excité pendant quelques mois
l'étonnement du peuple & les recherches
des curieux. Cette jeune personne depuis
quatre ans a essuyé tous les symptômes de
la fièvre blanche ou jaunisse. Elle croyoit
trouver les moyens de guérir promptement

en ne donnant sa confiance qu'aux empiriques & aux commères ; mais son attente fut trompée ; & elle fut enfin obligée de me consulter il y a environ huit mois. Son état alors étoit fort triste. Elle étoit sujette à de longues foiblesses , à des suffocations alarmantes , à des palpitations douloureuses , &c ; de plus , elle avoit un nombre considérable d'ulcères répandus sur les seins & sur différens endroits du corps. Les topiques employés dans cette occasion ont eu un heureux succès , & toutes les plaies se sont cicatrisées en assez peu de temps , mais la malade n'en devint pas pour cela plus nubile , ni sa situation moins fâcheuse , quoiqu'on lui eût conseillé les remèdes les mieux indiqués & les plus spécifiques.

Personne n'ignore que presque toutes les jeunes filles , dans les circonstances où se trouvoit celle-ci , ont des appétits capricieux & dépravés ; il n'est même pas rare d'en trouver qui mangent du plâtre , d'autres des cendres ; celles-ci du charbon , celles-là de la craie , de la cire d'Espagne , &c. Notre oppilée de Fergny avoit encore des fantaisies bien plus singulières : elle ne se nourrissoit presque plus que de cailloux (*filix*) ; au moins est-il certain que dans l'espace d'environ trois mois elle en a

130 MERCURE DE FRANCE.

vomi cinq ou six cens de différentes formes & de différens poids. Les plus gros pesoient plus d'une once. Elle en a rendu aussi plusieurs avec les selles, & un Chirurgien m'a assuré qu'il avoit été obligé d'en extirper quelques-uns *ex utero*. En un mot, c'étoit une carrière ambulante: cependant les parens de la malade, & tous ceux qui l'approchoient, attestent ne lui avoir jamais vu avaler aucun caillou ni autre matière semblable. Aussi le peuple, toujours avide du merveilleux, concluoit de-là que son état étoit surnaturel, & l'attribuoit aux sortilèges. On va prouver qu'il n'y avoit rien que de naturel.

On a vu des farceurs avaler impunément un grand nombre de pierres dures sphériques & d'un diamètre au-dessus de celui de l'œsophage, & dont on entendoit la collision intérieure pour peu qu'ils fissent de mouvement. Ces misérables, pour accroître encore le prodige, les rendoient, sans doute, secrètement, ou par le vomissement ou par les selles.

Notre prétendue démonomaniaque de Tergny avoit une manie tout-à-fait opposée. Elle se cachoit avec le plus grand soin pour avaler ses cailloux, & au contraire, pour les rendre elle vouloit avoir des témoins.

Quoi qu'il en soit, il paroît toujours

étonnant qu'un si long & si cruel vomissement n'ait pas enfin terminé ses jours ; car toutes les fois qu'elle rendoit un caillou , c'étoit toujours avec des efforts violens , convulsifs & des douleurs très-aiguës. Heureuse quand ils ne causoient pas quelques hémorrhagies considérables par leurs pointes , leurs angles & leurs tranchans , qui déchiroient l'œsophage , la bouche & le palais , comme cela est arrivé souvent , mais sans autre suite funeste.

Ce fut dans ces circonstances qu'un Prélat respectable, dont le zèle & l'humanité méritent toutes sortes d'éloges , la fit transférer dans l'hôpital de Noyon pour y être gardée à vue. Son motif étoit de dissiper le prestige & de divulguer à tout le pays la mauvaise foi & la fourberie de la prétendue malade. A son arrivée à Noyon , elle fut confiée à un Médecin habile (*M. Aubrelie*); & cette fille merveilleuse joueroit encore la Comédie , sans les soins , la fermeté , la prudence & le savoir de ce Docteur. Déjà toutes les filles hospitalières , à la vue de quatorze ou quinze cailloux rendus dans les premières heures , ajoutoient foi au sortilège & plaignoient beaucoup la malade. Mais bientôt elle a cessé d'en rendre ; la provision étoit épuisée & personne n'en fournissant plus. Les Reli-

151 MERCURE DE FRANCE.

gieuses toujours crédules , prétendoient au contraire qu'étant dans la maison de Dieu , le sort ne pouvoit plus agir. Huit jours se sont écoulés sans nouvelles scènes ; tout paroissoit calme. Mais la rusée malade ennuyée d'un si long silence , imagina un moyen de renverser toutes les têtes. Elle s'égratignoit la peau avec une épingle en poussant un grand cri & en montrant de la main l'endroit de sa douleur. Les Religieuses , accourues au bruit , voyoient le sang paroître & crioient , au sortilège ! Une fois ayant apperçu de la boue sur sa couverture , ces bonnes filles imaginoient que le diable venoit avec des pieds crotés faire ces égratignures. Ce manège a duré trois ou quatre jours. Ensuite elle a encore donné quelques autres petites scènes , dans le dessein de prolonger son séjour à l'hôpital , où elle se trouvoit très-bien. Enfin , elle en est partie en bonne santé & a regagné son village , où elle s'occupe du ménage & des travaux pénibles de la campagne. J'ignore si elle rougit de son délire passé. Mais je sçais qu'elle redevient encore chlorotique. On peut conclure de cet énorme vomissement de cailloux , que le danger ne dépend pas autant de la nature du corps qu'on avale , que de sa grosseur ou de sa forme relativement au passage

de l'endroit où il s'arrête, & de la façon dont il s'arrête. Car souvent les alimens de facile digestion tuent, tandis que les corps les moins faits pour être avalés n'occasionnent pas de grands accidens. Le naïf, le voluptueux *Anacréon*, est péri par un pepin de raisin qui s'arrêta dans son gosier & l'étrangla. On a aussi vu un homme étouffé par un morceau de gâteau, &c. Tandis que chez d'autres, on voit ressortir peu de jours après, sans avoir souffert, des os, un noyau de pêche, des épingles, des cloux, &c. Quelque fois ces corps restent plus long-temps & ne ressortent qu'au bout de plusieurs mois, même des années sans avoir fait aucun mal. Un de mes frères avala par mégarde une épingle qui sortit au bout de trois jours par le côté droit, vers la région ombilicale, avec des douleurs aiguës & sans accident. Mais la terminaison n'est pas toujours si heureuse : une demoiselle, dit M. *Tissot*, ayant avalé des épingles qu'elle tenoit dans sa bouche, une partie ressortit par les selles, mais l'autre partie perça les intestins & même le ventre avec des douleurs inouïes, & la malade périt au bout de trois semaines. Ces faits & d'autres semblables doivent faire disparaître le merveilleux & faire tomber le préjugé superstitieux, qui a souvent attri-

bué aux sortilèges des phénomènes de cette espèce, qui s'expliquent avec beaucoup de facilité.

A la Fère en Picardie, ce 25 Mars 1755.

G É O M É T R I E.

*AVERTISSEMENT aux Géomètres, par
M. D'ALEMBERT.*

M Onfieur *Fontaine*, dans la préface d'un ouvrage qu'il vient de mettre au jour, prétend avoir communiqué à l'Académie des Sciences, dès l'année 1739, un principe de Dynamique, qu'il donne aujourd'hui pour la première fois au Public; & l'Auteur d'une lettre inserée dans le *Mercur* d'Avril de cette année 1765, ajoute que j'ai fait les plus belles applications de ce principe aux problèmes les plus difficiles & les plus importants de l'Astronomie, de la Méchanique & du mouvement des fluides.

1.^o. Ces problèmes si importants & si difficiles, qu'on ne me dispute point l'avantage d'avoir résolu le premier, ne l'ont point été par le principe de Dynamique de

M. *Fontaine* ; mais par un principe qui m'appartient uniquement ; que j'ai donné à l'Académie en 1741 , & que j'ai imprimé depuis en 1743 ; ce principe , si j'ose le dire , me paroît beaucoup plus simple , plus lumineux , plus direct , plus aisé à mettre en œuvre que celui que M. *Fontaine* vient d'imprimer ; & qui de la manière vague & obscure dont il l'énonce , n'est guères autre chose que cette loi si connue , que dans le conflit de plusieurs corps , la réaction est égale à l'action. En effet , peut-on demander à M. *Fontaine* ; qu'est-ce que la force d'un corps pour n'être pas dans un tel ou tel état , pour se refuser à tel ou tel changement (1) ? Comment donner de cette force une idée nette & une mesure précise ? Pourquoi employer , comme il le fait dans son principe , cette notion confuse de *force* , sur laquelle même les Mathématiciens ne s'accordent pas , & que j'ai en conséquence soigneusement bannie de toute ma Dynamique ? J'invite les Géomètres à faire la comparaison du principe de M. *Fontaine* & du mien ; il n'en est aucun que je ne sois prêt à prendre pour Juge. Je ne crains point de dire que la simplicité & la clarté avec laquelle

(1) Voyez dans le *Mercuré d'Avril* , second volume , le principe de M. *Fontaine*.

j'ai présenté & énoncé mon principe, & la fécondité dont il a été entre mes mains pour la solution des questions les plus épineuses, suffiroient seules pour prouver que j'en suis l'inventeur, à moins qu'on ne prouvât le contraire d'une manière évidente : ce qu'on est bien éloigné de faire.

2°. Le principe de Dynamique, que *M. Fontaine* revendique aujourd'hui, au bout de 26 ans, n'a pu m'être (quel qu'il soit) d'aucune utilité pour trouver le mien, auquel je le crois d'ailleurs très inférieur. Je n'étois point encore de l'Académie en 1739, & j'ignore ce que *M. Fontaine* y a lu ; mais il est sûr que ni les mémoires, ni les registres de l'Académie, pour cette année & les suivantes, ne font pas la plus légère mention de ce principe qu'il dit y avoir donné, & dont il auroit dû s'assurer dès-lors la possession d'une manière incontestable, s'il le croyoit d'une si grande importance. Il n'est pas moins certain que ni alors, ni depuis, aucun Géomètre, que je sçache, n'a fait ni mention, ni usage du principe que *M. Fontaine* réclame, qu'il croit si général & si fécond, & qu'il prétend avoir dit à tout le monde. D'ailleurs, jusqu'au moment où j'ai donné mon principe, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1742, les problèmes de Dynamique passaient pour

très-difficiles, & en conséquence exerçoient beaucoup les Géomètres : ma méthode pour les résoudre les a rendus si faciles, qu'on a même cessé d'en parler dès que cette méthode a été connue. Pourquoi le principe de *M. Fontaine* n'a-t-il pas eu le même avantage, s'il est vrai qu'il l'eût donné trois ans auparavant, & qu'il ne soit autre chose que le mien ? Pourquoi ne l'a-t-il pas revendiqué, lorsque je lus le mien à l'Académie ? Pourquoi se contenta-t-il alors d'honorer mon principe de beaucoup d'éloges ? Pourquoi enfin, n'aurois-je pas rendu à *M. Fontaine* sur sa découverte en Mécanique, si elle eût été réelle & connue, la même justice que je lui ai rendue dans les Mémoires de Berlin 1749, pag. 372, sur un Théoreme de calcul intégral, réellement trouvé par lui ; & qu'on m'attribuoit sans fondement ? Je défie qui que ce soit de prouver que je me sois jamais rien approprié qui appartînt à personne, quoiqu'on n'en ait pas toujours usé de même à mon égard.

3°. Ce n'a été que bien long-temps après les années 1742 & 1743, époques de la découverte & de la publication de mon principe de Dynamique, que *M. Fontaine* m'a dit en avoir aussi cherché un, & l'avoir trouvé ; & ce principe, dont il me fit part, n'étoit pas même celui qu'il prétend

aujourd'hui avoir donné dès 1739. Le voici dans les propres termes où il me l'énonça; car j'en ai la mémoire très-présente. *Quand les états de deux corps sont incompatibles, les changemens qui y arriveront se feront en sens contraire, & seront réciproques à leurs masses.* Je laisse aux personnes qui entendent ces matières à juger si un principe si limité, & si peu fécond; dû me paroître préférable au principe très-simple & très-général que j'avois trouvé & donné au Public il y avoit longt-temps.

4°. Je dois ajouter que la préface du nouvel ouvrage de M. *Fontaine* n'a point été communiquée, comme elle devoit l'être, aux Commissaires nommés par l'Académie pour l'examen de son ouvrage; qu'ainsi le rapport fait par ces Commissaires ne tombe nullement sur cette préface; & qu'elle paroît par conséquent sans l'aveu de l'Académie.

Je pourrois relever plusieurs inexactitudes importantes, tant dans la préface de M. *Fontaine*, que dans la lettre envoyée au *Mercur*; mais je me borne ici à ce qui me regarde personnellement; & je rends d'ailleurs la justice que je dois à plusieurs belles recherches qui appartiennent réellement à M. *Fontaine*, & qui se trouvent dans son ouvrage. A Paris, ce 2 Mai 1765.

A R T I C L E I V.

B E A U X A R T S.

A R T S U T I L E S.

H O R L O G E R I E.

PRÉCIS d'une nouvelle montre à répétition, approuvée par l'Académie Royale des Sciences de Paris, le 6 Février 1765, signé LECAMUS, DE PARCIEUX & DE TOURNIERE, comme il est constaté par le certificat de M. GRAND JEAN DE FOUCHY, Secrétaire Perpétuel, délivré le 13 suivant ; présentée par le sieur MILLOT, Horloger du Roi, rue Saint Dominique, au coin de celle du Bacq, fauxbourg Saint Germain, au premier étage, auteur de la nouvelle pendule astronomique, qui est dans un cabinet du Roi, pour laquelle il est pensionnaire de SA MAJESTÉ.

DEPUIS plus de six ans que M. Millot s'est appliqué à simplifier & perfectionner une montre à répétition qu'il avoit imaginée (dès le temps de la composition de

la pendule dont est question) tant pour la satisfaction du Public , qui est persuadé que les répétitions ordinaires sont beaucoup plus sujettes au dérangement que les montres simples , vu la grande confusion d'ouvrage qui les composent , en quoi il n'a pas tout le tort ; c'est ce qui a donné lieu au sieur *Millot* de chercher à y remédier , pensant qu'à la vérité ce n'étoit point perfectionner une montre , ni l'art de la composer , que d'entasser pièces sur pièces ; au contraire , qu'il étoit impossible d'atteindre à la haute perfection par une autre voie que celle de la plus grande simplicité ; & pour parvenir à en faire une , qui est en effet plus simple que les montres même sans répétition , (puisqu'elle n'est composée que de quatre roues en tout) il se sert d'un échapement à repos qu'il met à toutes ses montres (qui a été approuvé de l'Académie en Mai 1762) après trois ans d'expérience que l'Auteur en avoit faite , en le gardant secret ; & qui peut s'appliquer également aux pendules & même à repos , & battre les secondes d'un seul temps avec un pendule de neuf pouces de longueur. Tous les Artistes sçavent , & le jugement de l'Académie y est conforme , qu'un échapement à repos bien fait , rend presque insensible l'irrégularité du grand

ressort & les précipitations du rouage. Celui-ci est un des plus facile à exécuter de tous ceux qui sont connus, & un des plus solides ; c'est pourquoi l'Artiste profitant de cet avantage, supprime d'abord la fusée de sa montre avec tous ses accessoires, en adaptant la grande roue sous le tambour qui contient le grand ressort, sans toutefois prétendre détruire l'usage de cette fusée, dont le mérite est trop reconnu & même nécessaire dans les montres à roue de rencontre, où elle supplée même au défaut de science des ouvriers qui la font sans la connoître, ou du moins sans en savoir toutes les propriétés. Il supprime ensuite les roues de champ & de rencontre, en conséquence de ce la potence, contre-potence, barrette de roue de champ & leurs accessoires ; & de toutes les pièces qui sont sur la petite platine il n'en reste que le coq, sous lequel est un demi-cercle mouvant, retenus par deux vis, présentant un petit dard sur des degrés numérotés qui sert à faire mouvoir l'aspiral, suivant l'occurrence, pour faire avancer ou retarder la montre dans les temps convenables. Quand à la répétition, tout le rouage en est totalement exclu, même son grand ressort, les rochers, la grande levée du marteau, les poulies, les broches qui les portent, la

pièce ordinaire des quarts, la chaîne se dangereuse à faire mécompter par son allongement & par mille inconvéniens qui en résultent, qu'une répétition, qui a quelques années de service, ne répète souvent qu'onze heures à midi, & à une heure rien du tout, joint aux fractures de cette chaîne & de l'encliquetage qui se rompent à chaque instant; & d'autre côté, pour le peu que ce petit rouage soit sale, il demeure sans tourner lorsque l'on pousse la répétition.

M. *Julien le Roi*, grand Artiste de son tems, avoit si bien senti ce danger, que pour l'éviter en partie il substituoit un échappement au dernier mobile de son petit rouage en place de pignon de délais. La cadrature de cette montre n'est donc composée que de trois pièces, qui font la base de toutes les répétitions ordinaires, savoir, les limaçons des heures, & quarts, & le rateau qui est fait en cramaillier, qui tire directement les matreaux; car il est impossible d'en avoir d'autre nature qui ne soient sujet à mécompte, à moins qu'elle ne soit bâtie sur les mêmes fondemens; il faut de nécessité qu'une répétition, pour être assurée, note les heures par des coups de matreau; ceux qui ont l'ouïe dure les font faire à timbre (celle ci en est suscep-

tible) ; & les autres qui les veulent plus plates , les font faire à sourdine : Elle est à tout ou rien sans craindre aucune des fautes naturelles que l'on ne peut point éviter dans les ordinaires ; elle marque les jours du mois , les signes du zodiaque , les équations du soleil en abrégé , les quatrièmes & phases de la lune , les jours de la semaine. Par le même principe de la nouvelle Pendule Astronomique dont il est parlé ci-dessus , ainsi que de plusieurs montres même à répétitions faites par le sieur *Millot* , & fournies , & il y a trois ans , l'une à M. le Duc de *Chevreuse* , Gouverneur de Paris , à M. le Marquis de *Croissy* , Capitaine des Gardes de la porte , chez le Roi , & une à M. le Marquis de *Beringhen* , premier Ecuyer de Sa Majesté ; tous ces quatrièmes se voyent sur le cadran ordinaire & se donnent par un principe dont le Sr. *Hervet* Maître Horloger de Paris , à la descente du Pont neuf , place des trois Maries , s'est voulu dire l'Auteur dans le *Mercure* de Juin ou Juillet 1764. Il est vrai que celles-ci n'ont été vues que des Seigneurs qui les possèdent , le principe en ayant été approuvé dans ladite Pendule en Janvier 1762.

Le but que M. *Millot* s'est proposé en composant cette montre , a été de mettre les ouvriers , qui à peine connoissent les

répétitions ordinaires , en état d'exécuter celle-ci avec moins de risque pour le Public, & en même temps avec moins de frais ; car elle est réduite à 80 pièces de moins que les ordinaires, dont la moindre pièce supprimée est une vis. Quelques-uns diront peut-être que dans la quantité des pièces supprimées il faut qu'il y en ait de bien petites, ils auront raison, & personne n'en peut rendre un témoignage plus vrai que les ouvriers, que nous appelons *en blanc*, qui en faisant ces petites pièces, qui ne sont que des verilleries presque inutiles, les laissent tomber, passent la moitié des jours à les rechercher en vain, sont obligés souvent d'en passer plusieurs à les recommencer. Si quelqu'un ignore la suppression exposée, il peut faire passer le desir qu'il a de le savoir par le Mercure: on lui fournira un mémoire des noms, places & effets de chaque pièce supprimée. Le sieur *Milloy* ne s'est point contenté de faire un mouvement dont la qualité est très singulière; il a voulu qu'il soit renfermé dans une boîte qui ne l'est pas moins pour le goût du temps; sur cette boîte sont gravés en relief deux rangs de portes, dont l'un sur la lunette, & l'autre pour paralele sur la partie supérieure de la cuvette; sur la tête de chaque porte, est une rose

antique d'or bien vert, au milieu de laquelle rose est un petit bouton d'or fort rouge, que l'on diroit une rose naturelle qui s'ouvre pour éclore. Ensuite sur le fond de la boîte, est un médaillon dans lequel sont gravés huit principaux Arts, en forme de cercle, au milieu duquel est l'Horlogerie, représentée par une pendule à cartel, qui forme précisément le centre du fond de la boîte, & tous les fonds damasquinés en argent : l'Horlogerie est représentée au milieu de tous les Arts, pour prouver que nul ne peut s'exécuter sans elle, dequis l'Astronomie jusqu'au moindre compagnon de journée, & que l'on devroit avoir plus d'égards pour la conserver en France que l'on n'en a.

ARTS AGRÉABLES.

GRAVURE.

Portrait du Chancelier DE L'HOPITAL.

PLUS l'histoire, par le récit des belles actions, nous intéresse à la gloire des grands hommes, & plus aussi elle allume en nous le desir de connoître les traits respectables de ces êtres qui honorent l'humanité.

C'est en vue de le satisfaire & d'exciter en même temps une vive émulation de marcher sur leurs traces que les gouvernemens sages ont toujours eu grand soin d'en perpétuer le souvenir par les monumens les plus solides : le marbre, l'airain, les matières les plus dures, tout a été employé pour payer ce tribut honorable qu'on ne pourroit sans injustice refuser à leur vertu.

M. *Demarçay Deghuy* ayant mis au jour l'année dernière les portraits de *Henry IV.* & de *Sully*, héros dont la mémoire n'est pas moins chère aux étrangers qu'aux François, ainsi que le prouve cet empressement général à se procurer tout ce qui les retrace, vient de faire paroître celui du célèbre Chancelier de l'Hôpital, l'un des plus grands hommes de la France, & qui lui auroit épargné de grands maux si on eût écouté la sagesse de ses conseils.

Comme l'Auteur se propose d'insérer dans sa suite d'*Hommes illustres* ce que la France, depuis *François I.* a produit de plus grand parmi les Ministres, Généraux d'armées, Magistrats, Savans, Hommes de lettres & Artistes ; il espère qu'à l'exemple de M. le Vice-Chancelier & de M. le Duc de *Sully*, qui ont bien voulu lui communiquer les trois portraits qu'il a

gravés, les possesseurs de ceux dont il desire augmenter cette collection voudront bien lui faire la même grâce ; persuadés qu'il les prie d'être, qu'il continuera d'avoir tous les soins qu'exigent des dépôts aussi précieux.

Voici une partie de la liste des hommes célèbres qui formeront cette suite. Le choix, comme il est aisé de s'en appercevoir, en est formé sur le goût du Public ; on ne peut s'en rapporter à un juge plus éclairé.

Le grand Condé, le Maréchal de Turenne, le Maréchal de Catinat, le Maréchal de Vauban, Colbert, Bossuet, Fenelon, du Gué-Trouin, le Chancelier Daguesseau, le Maréchal de Saxe, le Président de Montesquieu, Montagne, Descartes, Racine, Boileau, Crébillon, Poussin, le Sueur, Peintres, Puget & le Gros, Sculpteurs, Perrault, Mansard & le Nautre, Architectes, Lulli & Rameau, Musiciens.

Cette estampe, la vingt-quatrième de l'œuvre de l'Auteur, se trouve chez lui, rue d'Anjou, la dernière porte-cochère à gauche en entrant par la rue Dauphine, & chez M. Wille, Graveur, quai des Augustins, à côté de l'Hôtel d'Auvergne, chez lequel on trouve aussi le surplus de l'œuvre, soit séparément ou en volume, grand pa-

piér, avec la partie littéraire & le catalogue raisonné de même format, ou bien *in-4°*.

LES Commerçans Turcs, estampe gravée par *Elisabeth Coufinet*, femme de l'Empereur, d'après le tableau original de *Joseph Vernet*, haut d'un pied six pouces sur deux pieds & demi de large, tiré du cabinet de M. de Billy. Se vend à Paris, chez l'Empereur, Graveur du Roi, rue & porte Saint Jacques, au-dessus du petit marché.

Ce nouvel ouvrage ne peut qu'ajouter à la gloire de M. l'Empereur.

HISTOIRE abrégée de la Ville de DUNKERQUE en douze plans, proposée par souscription.

LA Ville de Dunkerque a joué un rôle si considérable dans l'histoire de l'Europe depuis un siècle, que l'on se flatte que le Public fera l'accueil le plus favorable à l'*histoire abrégée de cette ville*, que l'on se propose de mettre au jour.

Cette histoire abrégée sera composée de douze plans, tirés en partie d'après ceux contenus dans l'histoire de cette Ville, publiée en 1730 en deux volumes *in-folio*, par M. de Faulconnier, Grand Bailli de la même Ville.

Ces

Ces plans, qui contiendront les divers changemens arrivés à la Ville de Dunkerque, à son port & à ses fortifications, depuis l'origine de la Ville, qui remonte au temps de *Jules-César*, soixante ans avant la naissance de *JESUS-CHRIST*, seront gravés par le sieur *Oger*, d'après les desseins originaux faits avec un soin extrême & la plus grande exactitude, par le sieur *P. F. Carpeau*, Dessinateur des Places de la Flandre maritime à Dunkerque.

Le premier plan fera voir le pays des environs de la Ville, ses premières habitations, l'origine du nom de Dunkerque, la conversion de ses habitans au christianisme, & sa première église.

Le deuxième, les premières murailles, pourquoi & par quel Prince elles ont été faites, & en quel temps.

Le troisième, le premier rempart pour la défense des habitans, ses premières jetées pour former le port, ses premières écluses, & en quel temps.

Le quatrième, l'augmentation de la fortification par le Château du Seigneur de la Ville, l'institution des premiers Magistrats, & l'origine des armoiries de la Ville, & par qui. Tous ces ouvrages ont été détruits quelques années après.

Le cinquième, le rétablissement de la

H

170 MERCURE DE FRANCE.

Ville & d'une fortification par un gros mur flanqué de vingt-huit tours, en 1400.

Le sixième, Dunkerque fortifié par les Espagnols, assiégé par les François & remis aux Anglois.

Le septième, nouvelles fortifications faites par les Anglois, & la Ville rachetée par les François.

Le huitième, Dunkerque fortifié par *Louis XIV*, l'embellissement du port, les jettées & forts qui défendoient la rade.

Le neuvième, la position de la flotte Angloise & des galiotes lorsqu'ils vinrent pour bombarder la Ville.

Le dixième, la démolition de tous les ouvrages & la construction du canal de *Mardick* & les écluses.

Le onzième, la construction de quatre batteries sur l'Estran pour défendre le port & le pont pour y communiquer, faite par *M. de la Fond* en 1741, & d'un retranchement dans les dunes pour s'opposer à l'ennemi.

Et le douzième, les fortifications faites au pourtour de la Ville telles qu'elles subsistent à présent.

Chaque plan, au bas duquel se trouvera une description abrégée & historique, sera de dix-sept pouces de largeur sur quatorze de hauteur.

Conditions.

La souscription sera de . . . 24 liv.

On recevra deux plans en souscrivant, & l'on paiera dans le courant de Janvier 1765 la somme de 12

En retirant en Mars 1765 deux autres plans, 6

Idem, en Mai deux autres plans, 6

Idem, en Juillet, deux *idem*, . . . 6

Idem, en Septembre 1765 deux plans, 6

Idem, en Décembre les deux derniers, 6

Total 24 l.

Ceux qui n'auront pas souscrits paieront la somme de 36 liv. & sans espérer aucune diminution.

La souscription sera ouverte jusqu'au dernier du mois de Mai de ladite année.

Se distribue à Paris, chez SAUGRAIN le jeune, quai des Augustins, près le Pont Saint Michel.



 A R T I C L E V.

 S P E C T A C L E S.

O P E R A.

NOS Lecteurs des Provinces , doivent voir avec étonnement cet article ne contenir, depuis plusieurs mois, que la continuation de *Castor & Pollux*. Ils seront plus étonnés encore d'apprendre que dans une saison où l'on est avide de promenades , & lorsque le tems les favorise le plus , elles sont tellement sacrifiées au plaisir que fait cet Opéra , & que les recettes ont été jusqu'à présent aussi fortes que dans les plus grands succès d'hyver.

La santé de Mlle. ARNOULD, ne lui ayant pas permis de continuer de chanter le rôle de *Telaire* , le Dimanche 19 Mai & jours suivans , il fut exécuté par Mlle. DURANCI. Nous prions nos lecteurs de se rappeler ce que nous avons dit avec justice de ce jeune sujet , à l'occasion du rôle de *Clorinde*. Dans celui de *Telaire* , d'un genre d'expression & d'un caractère très-

différent , elle mérite un éloge égal. Le Public est encore plus confirmé que jamais, à reconnoître en cette Actrice , le talent de la plus grande intelligence dans le chant théâtral & dans l'action , les détails du débit sentis & énoncés avec autant de justesse que de chaleur. En un mot , Mlle. DURANCI , chante l'Opéra en Comédienne, & en Comédienne très-bonne & très-instruite dans son art.

Les succès du talent & de la voix brillante de M. le GROS ont été , ainsi que ceux de l'Opéra de *Castor* , toujours en augmentant.

M. GÉLIN, n'ayant pu continuer le rôle de *Pollux*, par raison d'indisposition, ainsi que Mlle. ARNOULD , M. LARRIVÉE prit ce rôle le Mardi 22 Mai & l'a continué les jours suivans. Indépendamment des applaudissemens que lui valent toujours sa voix & ses talens , de plus en plus agréables au théâtre , on ne sçauroit croire combien le Public a été sensible au plaisir de voir ainsi les premiers sujets d'un spectacle se doubler les uns les autres. Il seroit fort à désirer que cet usage (qui commence à s'introduire) se soutînt sur nos deux théâtres nationaux. Ce que les grands talens sacrifieroient des petits droits chimériques de la vanité , seroit amplement dédommagé

par la véritable gloire d'atteindre concurremment au même but par des moyens divers , en enlevant alternativement les suffrages du spectateur dans un même rôle.

Nous avons réservé pour la fin des représentations de cet Opéra à parler d'un sujet qui a contribué à en soutenir le cours, dans un emploi où l'on n'exigeoit pas ordinairement une distinction de talent aussi marquée. A cette annonce tous nos Lecteurs, qui fréquentent l'Opéra, nommeront Mlle DU BRIEUL. On ne peut en effet, dans les airs détachés qu'elle chante, joindre plus d'art aux grâces naturelles d'une voix, dont le très-foible volume est réparé par le talent d'une prononciation si nette & si régulière, que l'auditeur ne perd rien des paroles. Les anciens amateurs de ce spectacle pensent que quant à la perfection de ce genre de chant, la célèbre Mlle PETITPAS est remplacée aujourd'hui sur la scène lyrique par Mlle DU BRIEUL.

Par une singularité unique pour l'Opéra de *Castor*, les dernières représentations ont été suivies avec autant d'empressement que les premières. La recette du Vendredi, 24 Mai, (trentième représentation de la reprise) excédoit quatre mille cinq cent livres. Il est vrai que les soins & l'attention des Directeurs, pour la perfection de ce spec-

taclé, loin de s'être reposés sur le succès, ont journellement ajouté quelques nouveaux ornemens à ce magnifique tableau. En dernier lieu, s'étant aperçus que l'enlèvement du *Castor*, des champs élysées sur la terre, étoit susceptible de plus d'illusion, on avoit fait une machine dont l'effet pittoresque & bien entendu rendoit admirablement cette action. Il semble qu'on se lassera plutôt de représenter cet Opéra, que le Public d'y accourir en foule, & de l'applaudir. Par le concours unanime & toujours égal des François & des Etrangers à ce spectacle, par les suffrages & l'admiration de ces derniers, le procès entre la Musique Française & la Musique Italienne paroît définitivement jugé.

Comme la longueur des jours & la chaleur de la saison, engagent en quelque sorte à mettre sur la scène un spectacle d'une moindre étendue, on doit donner le 12 du présent mois de Juin, la première représentation de la reprise des *Fêtes de l'Hymen & de l'Amour*, Ballet en trois Actes, Poëme de feu M. DE CAHUSAC, Musique de feu M. RAMEAU. Nous rendrons compte dans le prochain Mercure de l'effet de cet Opéra, que nous croyons devoir être très-agréable & d'un succès proportionnellement égal au précédent.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE dérangement de santé de plusieurs Acteurs de ce Théâtre obligea de donner relâche le 7, le 8 & le 11 Mai. Les circonstances fâcheuses, qui avoient fait languir notre scène nationale depuis la rentrée, ayant cessé, on donna le 11 une représentation de l'*Ecoffoise*, suivie de *Dupuis & Desronais*. Par un cri universel de tous les spectateurs, on est convenu qu'il seroit peut-être possible de voir jouer aussi bien la Comédie, mais qu'il étoit impossible d'en avoir jamais une exécution plus parfaite. Il semble qu'une louable émulation de plaire au Public & de le dédommager, inspire, enflamme tellement chacun des Acteurs, que leurs talens ayent acquis de nouveaux degrés de force & de justesse. En effet, l'on n'avoit point encore vû sur notre scène un concert aussi parfait de chaleur & de vérité entre tous les premiers Acteurs, & presque tous aujourd'hui méritent chacun dans leur genre le titre de *premier*. Le 13 on représenta la Tragédie de *Sémiramis*. Mlle DUMESNIL reçut en paroissant les

applaudissemens de la plus grande vivacité ; & dans le cours de la pièce , qui fut très-bien jouée , tous les principaux Auteurs y jouirent du même prix de leur zèle & de leurs talens. Mlle PRÉVILLE fut excellente & applaudie en conséquence dans le *Legs* , que l'on donnoit pour petite pièce.

Le 15 on donna *l'Orphelin de la Chine*, Tragédie , dans laquelle la santé de Mlle CLAIRON n'étant pas encore rétablie , Mlle DUBOIS joua le rôle d'*Idamée* avec applaudissemens , & cette sorte de succès qui est le fruit des progrès que cette actrice a déjà faits dans son art , & de l'espoir de ceux qu'elle y peut faire encore , avec l'application & le travail qu'exige un talent où , pour exceller , il faut plus d'étude & de connoissance que l'on n'imaginoit autrefois. La même Actrice a joué le rôle de *Zaïre* dans la Tragédie de ce nom , & le Public en a paru satisfait. M. le KAIN reçut les plus grands applaudissemens dans celui d'*Orosmane* ; MM. BRISART & MOLÉ ne sont pas accueillis avec moins de marques d'admiration dans tous les différens rôles qu'ils jouent , soit dans le tragique , soit dans le comique. M. DAUBERVAL , depuis la retraite de M. DUBOIS , a pris une partie des rôles dont ce dernier étoit chargé. Cet Aacteur intelligent s'acquitte de ce nouvel

H v

emploi au gré du Public , & il y reçoit des applaudissemens.

Le 20 Mai , Mlle. MICHELET , jeune Actrice, qui n'avoit joué sur aucun théâtre , débura par le rôle de *Junie* dans *Britannicus* & par celui de *Sophilette* dans la *Magie de l'amour*. Elle a continué son début par celui d'*Aricie* , dans *Phèdre* & *Hippolite* ; ensuite par celui d'*Iphigénie* dans *Iphigénie en Aulide* , & par celui de *Silvie* dans *l'Isle Déserte* , petite pièce qui a été redonnée deux fois , attendu le succès qu'y avoit eu la jeune débutante dans son rôle. Beaucoup d'intelligence , un jeu bien raisonné & qui paroît être le fruit d'une bonne institution & d'un exercice assidu fondés sur les meilleurs principes ; de plus une chaleur qui paroît venir naturellement d'une âme sensible & susceptible du sentiment vif , indispensable pour réussir dans l'art du théâtre : tels sont les caractères du talent de la jeune débutante , qui lui ont concilié dès le premier jour les suffrages du Public , malgré le petit désagrément d'une habitude vicieuse dans la prononciation & assez légèrement dans quelques mouvemens de la tête. Ces habitudes un peu corrigées dans les représentations subséquentes , & les talens estimables que nous venons d'annoncer , encore mieux

développés, à mesure que le trouble d'un premier début s'est dissipé, les applaudissemens du Public se sont multipliés & les suffrages des connoisseurs se sont assez réunis en faveur de cette jeune Actrice, pour nous donner lieu de croire n'avoir que des choses encore plus satisfaisantes à dire en rendant compte, dans le prochain *Mercur*, de la continuation & du succès décisif de ce début.

LETTRE à M. DE LA GARDE, Pensionnaire adjoint au privilège du Mercure pour la partie des spectacles.

» **M**ON amitié pour votre digne confrère(1), Monsieur, la haute estime que j'ai
 » conçue pour vous, seroient des motifs
 » bien puissans pour m'engager à paroître
 » souvent dans le *Mercur*, si je croyois
 » que mes foibles ouvrages pussent contri-
 » buer à soutenir sa réputation. Je forme
 » pour ce journal, devenu l'espoir des gens
 » de lettres, les vœux les plus purs & les
 » plus désintéressés. La partie des specta-
 » cles qui vous est confiée est une des
 » plus délicates : il seroit à souhaiter que :

(1) M. DE LA PLACE.

H vj.

» vous fûssiez exactement informé de
 » ce qui se passe sur les théâtres des pro-
 » vinces ; l'article des spectacles en de-
 » viendrait plus riche & plus piquant par
 » les objets de comparaison qu'il offriroit
 » à vos lecteurs. Comme j'ai lieu de croire
 » que cette idée m'est commune avec
 » vous, j'espère que vous recevrez avec
 » quelque plaisir le détail que j'ai l'hon-
 » neur de vous envoyer.

» Vous n'ignorez pas, Monsieur, que
 » *Melpomène* & *Thalie* ont à Lyon un
 » Temple, qui malgré ses défauts, est
 » préférable à tous égards à ceux qu'on
 » leur a érigés à Paris. Elles y paroissent
 » ordinairement quatre fois par semaine,
 » & ne s'en éloignent que pendant quinze
 » jours dans l'année ; si ces Déeses bien-
 » faisantes sont plus satisfaites du culte
 » qu'on leur rend sur les bords de la Seine,
 » au moins doivent-elles regarder favo-
 » rablement un peuple qui les aime, &
 » des Ministres qui même dans l'impuis-
 » sance de leurs efforts, laissent éclater
 » tout le zèle dont ils sont animés pour
 » leur service. Ce zèle s'est accru à l'ar-
 » rivée d'une Prêtresse qu'elles chérif-
 » sent, & qui a su justifier leur choix ;
 » ceux qui étoient en possession des pre-
 » mières dignités se sont prêtés, avec

» une complaisance qui mérite des éloges , à tout ce que la régularité de l'ensemble & les circonstances exigeoient d'eux.

» Mademoiselle *Dumenil* a joué pour la première fois, dans *Iphigénie en Aulide* , le lundi 15 Avril , elle a continué de paroître sur la scène jusqu'au 5 Mai inclusivement , sans prendre de repos que les mercredis destinés au Concert de la Ville. Je ne vous peindrai pas cette sublime Actrice ; non , je ne suis pas si téméraire , mais qu'il est difficile d'éprouver en silence son magique pouvoir ! Que d'art il lui a fallu pour approcher de si près de la nature , pour en prononcer les grands traits avec tant d'énergie & de force , pour en distinguer les nuances avec tant de finesse & de vérité ! Si quelques personnes ne rendent pas une justice entière à ses talens , c'est qu'il en est , comme dit *Montagne* , qui n'apperçoivent les grâces que pointues , bouffies & pleines d'artifice : celles qui coulent sous la naïveté & la simplicité leur échappent aisément. Il faut la vue nette & bien purgée pour découvrir cette secrète lumière.

» Vous entretiendrai-je , Monsieur ,

182. MERCURE DE FRANCE.

» de la fière *Semiramis*, de son amour ;
 » de ses remords si fortement exprimés ?
 » De l'ambition d'*Agrippine*, de son dis-
 » cours plein d'adresse & de dignité, pour
 » regagner l'empire qu'elle avoit usurpé
 » sur l'ingrat *Néron* ? Des alarmes, des
 » combats, des soupirs du trouble &
 » du désordre de l'orgueilleuse *Elisabeth* ;
 » de cette vivacité inimitable avec la-
 » quelle elle conjure sa confidente de ne
 » rien épargner pour fléchir un amant
 » coupable qui refuse le pardon qu'elle
 » brûle de lui accorder ? Qui ne connoît le
 » jeu de Mademoiselle *Dumenil* dans ces
 » différens morceaux ? Qui ne sent avec
 » quelle chaleur d'action elle remplit le
 » rôle de *Phèdre*, peut-être le plus fail-
 » lant & le plus difficile de tous les rô-
 » les ? Avec quelle impétuosité elle se li-
 » vre à la violence des passions dans *Me-
 » dée* & dans *Cléopâtre* ! Je ferois un vo-
 » lume si je m'abandonnois à l'enthou-
 » siasme que Mademoiselle *Dumenil*
 » m'inspire ; si je parlois d'*Athalie*, je
 » ne finirois plus. Il faut finir. Cepen-
 » dant pour compléter ma liste, ajou-
 » tez aux pièces que je viens de vous
 » indiquer, *Merope*, *Œdipe*, (2) la
 » (2) C'est à la représentation de cette pièce.

» Gouvernante , *Olympie* , *Polieucte* &
 » *Andromaque*. Mademoiselle Clairon
 » remplissoit les rôles de *Pauline* &
 » d'*Hermione*. Pendant mon séjour à Pa-
 » ris ; j'ai joui du plaisir indicible de re-
 » voir ces mêmes tableaux ornés d'un
 » coloris nouveau pour moi. Le rôle de
 » la Gouvernante a été le seul qui par des
 » circonstances particulieres, n'a pas pro-
 » duit tout l'effet qu'on en attendoit. Par-
 » mi les Acteurs qui se sont empressés de
 » répondre à l'empressement du Public ,
 » Madame *Camelli* s'est distinguée , en sa-
 » crifiant au desir de lui plaire, les soins
 » de sa santé ; malgré une indisposition
 » assez sérieuse , on l'a vu reparoître sur
 » la scène , où l'on s'appercevoit trop de
 » son absence. Cette Actrice joint à une
 » figure charmante, de la douceur & de la
 » flexibilité dans la voix ; une prononcia-
 » tion exacte , des gestes assez justes , &
 » en général , un jeu pensé & soutenu ;

qu'est arrivé un malheur dont vous êtes sans doute
 informé. Un soldat du guet a perdu la vie par la
 main d'un de ses camarades qui badinoit avec lui
 dans les coulisses armé d'un sabre , ils étoient des-
 tinés l'un & l'autre à faire les gardes d'*Œdipe*. On
 assure que la veuve du mort a reçu des marques
 de la générosité de Mlle *Dumesnil*.

184 MERCURE DE FRANCE.

» pour faire une sensation profonde , &c
» captiver la bienveillance du Parterre.
» Elle n'a besoin , ce me semble , que de
» mettre un peu plus de vivacité dans sa
» déclamation. Je suis , &c.

MONSIEUR,

DE C...

A Lyon, ce 6 Mai 1765.

RÉPONSE de l'Auteur du *Mercur* pour la
partie du spectacle , à M. DE CAMP...

» **Q**UOI QUE vos affaires , Monsieur,
» vous retiennent loin de la Capitale,
» vos talens n'y sont ni moins con-
» nus , ni moins considérés. Vous apper-
» cevez la suppression que j'ai pris la li-
» berté de faire , en imprimant votre let-
» tre , d'une phrase entière , très-obligean-
» te , mais beaucoup trop flatteuse pour
» moi. Quel sacrifice j'ai cru devoir de
» mon amour propre à la justesse de votre
» jugement! Rien assurément n'eût été plus
» avantageux pour moi , que de publier

» votre suffrage sur la façon dont vous di-
 » tes que je m'acquiesce de la partie dont je
 » suis chargé dans le Mercure ; mais
 » c'eût été la seule chose susceptible de
 » critique dans votre lettre , & je n'ai
 » pas voulu la laisser subsister. Puisque
 » vous avez la bonté de penser quelque
 » bien de moi , vous ne devez pas douter
 » de l'empressement avec lequel j'accepte
 » l'offre que vous voulez bien me faire ,
 » & que je ne sois convaincu de l'utilité
 » & de l'agrément qui peuvent en résul-
 » ter pour notre journal ; sur-tout lors-
 » qu'un homme aussi éclairé que vous ,
 » Monsieur , daignera prendre la peine
 » de nous communiquer les choses inté-
 » ressantes qui peuvent donner de l'éclat
 » au théâtre de votre Ville. Je connois
 » toute l'étendue des connoissances qu'il
 » faudroit pour remplir la partie des spec-
 » tacles comme il conviendrait à l'hon-
 » neur & à l'utilité de notre scène fran-
 » coise ; mais je connois encore mieux
 » mon insuffisance pour cet objet. J'ai
 » toujours cherché à la réparer par un
 » zèle constant pour le progrès de l'art
 » & pour tout ce qui peut éclairer ou ins-
 » pérer de l'émulation. Je me suis adressé
 » plusieurs fois , par des invitations publi-
 » ques , aux gens de lettres & aux amateurs

» qui résident dans les Capitales des Pro-
 » vinces. Jusqu'à présent on avoit été très-
 » indifférent sur mes demandes, ou l'on ne
 » s'y étoit prêté que pour m'informer de par-
 » ticularités absolument circonscrites dans
 » de petits cercles, & qui n'auroient nulle-
 » ment intéressé le général des lecteurs. Je
 » ne saurois donc, Monsieur, vous exprimer
 » trop fortement ma reconnaissance. Vous
 » commencez par parler de Mlle *Dumesnil*,
 » sujet cher au Public de Paris, qui doit
 » être très-satisfait d'apprendre qu'un ta-
 » lent qui partage glorieusement le premier
 » rang sur le Théâtre François, a reçu les
 » mêmes applaudissemens & a fait la
 » même impression dans une Ville où la
 » scène a toujours été, après celle de
 » la Capitale, une des plus célèbres &
 » des plus cultivées, où il y a dans les
 » spectateurs, des lumières, des con-
 » noissances & du goût. Comme ceci n'est
 » pas pour flatter vos concitoyens, mais
 » pour répéter une vérité qui est généra-
 » lement connue ici, j'ai pris la liberté
 » de répondre, par la voie de notre Jour-
 » nal, à la lettre missive que vous m'avez
 » fait l'honneur de m'adresser, afin de vous
 » renfermer, si l'on peut dire, plus étroite-
 » ment dans l'obligation d'accomplir votre
 » promesse. Je vous supplie de me pardon-

» ner cette espèce de précaution, elle vous
» prouvera à quel point vos offres m'inté-
» ressent ; car je n'imagine pas que vous
» m'ayez soupçonné de vouloir manquer
» aux égards que mérite votre personne,
» & au respect dû à vos talens : sentimens
» avec lesquels je ferai toute ma vie.

» Monsieur,

» Votre, &c. ».

DE LA GARDE.

COMÉDIE ITALIENNE.

IL n'y a eu d'autres nouveautés sur ce Théâtre, dans le courant de Mai, que les *Amours de Gonesse*, petite pièce en un acte, mêlée d'ariettes: Auteurs anonymes. On n'a pu se refuser à reconnoître dans la musique de cette petite pièce une touche savante & qui a joui plus d'une fois du suffrage des connoisseurs : cependant cet ouvrage a eu peu de représentations. Peut-être que les Musiciens, profonds dans l'art, deyroient ne pas contraindre leur génie, & mesurer mieux la force de la

science harmonique aux fonds sur lesquels ils appliquent ces riches ornemens. Le léger, l'agréable, le badin, sont des genres qu'on ne se donne pas comme on le desireroit quand ce génie porte au grand & à l'énergique.

Nous avons parlé dans les *Mercur* précédens, du *Tonnelier*, nouveauté qui avoit précédé cette dernière; & dont le Public a paru voir avec plaisir plusieurs représentations de suite, & d'autres en reprise. Nous insérons d'autant plus volontiers dans cet article les deux lettres suivantes, qu'elles font honneur aux talens & aux qualités personnelles de l'Auteur.

*LETTRE anonyme écrite à l'Auteur du
TONNELIER.*

SOUFFREZ, Monsieur, qu'un homme qui vous est attaché sans vous connoître particulièrement, vous adresse quelques réflexions sur votre pièce. Le succès qu'elle a eu semble mériter de votre part de nouveaux soins pour augmenter le plaisir qu'elle a paru faire au Public. Il y a beaucoup de gaité dans votre Opéra-Comique; les rôles principaux me paroissent suivis: celui de *Colin* inspire la joie la plus vive. On auroit pu desirer un peu plus d'intérêt dans celui de *Fanchette*: son personnage est cependant agréable. Il règne en général dans cette

pièce un ton de plaisanterie assez bien assaisonnée ; mais vous devez savoir , Monsieur , que le choix en est essentiel. Ce n'est point assez de se proposer de faire rire le Public , il faut encore ménager la délicatesse. Cette règle est indispensable depuis que le théâtre est l'école des bonnes mœurs. Parmi les licences que vous vous êtes permises , il me semble que vous pourriez en retrancher quelques scènes sans que cela nuisît à votre succès. Par exemple , on a laissé passer *ah ! le bel oiseau* ; mais je doute que l'épée du Financier qui branle dans le manche fasse jamais un bon effet. Il pourra bien en être de même de cette petite réflexion de *Colin : on n'a que du plaisir avec ces femmes*. Cela est trivial. Encore un petit moyen. Vous savez bien le jardin de . . . *hé bien ce n'est pas là*. Cela ressemble trop à un mot de *Merlin* dans le retour imprévu. Il faut éviter ces petites parités. Je ne vous parlerai point de la scène de l'ivrogne , de celle du Tonnelier qui croit entendre un voleur , & qui ressemble peut-être un peu trop à celle du Maréchal. Je ne vous dirai rien non plus du dénouement. Il y a des gens qui veulent paroître encore plus difficiles qu'ils n'ont droit de l'être. Il me semble qu'on peut les compter quelquefois pour zéro.

J'ignore , Monsieur , quelle part vous avez à la musique : j'aime à croire que vous êtes en état d'en faire de très-bonne. Sans aucune adoption de personne , j'ai trouvé des ariettes agréables , que l'on retiendra avec plaisir , & dont la facture m'a paru produire un bon effet. Il y a sur-tout un trio fort saillant.

Vous êtes sans doute , Monsieur , trop judicieux pour attribuer à un esprit de critique le peu d'observations que je prends la liberté de vous adresser.

Je me flatte d'être l'écho de ce Public à qui vous avez plu, & qui a été enchanté de votre ingénieux couplet.

R É P O N S E.

M O N S I E U R ,

Puisque je n'ai pas le bonheur de vous connoître, permettez que j'insère dans le Mercure cette réponse à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je desiré ardemment qu'elle tombe sous vos yeux, & qu'en y recevant cette marque de ma vive reconnoissance, vous y trouviez la docilité que vos sages leçons ont droit d'exiger; j'ai tout employé pour n'en obmettre aucune circonstance; & le Public, plus satisfait de la pièce qu'il ne l'étoit auparavant, me prouve combien il est important à un Auteur qui veut plaire de suivre strictement les avis des gens éclairés qui veulent bien l'honorer de leur amitié; encouragé par vos bontés & par l'accueil que le Public a daigné faire à cette petite bagatelle, j'aurois pu m'attendre à des succès plus heureux si j'eusse été secondé comme je le desirois . . . mais chut ! il faut me taire, j'étouffe mes justes plaintes, & je suis consolé par le suffrage qu'on a donné à ce couplet qui a été si souvent demandé.

Air : De tous les Capucins du monde.

Cette pièce est une orpheline
 Proscrite dès son origine ;
 Mais en ce moment de faveur
 Elle a besoin que le parterre,
 Sensible à son premier malheur,
 Veuille bien lui servir de père.

CONCERTS SPIRITUELS.

Du Jeudi, 16 Mai, fête de l'Ascension.

C E Concert commença par *Diligam te Domine*, Motet à grand Chœur de M. l'Abbé GOULET, ci-devant Maître de musique de l'Eglise de Paris. Ce Compositeur & ses ouvrages sont à présent connus de tous les amateurs du Concert, & en possession d'y être applaudis. M. BALBATRE exécuta sur l'orgue l'*ouverture des Fêtes de Paphos*, arrangée par lui avec beaucoup d'intelligence, de goût & de connoissance des effets de l'instrument. On peut s'imaginer combien la brillante exécution de cet Artiste fait valoir ce beau morceau de musique. Tous les auditeurs témoignèrent leurs plaisirs par des applaudissemens universels. Mlle SCHENCKER, de la Musique de S. A. S. Monseigneur le PRINCE DE CONTI, exécuta des pièces de harpe charmantes, & du genre de musique le plus agréable. Cette *Virtuose* dont on admire l'exécution, est âgée au plus de douze ans. Mlle AVENAU & M. DURAND chantèrent *Cantemus*, Motet à deux voix de feu M. MOURET. Mlle FEL chanta un nouveau Motet à voix seule, de M. J. J. ROUSSEAU, dont les symphonies d'un goût agréable & nouveau, furent généralement applaudies avec vivacité; la vocale de ce morceau, point ou très peu analogue aux paroles, n'a été goûtée que par les amateurs déclarés de la manière Italienne, laquelle ne s'adopte pas encore au genre du Motet, pour des oreilles fran-

292 MERCURE DE FRANCE.

coïses accoutumées à la majesté & à la convenance des images & des expressions dans les bons morceaux de notre musique latine, qui, sans contredit, est plus riche de vraie science que la plupart des Motets d'Italie parvenus à notre connoissance. Ce Concert fut terminé par *Deus noster refugium*, nouveau Motet à grand Chœur de M. GIRAUD, Ordinaire de la Musique de Sa Majesté & de l'Académie royale. Ce Motet a eu du succès & les gens de l'art l'ont généralement trouvé bien travaillé. M. GIRAUD s'étoit déjà fait connoître avantageusement dans plusieurs productions de Musique françoise, & même sur notre scène lyrique.

M. le GROS & M. GELIN ont chanté dans les grands Motets.

Du Dimanche de la Pentecôte, 26 Mai.

Le Concert commença par une symphonie de M. BAMBINI. (1) Le premier Motet à grand Chœur

(1) N. B. Pour éviter les répétitions inutiles, nous ne sommes point dans l'usage de faire mention des symphonies par lesquelles commencent tous les Concerts, à moins que quelques circonstances particulières n'y engagent. Nous en avons omis une intéressante, en rendant compte des Concerts du temps de Pâques. Nous ignorions alors qu'une symphonie, qui y fut exécutée & fort applaudie, annoncée sous le nom de Madame * * *. avoit été surprise par M. son pere, amateur de Musique très-connu, à Madame de C. . . aussi distinguée par les talens qu'elle possède que par la figure. Nous saisissons cette occasion de rendre hommage à cette Dame, que nous n'osons nommer sans son aveu, mais que l'on reconnoitra aux traits sous lesquels nous la désignons.

Confitebor

Confitebor tibi Domine, de la composition de M. BLAINVILLE. Plusieurs morceaux de ce nouveau Motet furent distingués par beaucoup d'applaudissemens. M. HOSBRUCKER, de la Musique du Prince LOUIS DE ROHAN, exécuta des *Duo* de harpe & de violon avec M. CAPRON, & deux pièces de harpe de sa composition. M. HOSBRUCKER a soutenu admirablement la réputation qu'il avoit déjà ici du premier talent de l'Europe sur cet instrument. Les plus beaux sons, le tact le plus sûr, le plus adroit, & en même tems le plus moëlleux : tel est le jeu de cet Artiste étranger : ce qui le distingue encore singulièrement, est l'art des cadences que l'on n'avoit point entendu jusques-là sur cet instrument dans la même perfection. M. CAPRON joua un nouveau Concerto de violon de sa composition, dans lequel il a fait entrer des airs du chant le plus agréable & qu'il exécuta avec toutes les grâces du goût, & tout l'art que possède cet habile symphoniste. Il dut s'appercevoir par les marques éclatantes de la satisfaction des auditeurs, de la vérité & de l'utilité des avis réitérés que nous avons donnés aux talens distingués, sur le genre de musique le plus propre à plaire toujours au Public. Mlle AVENEAUX, chanta *Cantate Domino*, Motet à voix seule de feu M. MOURET. On commence à s'appercevoir sensiblement des progrès que fait cette Cantatrice dans l'art du chant, & des avantages qui en résultent pour faire valoir toutes les beautés de son organe. Mlle FÉL répéta le Motet de M. J. J. ROUSSEAU, exécuté dans le précédent Concert. Celui-ci fut terminé par *Benedic anima mea*, nouveau Motet à grand Chœur de M. BUEE, Maître de Musique de la Cathédrale de Dijon. L'étonnement de voir l'Auteur de cet ouvrage, qui n'a pas encore vingt ans, auroit suffi pour lui

procurer beaucoup d'applaudissemens ; mais après avoir entendu le Motet , tous les connoisseurs & les maîtres de l'art sont convenus unanimement qu'il feroit honneur au Compositeur de la réputation la plus décidée. De deux grands Chœurs ; le premier est marqué au coin du plus beau génie & de la plus grande expression ; le second est d'un travail musical , mais fait , selon les gens de l'art , comme par le Musicien le plus consommé. La distribution des récits , le caractère des chants , sont du meilleur goût & du genre le plus vrai. En un mot , nous ne craignons point , si ce jeune Compositeur continue de travailler sur les mêmes principes & avec le même génie , de nous glorifier d'avoir annoncé des premiers à la nation , un grand homme dans son art. M. BUZZ sort de la Maîtrise de la Sainte Chapelle de Paris , & est élève de M. l'Abbé DORIOR , Maître de Musique de cette illustre Collégiale. Rien ne pouvoit faire plus d'honneur à cette école & à celui qui la dirige qu'un pareil élève. Ce jeune Maître va prendre possession de la Maîtrise de Dijon , en emportant les suffrages & l'admiration du Public de Paris.

On ne peut refuser la justice due aux soins & aux frais qu'emploient les Directeurs du Concert , pour varier les plaisirs des auditeurs & pour intéresser la curiosité du Public , en recherchant & en rassemblant non-seulement ce que la France , mais ce que l'Europe entière peut fournir de talens distingués en divers genres. Les Concerts d'été , autrefois abandonnés , sont devenus beaucoup plus fréquentés , & ce sont ceux-là même que les curieux qui restent à Paris , doivent suivre le plus assiduellement , parce que la saison favorise alors les voyages des talens étrangers , & donne

par-là aux Directeurs les moyens de remplir leurs vûes. Un amateur frappé des risques considérables qu'on hafarde , pour soutenir l'éclat de ce Concert & sur-tout dans les jours d'été , cherche à former une société d'abonnemens, dont les fonds puissent au moins faire assurance contre la perte des frais. Il est facile en jettant un coup d'œil sur le compte que l'on rend de chaque Concert , de connoître par soi-même la fidélité du témoignage que nous rendons ici à ceux qui dirigent ce spectacle.

SUPPLÉMENT à l'article de Littérature.

LA vente des livres de la bibliothèque de feu Mde LA MARQUISE DE POMPADOUR ouvrira en son Hôtel le 17 du présent mois de Juin. Nous avons précédemment annoncé le catalogue de cette bibliothèque qui se distribue chez *Th. Hérisant*, Imprimeur du Cabinet & des bâtimens du Roi, rue Saint Jacques, au coin de la rue de la Parcheminerie.



S U P P L É M E N T

A L'ARTICLE DES SPECTACLES.

*NOUVELLE édition des AMANS MAL-
HEUREUX, ou le COMTE DE COMMINGES, drame, par M. D'ARNAUD, auquel sont joints deux discours préliminaires. L'imitation ou traduction libre en vers d'une scène de la Tragédie de RICHARD III, par SHAKESPEAR. Une idée ou relation de la Trappe, & les Mémoires du Comte de COMMINGE. A Paris, chez l'Esclapart, Libraire au quai de Gêvres. Prix 3 liv. broch. in-8°.*

Observations de l'Auteur du Mercure pour l'article du Théâtre sur cette nouvelle édition.

ON a rendu compte de la première édition de ce Drame, dans l'article de littérature d'un de nos Journaux ; on en donna même alors un extrait, moins pour augmenter le débit de cet ouvrage, qui étoit déjà très-considérable, que pour enrichir le Mercure des fragmens qu'on en

avoit copiés. Je me proposois. dès-lors de faire tourner à l'avantage de mon article , les lumières que l'Auteur avoit déjà repandues sur le genre tragique , dans un premier discours préliminaire. Forcé d'un côté par l'étendue des matières , indispensables à employer , & de l'autre par les bornes de cet article , j'avois différé jusqu'à cette nouvelle édition , le plaisir de rappeler tout ce que je crois qu'il y a à recueillir dans le Drame & dans les discours de M. d'ARNAUD , pour le profit de l'Art & pour la gloire de l'Auteur.

On trouvera le Drame de *Comminge* , (que la modestie de l'Auteur intitule ainsi & qu'il auroit pu nommer Tragédie) corrigé avec cette docilité pour les critiques judicieuses , qui caractérise le vrai talent. Il a nécessité davantage la permission que donne le Père *Abbé* au Frère *Arsene* de voir & d'entretenir un étranger. Il répond avec solidité au Censeur qui auroit voulu que , contre la fidélité aux mémoires ou roman du Comte de *Comminge* , ce qui équivaloit dans ce cas à la fidélité des grands traits de l'histoire , *Dorsigni* n'eût point été amoureux d'*Adelaïde* , dans le Drame , & qu'il n'eût joué que le rôle d'ami. M. d'ARNAUD fonde à cet égard sa justification sur une réflexion judicieuse.

198 MERCURE DE FRANCE.

Il se feroit , dit-il , écarté de son but , en prêtant à *Dorsigni* ce caractère étranger à l'intérêt que doit toujours exciter cette *Adelaïde* , l'âme invisible de la pièce. L'amour de *Comminge* & celui de cet autre personnage , animent & concentrent pour ainsi dire l'intérêt , comme le pense l'Auteur , & contribuent en effet beaucoup plus à l'unité d'action ; partie si essentielle de tout Drame , & partie trop négligée de nos jours , par les Auteurs dramatiques , au point que les lecteurs & les spectateurs sentent à peine à présent le mérite d'y être fidèles , ou le défaut énorme de violer ce premier de tous les préceptes de l'art , & le plus important. Le Poète se défend avec retenue , mais avec force , sur la première scène d'*Eutime* , dans le premier acte. Il la regarde comme très nécessaire , comme une des sources principales de l'intérêt. Il y a lieu de croire que ceux qui n'écartent pas le sentiment , pour ne laisser agir que l'esprit dans le jugement des ouvrages dramatiques , feront de l'avis de M. D'ARNAUD , & applaudiront à sa fermeté , contre la discussion recherchée de la critique en cette occasion. Il a retranché dans la dernière scène du troisième acte , tous les détails du rôle d'*Eutime* ou *Adelaïde* , desquels on avoit déjà été instruit par les autres per-

sonnages. L'Auteur convient que cette répétition étoit une faute considérable, mais il n'a pas compté au nombre des *longueurs* & des détails superflus, les développemens du cœur & les gradations de la passion d'Eutime, dont M. D'ARNAUD est bien fondé à croire l'effet très-attendrissant. Il fait à cette occasion des reproches au goût moderne, qui peuvent être d'une grande utilité pour arrêter la dépravation dont il est menacé. Nous y reviendrons, pour approfondir davantage ce point si important aujourd'hui, dans l'idée générale que nous allons donner des objets que traite l'Auteur de *Comminge*, dans ses deux discours préliminaires. Celui qu'il a ajouté dans cette seconde édition, est un développement des idées semées dans le premier. Cet Auteur, y pense en maître de son art, & paroît néanmoins consulter toujours les siens en parlant à ses lecteurs.

Tous ceux qui ont quelque notion de l'art dramatique, penseront sans doute avec M. D'ARNAUD, que non-seulement la terreur & la pitié sont les plus grands ressorts de la Tragédie, mais que sans cela il ne peut y avoir de Drame tragique. On abuse du mot toutes les fois qu'on donne ce titre à ces pièces, dont l'intérêt d'amour & de larmes fait le principal mobile, si cet

amour n'est empreint de l'un de ces deux grands caractères, qui seuls occasionnent le vrai pathétique. Lorsque cette tendresse molle & langoureuse, que nos Dames & quelques fades romanciers appellent *le sentiment*, ne se trouve pas au moins compliquée avec les circonstances d'où naissent les deux premiers ressorts de la Tragédie, que sont les scènes qui en résultent ? De larmoyans dialogues dont on ne trouvera point d'exemple chez les anciens, & que les modernes exclueront totalement de la scène tragique, si le goût reprend la consistance des génies du grand CORNEILLE, & après lui, de l'énergique CREBILLON.

M. D'ARNAUD rapporte tout le succès de son Drame au choix de son sujet ; mais nous devons rapporter à cet Auteur tout l'honneur qu'il mérite d'avoir senti de quelle ressource peut être le mélange de la religion avec les passions humaines ; quel jeu prête aux mouvemens de l'âme, ce moyen toujours imposant sur l'imagination, & ce qu'il ajoute de majestueux aux actions des personnages. On croyoit que la religion des Grecs & des Romains & celle du peuple d'Israël, étoient les seules qui procurassent cet avantage : la première, par le poétique de sa théogénie & par le

faste de son culte : la seconde , par le sublime de son objet & de son langage , ainsi que par la dignité de son rite. M. d'ARNAUD a très-bien saisi dans la nôtre, ce point d'héroïsme moral qui exalte les âmes qu'elle pénètre ; cette force, ce merveilleux spirituel qui soumettent la nature étonnée & honteuse de sa foiblesse. C'est encore de cette aménité céleste dans notre religion , qui tend aux âmes une main secourable , dans le temps même que le cri du remord les déchire & les épouvante le plus , que le Drame de *Comminge* emprunte un caractère de nouveauté, dont son Auteur ne partage la gloire avec personne.

Ne nous le dissimulons pas , il faut pour notre esprit, sur la scène tragique, une sorte de pompe dans le moral , comme il en faut une matérielle pour nos yeux. C'est peut-être au défaut de ce premier moyen que l'on doit attribuer le peu de succès de tous les essais qu'on a tentés pour la Tragédie bourgeoise. Je crois , comme je l'ai déjà dit , que cette espèce de coloris sacré de la religion en impose tellement à nos idées , qu'il élève à la hauteur des plus grands intérêts, des passions & des actions restreintes dans les plus petits cercles ; & au rang des plus illustres héros de la fable

I v

& de l'histoire, les particuliers de la plus simple condition.

L'Auteur revient très-à-propos & très-utilement dans son second discours, à ce *sombre* pour lequel il ne cache pas une prédilection singulière. Il croit devoir à ce grand moyen, qu'il appelle *la Magie pittoresque* de la Tragédie, la plupart des traits & l'effet touchant de son Poëme. Je crois que les lecteurs réfléchis ne le contrediront pas. Je suis persuadé en même temps que la tourbe frivole aura fait & fera bien de plates plaisanteries sur les *capuchons* des Frères de la Trape, sur les *fosses*, sur le tombeau simple & rustique de RANCK. Je ne doute pas, sur-tout, que les têtes de mort ne fassent faire bien des grimaces ironiques aux jolies femmes, ou aux hommes qui leur ressemblent par l'esprit. Mais qu'importe ? Une vérité en sera-t-elle moins une vérité, parce qu'il y aura de petites têtes dans lesquelles elle n'aura pu entrer ? Pour appuyer son sentiment sur le *sombre* & sur l'appareil terrible dans le tragique, l'Auteur cite M. de VOLTAIRE, dans sa dissertation à la tête de l'édition de *Semiramis*. Il prévient, dit M. D'ARNAUD, *les insipides objections de ces fades plaisans, qui pensent avoir laissé échapper un bon mot.*

quand ils ont répété QU'ILS NE CRAIGNENT PAS LES ESPRITS. Il cite encore quelques autres apparitions qui ont affecté, tant sur la scène françoise, que même au théâtre de l'Opéra. De-là, il ramène aux exemples puisés dans la nature, & il fait convenir, en parcourant ce qu'elle peut produire d'horreurs, qu'elle nous agite, qu'elle nous remue bien plus fortement que dans les tableaux agréables qu'elle présente. C'est cet effet que l'on doit particulièrement se proposer dans la Tragédie, c'est son essence & sa constitution intégrante; la conséquence dérive tout naturellement en faveur du *sombre* & du *terrible*.

Je suis fâché qu'il ait échappé à M. D'ARNAUD, de pulvériser à cette occasion, ces comparaisons si bêtes, que font les petits esprits, des usages ou de la pompe des anciens, avec des points respectables de notre rite, croyant par-là donner à ces parties de vérité d'un spectacle, un ridicule qui est uniquement en eux-mêmes. En effet, quelle déclaration publique d'avilissement d'esprit, dans ces têtes vuides de toute idée & de toutes connoissances honnêtes! C'est cependant à ces méprisables plaisanteries, que nous devons la lenteur des

204 **MERCURE DE FRANCE.**
progrès de notre théâtre sur la vérité & sur
le genre des *costumes*.

N. B. Les bornes de cet article nous contraignent à remettre au *Mercure* prochain la suite de ces observations sur le discours de l'Auteur du *Drame de Comminge*. Nous espérons aussi avoir assez d'espace pour faire part alors de nos réflexions à l'Auteur des *LETTRES SUR L'ÉTAT PRÉSENT DE NOS SPECTACLES*, avec des vues nouvelles sur chacun d'eux, particulièrement sur la *Comédie Française* & l'*Opéra*. Brochure in-12, qui se trouve à Paris, chez *Duchesne, Libraire*, rue Saint Jacques, au temple du goût.



ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

F R A N C E.

Nouvelles de-la Cour, de Paris, &c.

De VERSAILLES, le 17-Avril 1765.

LE Roi a donné l'Abbaye de Saint Vincent, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Senlis, à l'Abbé de Mostueges, Vicaire Général du Diocèse de Chartres & sous-Précepteur des Enfans de France; celle de Saint Maur-sur-Loire, Ordre de Saint Benoît, Congrégation de Saint Maur, Diocèse d'Angers, à l'Abbé de Créqui de la Furjonnière, Vicaire Général du Diocèse de Lizieux; le Doyenné de l'Eglise Royale & Collégiale de Saint-Quentin, Diocèse de Noyon, à l'Abbé de la Ville-Mirmont, Vicaire Général du Diocèse d'Arras; le Prieuré Régulier de Saint Martin de Layrac, Ordre de Saint Benoît, Congrégation conventuelle de Cluny, Diocèse de Condom, vacant en régale, au sieur Jean-Marie de Polignac de Dorlan de Pony perit; le Canoniat avec l'Aumônerie de l'Eglise Cathédrale de Metz, au sieur de Chilleau, Vicaire Général du Diocèse de Metz & Aumônier de la Reine; l'Abbaye de Maubuisson, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Paris, à la Dame

206 MERCURE DE FRANCE.

De Jarente-Senat, Abbessé de Benissons - Dieu ; celle de Saint Jean du Buits, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Saint-Flour, à la Dame de la Roche-Lambert, Religieuse à l'Abbaye de Cusset ; & la place de Régale de l'Abbaye des Prez, Diocèse d'Arras, à la Demoiselle François le Couvreur.

Le Roi a accordé les entrées de sa chambre au Maréchal de Seneclere.

Le Roi a accordé au Comte de Mailly la survivance de la charge de premier Ecuyer de Madame la Dauphine, dont le Comte de Mailly, Marquis de Nesle, son père, est pourvu.

Sa Majesté a disposé du Gouvernement de Brouage, vacant par la mort du Comte de Lardar, en faveur du Marquis de Bonnac : Elle a aussi accordé la place de Guidon, vacante dans la Gendarmerie par la démission du Comte de Sabran, au Marquis d'Estoutmel, second Cornette réformé de ce Corps.

Le Roi a créé une charge de Conseiller surnuméraire au Conseil Supérieur de Roussillon en faveur du sieur Bon, fils du premier Président de ce Conseil, Intendant de la même province & du pays de Foix.

Le 24 du mois dernier la Comtesse de Fougères & la Comtesse de Vibraye furent présentées à Leurs Majestés & à la Famille Royale, la première par la Comtesse d'Egmont, & la seconde par la Comtesse de Roncée.

Le 26, le sieur de Montholont prêta serment entre les mains du Roi en qualité de Premier Président du Parlement de Metz.

Le Roi ayant nommé, il y a trois ans, Chevalier des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare,

zare de Jérusalem le sieur de Basquiat de la Houze, ci-devant Ministre chargé des Affaires de Sa Majesté auprès du Roi des deux-Siciles & du Saint Siege ; il a été reçu le 30 dans l'appartement de Monseigneur le Duc de Berry, Grand Maître desdits Ordres, après avoir fait sa profession & l'émission de ses vœux entre les mains du Comte de Saint-Florentin, Gèrent & Administrateur de ces Ordres pendant la minorité de Monseigneur le Grand Maître, dont le nouveau Chevalier eut l'honneur de baiser la main en signe d'obéissance. Ensuite le Comte de Saint-Florentin reçut Chevaliers novices desdits Ordres les sieurs d'Arcizas d'Estausan, de Fay d'Athiès, de James de Longeville, Collinet de la Salle, de Rigot de Montjoux, d'Archambault de Languedoue, le Mouton de Boisdreffre, de Nattes, de Villelongue de Guignicourt, de Salis de Samades, Loudeix de Puignigon, de Brécharde de Brinay, de la Rue de Eresnay, de Malherbe, de la Cheviere, de Thouvenin d'Hamonville ; Teillé de Laubray, de Ridouet de Sancé, de la Tour du Mesnil, de Montrond, Drouart de Lezey, de Mouchy, du Houx d'Hauterive, de Messey, tous Elèves de l'Ecole Royale Militaire, placés dans différents corps des troupes de Sa Majesté : après leur réception ils furent admis à l'honneur de baiser la main de Monseigneur le Grand Maître. Les Chevaliers, Commandeurs, Grands Officiers, & plusieurs Chevaliers & Commandeurs Ecclésiastiques, ont assisté à cette cérémonie.

Le 31, Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du Comte de Blangis, Colonel du Régiment de la Couronne, avec Demoiselle le Bouthillier.

Le 2 de ce mois le Vicomte de Choiseul, fils

208 MERCURE DE FRANCE.

du Duc de Praslin , Menin de Monseigneur le Dauphin , a pris congé de la Cour , pour faire un voyage en Angleterre.

Le 4 , jour du Jeudi Saint , l'absoute ayant été faire par l'Evêque de Beziers & le Sermon prononcé par l'Abbé Guyot , Aumônier du Duc d'Orléans , le Roi lava les pieds à douze pauvres & les servit ensuite à table. Le Prince de Condé , Grand Maître de la Maison du Roi , étoit à la tête des Maîtres d'Hôtel , conduit par le Marquis de Dreux , Grand Maître des Cérémonies. Les plats furent portés par Monseigneur le Dauphin , Monseigneur le Comte de Provence , Monseigneur le Comte d'Artois , & par le Duc d'Orléans , le Duc de Chartres , le Duc de Bourbon , le Prince de Conty , le Comte de la Marche , le Comte d'Eu , le Duc de Penthievre , le Prince de Lamballe & les principaux Officiers de Sa Majesté.

Le même jour la Reine entendit le Sermon de la Cène , prononcé par l'Abbé Veytard , Prêtre de la Communauté de la Paroisse de Saint Sulpice. L'Evêque de Beziers fit ensuite l'absoute , après laquelle Sa Majesté lava les pieds à douze pauvres filles qu'Elle servit à table. Le Marquis de Talaru , son premier Maître d'Hôtel , précéda le service , & les plats furent portés par Madame la Dauphine , Madame Adelaïde , Mesdames Sophie & Louise , & par la Comtesse de la Marche , ainsi que par les Dames du Palais de la Reine & les Dames de Mesdames.

Le 8 , le Duc de Rohan étant revenu de Bretagne , a été présenté au Roi , ainsi que la Duchesse de Rohan , par le Maréchal Duc de Richelieu.

Le même jour le Chevalier de Pres de Craffied prêta serment entre les mains de Sa Majesté pour la Lieutenance de Roi de Bourgogne au Comté de Charolois.

Le 13, Leurs Majestés & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du sieur Senac de Meilhan, Maître des Requêtes, fils du premier Médecin du Roi, avec Demoiselle fille du sieur Marchand de Varennes, Maître d'Hôtel du Roi. Le 13, celui du Comte de Mailly, premier Ecuyer de Madame la Dauphine en survivance, avec Demoiselle d'Hautefort; & celui du Marquis de Genlis avec Demoiselle de Villemeur.

Le 13, le Duc & la Duchesse d'Aiguillon, étant de retour de Bretagne, ont été présentés à Leurs Majestés & à la Famille Royale.

Le 24 du mois dernier le sieur Renaudot eut l'honneur de présenter à Monseigneur le Duc de Berry, à Monseigneur le Comte de Provence & à Monseigneur le Comte d'Artois un ouvrage de sa composition, intitulé : *l'Arbre Chronologique de l'Histoire Universelle, ou Tableau des principaux Etats du monde*, dédié à Monseigneur le Duc de Berry.

Le 25 le Chevalier de Borain, Géographe ordinaire du Roi, & ci-devant attaché pour cette partie à l'éducation de Monseigneur le Dauphin, eut l'honneur de présenter au Roi le sieur de Borain sons fils, chargé de l'exécution des cartes du théâtre de la guerre, tant en Allemagne qu'en Prusse, en France, en Portugal & en Amérique. Il a aussi présenté à Sa Majesté & à la Famille Royale la carte de l'Electorat de Saxe, dédiée à l'Electeur avec la permission du Roi.

Le même jour le sieur Pingré, Chanoine Régulier de Sainte Genevieve, & le sieur Lattré, Graveur, ont eu aussi l'honneur de présenter au Roi & à la Famille Royale un plan de la ville de Peking, dont la gravure a été dirigée par le sieur de Lisle, & un mémoire sur la fondation, l'histoire

210 MERCURE DE FRANCE.

& la description de cette ville , composé par les sieurs de Lisle & Pingré , avec des figures gravées par le sieur Lattré.

Le 31 , les sieurs de Buffon & d'Aubenton ont eu l'honneur de présenter au Roi & à Monseigneur le Dauphin les XII & XIII volumes *in-4°* de *l'Histoire Naturelle , générale & particulière , avec la description du Cabinet de Sa Majesté.*

Le 10 de ce mois le sieur d'Açarg , des Académies d'Arras & de la Rochelle , eut l'honneur de présenter à Monseigneur le Duc de Berry , à Monseigneur le Comte de Provence & à Monseigneur le Comte d'Artois le premier tome des *Vies des Hommes & des Femmes illustres d'Italie , depuis le rétablissement des Sciences & des Beaux Arts , traduites d'après un manuscrit Italien du sieur Sanseverino.* Cet ouvrage est dédié à Monseigneur le Duc de Berry.

Le 28 Mai 1765 le Comte de Buzançois , petit-fils puîné de M. le Duc de Saint-Aignan , Pair de France , Chevalier des Ordres du Roi , &c. fut mis par Sa Majesté en possession des honneurs attachés au titre de Grand d'Espagne de la première classe , accordé par le feu Roi d'Espagne , Philippe V , au feu Duc de Beauvilliers , qui avoit été son Gouverneur , & placé à sa réquisition sur la Terre & Comté de Buzançois , grâce dont l'intention du Roi d'Espagne , aujourd'hui régnant , est qu'ils jouissent à perpétuité tous ceux de la famille dudit Duc de Beauvilliers qui seront possesseurs de ladite terre.

LOTÉRIE S.

Le cinquante & unième tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville s'est fait le 26 Mars en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est

échu au numéro 76143 ; celui de vingt mille livres au numéro 6676 , & les deux de dix mille livres aux numéros 71378 & 73631.

Le 6 Avril on a tiré la loterie de l'Ecole Royale Militaire. Les numéros sortis de la roue de fortune sont , 37 , 11 , 19 , 13 , 81.

N A I S S A N C E S.

Le 13 Avril la Princesse de Guemené est accouchée d'une fille.

On mande de Franche-Comté que la Comtesse de Grammont , épouse du Comte de Grammont , Maréchal de Camp , est accouchée d'un fils au Château de Dracy en Bourgogne.

Le 29 Avril 1765 fut tenue sur les fonts de baptême à Versailles , dans la Chapelle du Château , par Monseigneur le Dauphin & par Madame Adélaïde , Philippine-Louise-Christophe de Lieurray , née le 21 Décembre 1757 , fille de Jean-Baptiste , Baron de Lieurray & d'Authenay , Seigneur du Mesnil , Pipart , &c. Mestre de Camp de Cavalerie , Gentilhomme de la Manche de Messieurs fils de France , & de Marie-Charlotte de Maziere.

La Maison de Lieurray est l'une des plus anciennes de Normandie ; elle figure depuis plusieurs siècles avec les premières races de cette Province , par ses alliances , par ses services & par la nature de ses possessions , & à l'avantage de trouver la preuve de ces faits dans les cartulaires de l'Eglise de Lizieux & de l'Abbaye de Saint-Dizier ; dans le dépôt du trésor des chartres du Roi , dans les registres de l'Eschiquier de Normandie & de la Chambre des Comptes de Paris & dans les autres sources des monumens de notre histoire. Elle a pris son nom du Bourg de Lieurray , situé au Diocèse de Lizieux. Gilles de Lieurray , Chevalier.

212 MERCURE DE FRANCE.

Seigneur de Lieurray , fonda une Prébende de Chanoine dans l'Eglise de Lizieux en 1313.

Jean de Lieurray , l'un de ses descendans , servit dans la guerre contre les Flamans en 1386. Son fils , de même nom que lui , par un privilège réservé aux nobles fut mis , étant mineur , sous la garde du Roi en 1396.

Richard de Lieurray , son petit-fils , Seigneur de Pommier-Enté , de Malicorne , de Gaudreville , d'Ectot , &c. procura à sa postérité , par l'alliance illustre qu'il contracta , l'avantage d'appartenir aux premières maisons du Royaume ; il épousa Robine d'Annebaut , sœur de Jean d'Annebaut , Connétable héréditaire de Normandie , tante du Cardinal d'Annebaut & de Claude d'Annebaut , Maréchal & Amiral de France ; de ce mariage sont issues les diverses branches de la Maison de Lieurray , actuellement existantes.

Les autres alliances qu'elle a faites sont avec les Maisons de Conflans , d'Epinay , de Canonville-Raffetot , de Malortie , de Chambon , d'Osmon , de le Conte d'Orvaux , de Bosc de Radépoint , de Lombond des Effards & autres.

Ses armes sont d'azur à une bande d'or chargée de 2 croisettes de gueules & accompagnée en chef de 2 roses & en pointe de 2 molettes d'or.

M O R T S.

Mademoiselle de Sens , Princesse du Sang , est morte en cette ville le 15 de ce mois , vers les huit heures du matin , âgée de cinquante-neuf ans , sept mois. Cette Princesse , qui se nommoit Elisabeth-Alexandrine de Bourbon-Condé , étoit fille de Louis , Duc de Bourbon-Condé , Prince du Sang , Grand-Maître de la Maison du Roi & Gouverneur du Duché de Bourgogne , mort le

4 Mars 1710 ; & de Louise-Françoise de Bourbon , légitimée de France , fille du feu Roi , morte le 6 Juin 1743. Le Roi prendra le deuil à cette occasion Samedi , 10 de ce mois , pour douze jours.

N. de la Gogué , Abbé Commendataire de l'Abbaye de Guîtres , Ordre de Saint Benoît , Diocèse de Bordeaux , est morte à Bordeaux le 8 Mars , âgé de quatre-vingt-quatre ans.

A V I S D I V E R S .

A Z O T.

ELIXIR anti-apoplectique , stomachique , carminatif , le plus parfait qui ait encore paru , tant par son efficacité , que par sa finesse & son parfum , qui rendent cet Elixir agréable.

Comme stomachique , il favorise insensiblement la digestion , dont la mauvaise qualité est la source ordinaire de l'apoplexie , & ce , sans aucunement échauffer. Comme carminatif , il calme les vapeurs , sur-tout celles occasionnées par les vents qu'il dissipe , ainsi que les coliques qu'ils occasionnent.

Les bouteilles sont de demi-septier , à raison de 3 liv. Une cuillerée à bouche est suffisante pour en constater l'efficacité.

On n'en trouvera que chez le sieur *Roussel* , Epicier-Droguiste , dans l'Abbaye Saint Germain-des-prés , à côté de la Fontaine , vis-à-vis Madame Duliège , Marchande Lingère à Paris.

Le sieur *Prud'homme* , Marchand de papier , rue des Lombards , vis-à-vis celle de la Vieille-Mon-

214 MERCURE DE FRANCE.

noie, donne avis qu'il lui est arrivé de très-beaux papiers de la Chine, propres à faire tapisseries de la plus grande hauteur & dans un goût nouveau.

ON trouvera à l'Hôtel d'Aligre, rue Saint Honoré, près la Croix du Trahoir, dans les anciennes salles du Grand Conseil, le dépôt d'une nouvelle manufacture de toutes sortes d'étoffes peintes d'un nouveau goût, à l'instar des plus beaux Pekins, sur tafetas, satins, mouffelines des Indes, &c. pour robes de femmes & pour meubles.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le Mercure du mois de Juin 1765, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce premier Juin 1765.

GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

L ETTRE à un ami sur le dégoût du monde. P.	5
A l'Auteur du Mercure, au sujet d'une lettre de HENRY IV.	17
LETTRE de HENRY IV.	18
ODE anacréontique. Portrait de <i>Thémire</i> .	21
VERS à Mettre en vaudeville ou en romance.	22
MADRIGAL à M.	23
VERS à M. ... qui avoit envoyé au Chevalier	

de Juilly-Thomassin un nouveau recueil de
contes en vers dont il étoit auteur. *ibid.*

RÉPONSE à la première idille de *Moschus*, &c. 24

Le Baïser. Pastorale. *ibid.*

RÉFLEXIONS sur le naturel dans les ouvrages
d'esprit. 26

MADRIGAL à Mde M. 46

ÉPIGRAMME. *ibid.*

ÉPITAPHE. *ibid.*

A Mde qui faisoit du feu elle-même. 47

Le Chat & la Souris ; fable. 48

LETTRE d'un Citoyen de Beauvais à l'Auteur
du *Mercur*. 49

A M. DE LA PLACE, auteur du *Mercur*. Sur
M. *Rameau*. 52

VERS envoyés de CALAIS pour le portrait de
M. de Belloy. 57

LETTRE à M. de la Place, sur un phénomène
littéraire. *ibid.*

A M. de Voltaire, par M. le Marquis de. . . 62

ÉNIGMES. 64

LOGOGRYPHES. 66

PLAINTES amoureuse, ariette. 69

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LETTRE à M. de la Place, sur le Commentaire
de toutes les Coutumes de France. 71

LES AMANS Malheureux, ou le Comte de Com-
minge, drame, par M. d'Arnaud. 86

VOYAGES de Mylord Céton dans les planètes,
ou le nouveau Mentor, &c. 103

ANNONCES de livres. 115

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

MÉDECINE.

TRAITÉ de l'existence, de la nature & des pro-
priétés du fluide des nerfs, &c. 124

216 MERCURE DE FRANCE.

OBSERVATION sur une fille qui vomissoit des
cailloux , par M. *Renard* , Docteur-Médecin
à la Fère. 148

G É O M É T R I E.

AVERTISSEMENT aux Géomètres , par M. d'A-
lembert. 154

ART. IV. BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

HORLOGERIE, Précis d'une nouvelle montre
à répétition , par M. *Millot* , Horloger du
Roi , &c. 159

ARTS AGREABLES.

GRAVURE, Portrait du Chancelier de l'Hôpital. 165

ARTICLE V. SPECTACLES.

OPÉRA. 172

COMÉDIE Française. 176

LETTRE à M. de la Garde, Pensionnaire adjoin-
t au privilège du Mercure pour la partie des
Spectacles. 183

RÉPONSE de l'Auteur du Mercure pour la partie
du Spectacle , à M. de Camp. . . . 184

COMÉDIE Italienne. 187

LETTRE anonyme écrite à l'Auteur du Ton-
nelier. 188

RÉPONSE. 190

CONCERTS Spirituels. Du Jeudi, 16 Mai, fête
de l'Ascension. 191

SUPPLÉMENT à l'article de Littérature. 195

SUPPLÉMENT à l'article des Spectacles. 196

ARTICLE VI. NOUVELLES POLITIQUES.

FRANCE. Nouvelles de la Cour , de Paris , &c. 205

AVIS divers. 213

De l'Imprimerie de LOUIS CELLOT, rue
Dauphine.



